



Yannick von Büren

Relever le « défi du siècle »

Etat des lieux des controverses idéologiques et axiologiques
dans la lutte contre le changement climatique

Chapitres 5-7

Thèse de doctorat

Sous la direction de :

Fabrice Clément,

Professeur ordinaire, Co-directeur du Centre de Sciences Cognitives
Université de Neuchâtel

Le jury de thèse est composé de :

Augustin Fragnière, Responsable de recherche, Centre de compétences en durabilité
Université de Lausanne

Karin Ingold, Professeure ordinaire, Institut für Politikwissenschaft
Université de Berne

Laurence Kaufmann, Professeure ordinaire, Institut des sciences sociales
Université de Lausanne

IMPRIMATUR

La Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de M. Fabrice Clément, directeur de thèse, professeur, Université de Neuchâtel ; Mme Laurence Kaufmann, professeure, Université de Lausanne ; Mme Katrin Ingold, professeure, Université de Berne ; M. Augustin Fragnière, chargé de cours, Université de Lausanne autorise l'impression de la thèse présentée par M. Yannick von Büren en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 29 octobre 2024



Le doyen

Loris Petris

Remerciements

Voici l'une des phrases qu'en tant que doctorant, j'ai entendu le plus souvent : « Une thèse est avant tout un travail individuel ». C'est certainement vrai ; et pourtant, nombreuses sont les personnes sans qui ce travail, soit n'aurait tout simplement pas existé, soit serait d'une honteuse fadeur. C'est la raison pour laquelle je tiens à remercier toutes celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont laissé une empreinte dans ce texte, qui est aussi un peu le leur. Il va de soi que, si j'essayais de dresser un inventaire de ces personnes, je me fourvoierais, oubliant des compagnes et des compagnons essentiel·les. C'est pourquoi l'évocation de quelques personnes ci-dessous manque forcément d'impartialité, et je tiens à m'excuser par avance auprès de toutes les autres.

Je ne peux pas faire l'impasse d'une mention éminente pour mon directeur de thèse, Fabrice Clément, qui m'a suffisamment aiguillé pour que je ne perde jamais le fil, tout en me laissant la liberté dont j'avais besoin pour cette recherche. Je le remercie pour les mille et un éléments qui ont rendu ce travail possible, et qui ne sont certainement pas énumérables ; je retiendrai en premier lieu les longues heures de discussion, desquelles je suis systématiquement ressorti un peu changé.

Je remercie chaleureusement les autres membres du jury, d'abord pour avoir accepté avec enthousiasme la relecture de ce volumineux manuscrit, et davantage encore pour l'avoir lu aussi attentivement, non pas une seule, mais deux fois. Leur regard complémentaire au mien et à celui de Fabrice auront, je l'espère, permis de livrer un document cohérent, exempt de toute fâcheuse imprécision et mieux organisé que la première version à laquelle il et elles ont été confronté·es.

Il me tient aussi à cœur de mentionner mes désormais ex-collègues, avec qui j'ai passé la plus grande partie de mon temps au cours de ces années. Appuyant mes choix, cherchant des solutions à mes obstacles, écoutant et donnant à mes présentations (formelles ou informelles) des critiques qui m'ont fait remettre cent fois l'ouvrage sur le métier, plusieurs d'entre eux et elles sont ainsi devenu·es des ami·es. Gageons que chacun·e me pardonnera de ne pas avoir fait le choix du langage épïcène pour la rédaction de ma thèse.

Un tel travail ne peut pas être rédigé sans une bonne alimentation, et à ce titre, en l'absence d'une cafétéria, l'Université de Neuchâtel n'a pas été la mieux lotie durant ces cinq années. C'est ainsi que, de fil en aiguille, plusieurs commerçant·es des environs sont, elles et eux aussi, devenu·es des *alter ego*. Combien de paroles échangées, de camaraderies nouées de par le fait de devenir un « habitué ». Il convient d'adresser un merci tout particulier à Jean-Henri et à Valérie, qui ont accompagné mon parcours jusqu'à la soutenance publique, et dont l'incomparable serviabilité restera pour moi un modèle.

J'ai évoqué mes collègues directs, mais je n'oublierai bien sûr pas tou·tes les autres, à l'université de Neuchâtel comme au-delà, qui ont contribué à faire de cette thèse ce qu'elle

est devenue. J'ai eu la chance de vivre une véritable interdisciplinarité, qui m'a fait rencontrer des personnes venues de tous horizons, où les démarches, les hypothèses et les postulats ne sont pas du tout homogènes. Cette interdisciplinarité m'a permis de récolter toutes les pièces dont j'avais besoin pour compléter ce puzzle.

Il faut dire que je n'étais pas forcément destiné à écrire une thèse. Comme l'indiquait mon contrat, j'étais assistant avant d'être doctorant, même si j'ai bien vite compris que ce n'était pas la norme au sein de ce curieux univers académique. Aussi, si j'ai pu mener à bien ce travail, c'est en grande partie grâce à mon emploi d'enseignant en statistique, qui m'a toujours redonné l'énergie nécessaire pour, ensuite, me plonger à nouveau dans mon manuscrit. C'est pourquoi je tiens à remercier énormément Anne-Laure, qui a toujours eu confiance en les responsabilités que je tenais à endosser dans l'élaboration et le suivi des travaux pratiques. Je n'oublierai pas non plus les étudiant-es qui, grâce à leur entrain, m'ont fait passer des années universitaires très agréables.

A l'heure de clore ce travail, mon sentiment est qu'une thèse ne peut être achevée que si le doctorant ou la doctorante bénéficie de soutien, pas seulement à l'intérieur des murs, mais également dans sa vie privée. C'est pourquoi mes proches et toutes les personnes que j'ai côtoyées ces dernières années doivent avoir leur place dans ces lignes. Parmi elles, je remercie spécialement Franziska, qui partage ma vie et à qui aucun des démons qui surgissent inmanquablement au cours d'une telle quête n'a pu être caché. Mieux que quiconque, elle connaît le poids que prend une thèse durant une période de la vie, et il est évident que sans son formidable optimisme, ce manuscrit n'aurait eu aucune chance de voir le jour.

Résumé

Le monde entier semble impuissant face au changement climatique. Bien que ce problème soit connu et documenté avec précision depuis plusieurs décennies, et que ses conséquences soient déjà visibles, les émissions mondiales de gaz à effet de serre continuent d'augmenter, laissant craindre des scénarios sombres pour un avenir désormais proche. Toutefois, si l'inertie actuelle semble avoir scellé notre sort jusqu'en 2040, voire 2050, le potentiel d'action reste en revanche considérable pour la seconde moitié du XXI^e siècle. Il s'agit d'un défi qui touche de près les pratiques quotidiennes de chaque individu, mais qui ne peut être relevé qu'à travers un effort collectif.

En sciences sociales, de nombreuses recherches tentent de comprendre pourquoi, malgré les alertes répétées des experts climatiques, l'inaction persiste. Les explications sont multiples : désinformation, dysfonctionnements systémiques, égoïsme ou aliénation des individus, absence de gouvernance mondiale, ou encore la myopie des systèmes politiques face aux enjeux de long terme. Ces critiques, bien que pertinentes, conduisent souvent à des conclusions fatalistes, tant il paraît difficile d'imaginer un changement rapide du « système », la fin de la désinformation, ou l'apparition d'une volonté soudaine et décisive des individus.

Cette thèse adopte une perspective différente, en renonçant au qualificatif d'inaction. En effet, la lutte contre le changement climatique est déjà engagée et, loin d'avoir épuisé son potentiel, elle est destinée à se renforcer. Cette lutte se manifeste à travers l'activation d'outils politiques, économiques, technologiques, diplomatiques et juridiques, sans oublier l'importance des mouvements sociaux. Parmi ces actions, les décisions collectives, issues d'un débat public où de nombreux arguments sont échangés, aboutissent à de nouvelles obligations que la collectivité s'impose volontairement. Ainsi, malgré les forces qui favorisent l'inaction, les collectivités ont la capacité de prendre des décisions collectives. Cela suggère qu'il existe des mécanismes qui compensent les défauts individuels et systémiques, et qu'il convient de les mettre en avant.

Cette thèse explore l'idée selon laquelle une partie de l'explication réside dans la force de nos convictions morales. Ce sont elles qui nous poussent à considérer le changement climatique comme intrinsèquement mauvais et à juger nécessaire de l'endiguer. Au fur et à mesure de l'augmentation des températures terrestres et maritimes, cette obligation morale devient de plus en plus impérative, jusqu'à entrer en conflit avec d'autres valeurs cardinales telles que la liberté, l'équité, ou la démocratie. Cependant, l'injonction de réduire les émissions de gaz à effet de serre est des plus diffuses, ce qui fait émerger des controverses morales. En particulier, nos convictions divergent sur nos devoirs envers les générations futures ou les autres espèces, sur le rôle de la technologie, ou encore sur la répartition des responsabilités.

L'objectif de cette thèse est de clarifier et d'explicitier ces divergences et leur impact sur la prise de décisions collectives. L'hypothèse centrale est qu'elles se manifestent sous la forme de valeurs véhiculées par les discours. En utilisant les outils de la sociologie pragmatique, nous étudierons précisément comment, en cas de conflit autour d'un élément décisionnel, les justifications morales s'hierarchisent, certaines valeurs prenant le pas sur d'autres. Notre démarche réussira si, en observant les marqueurs de ces justifications – c'est-à-dire l'expression des valeurs –, nous parvenons à mieux comprendre les décisions collectives qui façonneront l'avenir.

Mots-clés : changement climatique, politique climatique, décisions collectives, idéologie, controverses, sociologie des valeurs, justifications.

Abstract

Taking up the “challenge of the century”. An inventory of ideological and axiological controversies in the fight against climate change

The whole world seems powerless in the fight against climate change. Although this problem is well known and has been accurately documented for decades, and although its consequences are already visible, global greenhouse gas emissions continue to rise, giving the world bleak prospects of the near future. However, while current inertia seems to have sealed our fate until 2040, or even 2050, potential for action remains significant for the second half of the 21st century. This challenge affects the daily practices of every single person but can only be met through collective efforts.

In social sciences, many studies try to understand why inaction lingers, despite climate experts' repeated warnings. There are several explanations: misinformation, systemic dysfunctions, selfishness or alienation of individuals, lack of global governance, or even political short-sightedness regarding long-term challenges. These pertinent criticisms often lead to fatalistic conclusions such as the difficulty to imagine the “system” rapidly changing, misinformation ending, or individuals' willpower rising suddenly and decisively.

This thesis takes a different perspective by rejecting to speak about inaction. Indeed, the fight against climate change is already underway and its potential, far from being exhausted, is expected to become stronger. This fight is being waged by activating political, economic, technological, diplomatic and legal tools, as well as by social movements. Among these actions are also collective decisions, resulting from public debates where many arguments are exchanged, that lead to new obligations that communities voluntarily impose on themselves. Thus, despite the forces that favour inaction, communities have the capacity to make collective decisions. This suggests that there are indeed mechanisms that balance individual and systemic defects, and these should be highlighted.

This thesis explores the idea that part of the explanation lies in the strength of our moral convictions. They are the reasons why climate change is considered as intrinsically bad and its mitigation as necessary. As land and sea temperatures rise, this moral obligation becomes increasingly imperative, to the point of conflict with other cardinal values such as freedom, fairness or democracy. However, reducing greenhouse gas emissions is an extremely vague requirement, leading to moral controversies, particularly about our duties towards future generations or other species, the role of technology, and the sharing of responsibilities.

The aim of this thesis is to clarify and explain these discrepancies and their impact on collective decision-making. The central hypothesis is that the discrepancies become visible through values that are relayed by discourses. Using the tools of pragmatic sociology, I will study precisely how, within a conflict over a decision-making issue, moral justifications are ranked, with some values being prioritized over others. My approach will succeed if, by observing the markers of these justifications—that is, the expression of values—one can better understand the collective decisions that will shape the future.

Keywords: climate change, climate policy, collective decisions, ideology, controversies, sociology of values, justifications.

Table des matières

Introduction	1
Action, inaction	1
Actions et décisions	
Une explication morale	
Ce que cette thèse contient	8
Agir « pour le climat » – Partie 1	
Idéologies et valeurs – Partie 2	
Les mots de la lutte – Partie 3	
Deux enquêtes empiriques – Partie 4	
Partie 1 : Agir « pour le climat »	14
Chapitre 1 : Ontologie du changement climatique	16
Sociologie et environnement : une histoire mouvementée	16
Entre naturalisme et constructivisme	
Le risque et les limites	
Anthropocène et collapsologie	
<i>[Encadré : L'Anthropocène vu par les sciences naturelles]</i>	
Le climat entre sciences naturelles et sciences sociales	22
Inquiétudes autour du changement climatique	
Le consensus scientifique	
Définition sociologique du changement climatique	
Chapitre 2 : Lutter contre le changement climatique	31
Les décisions	32
Décisions en général	
Décisions collectives	
La réponse politique – surdité ou impuissance ?	36
Le climat dans le concert des nations	
L'histoire récente	
Les limites de la gouvernance mondiale	
Politiques d'endiguement en Suisse	45
La législation fédérale	
Fédéralisme et mesures infranationales	
Chapitre 3 : Les théories de l'inaction sur le grill	49
L'accusation d'inaction, une lecture positiviste ?	49
Tragédie ou autisme des sciences du climat ?	
Discours de procrastination	
La figure du sophiste	54
<i>[Encadré : Espoirs et limites de la science de l'attribution]</i>	
Une couche morale indispensable	58

[Encadré : Il n'y a pas de date limite]

Loi de Hume

Conséquences imprévues et effet rebond

Unité de la sphère axiologique

Un cadre moral minimaliste

Partie 2 : Idéologies et valeurs **70**

Chapitre 4 : L'idée du changement climatique **72**

Deux figures romandes que tout oppose **72**

Philippe Roch, la défense de la Nature comme mantra

Bertrand Piccard, l'optimisme technologique à toute épreuve

Une pluralité de justifications morales **77**

L'idée de justice

Justice climatique

Visions du monde, idéologies

La cartographie de Mike Hulme **82**

Discours « basés sur la science »

Discours « au-delà de la science »

Avantages et limites de la typologie

(Expliquer) les attitudes « pro-environnementales » **87**

Axes, visions du monde et valeurs environnementales

Comment définir les 'attitudes pro-environnementales' ?

Vers une typologie tridimensionnelle **91**

Chapitre 5 : Ce qui nous divise **93**

1 – L'objectif | Antinomie des fins **94**

Nature et valeur intrinsèque **95**

L'écocentrisme comme holisme

La critique de l'anthropocentrisme en philosophie

Services écosystémiques

Implications **100**

Surpopulation et réchauffement « idéal »

Une tentative de médiation : l'anthropocentrisme faible

2 – Les moyens | Technocratie et décroissance **104**

Optimisme technologique **105**

Solutionnisme technologique

La transition énergétique

[Encadré : Le développement économique comme salut]

Une critique économique et sociale **110**

Capitalisme et décroissance

[Encadré : La critique décroissante en économie]

Source vs. Quantité d'énergie

3 – La responsabilité | Antinomie du leadership **115**

Empreinte écologique et empreinte carbone	116
Comptabilités nationales	
Ecocitoyenneté	
<i>[Encadré : L'écocentrisme sous forme ludique]</i>	
Des responsabilités différenciées	
Externalités et incitations économiques	121
Taxes et marchés du carbone	
<i>[Encadré : Le coût du changement climatique]</i>	
Localisme et approche polycentrée	
Chapitre 6 : La sociologie axiologique	128
De la rationalité axiologique	129
Une définition élargie de la rationalité	
Objectivité et hiérarchisation	
Trois modèles de sociologie axiologique	133
Le modèle des « cités »	
Le modèle des « modes »	
Le modèle des « registres »	
Epistémologie des valeurs	139
Pragmatisme radical	
Dichotomie	
Un enchevêtrement	
Observer les jugements de valeur	145
La nature des catégories	
Les concepts moraux épais	
<i>[Encadré : Valeurs et émotions]</i>	
Cas pratique : l'urgence climatique	
Partie 3 : Les mots de la lutte	155
Chapitre 7 : Construction du modèle	157
Méthode	157
Sélection de documents	
Enoncés moraux et encodage	
Typologies existantes – ressemblances et divergences	
Délimitation des catégories axiologiques	164
Discussion autour des registres non repris	170
Redondance et ambiguïté	
Le cas du registre « épistémique »	
Des concepts aux registres [C-R]	174
Résister aux algorithmes	
Champs sémantiques	
Des registres aux idéologies [R-I]	178
Registres dominants et registres secondaires	

Présentation schématique	
Synthèse : Modèle [C-R-I]	182
Fabrication des cartes sémantiques	
Comparaison des cartes sémantiques	
Remarques intermédiaires	
Chapitre 8 : Le paysage politique suisse	189
Bref historique de l'écologie politique	190
Positionnement idéologique des principaux partis politiques	192
Vert-e-s et vert'libéraux : Les partis écologistes	
PS et UDC : L'opposition	
PLR et Le Centre : Les faiseurs de rois	
Reconstruction d'idéaux-types partisans	201
Registres dominants et représentation graphique	
Au défi de l'actualité : le cas des parcs solaires alpins	
Contestations et concessions	
Partie 4 : Deux enquêtes empiriques	210
Chapitre 9 : Autopsie de la loi CO2	212
Contexte des documents utilisés	212
<i>[Encadré : Les principales modifications de la loi]</i>	
Section I – Analyse d'un débat parlementaire	216
Une responsabilité aux mille visages	216
Les engagements internationaux	
Génération futures et justice internationale	
Basculement générationnel	
De l'optimisme économique et technologique	221
Vérité des coûts et principe du pollueur-payeur	
Incitations	
Risque ou opportunité ? Le bilan comptable	
Innovation	
L'appel de la Nature	227
Les glaciers	
La nature protectrice	
Ambition et scepticisme latent	
Bilan intermédiaire – axiologie et camps	231
Section II – Analyse d'un débat télévisé	234
Présentation de la campagne	234
Des fronts inattendus	
Contexte du débat	
Cartes sémantiques et argument de base	237
Philippe Nantermod	
Pierre-André Page	

Adèle Thorens-Goumaz	
Emilie Ferreira	
Variations sur les arguments de base	241
Les accords internationaux (i)	
Opération(s) économique(s) (ii)	
Changements de comportement (iii)	
Changer de système Occulter les vrais enjeux (iv)	
Les postures qui émergent	249
Les abonnés absents	
Post-mortem – l’histoire continue	
<i>[Encadré : Loi climat et innovation]</i>	
Chapitre 10 : Le climat dans l’opinion publique	255
Conception, distribution et présentation de l’enquête	256
Données de grande envergure et utilité d’une enquête sur mesure	
Récolte des données	
Question préliminaire et filtre	
Données sociodémographiques	
Section I – Création des indices	261
Indice d’écocentrisme (Antinomie des fins)	262
Perception du changement climatique – Question Q2.1	
Dilemmes moraux – Question Q2.2	
Objectifs de la lutte – Question Q3.5	
Indice de technocratie (Antinomie des moyens)	267
Sources d’énergie et géoingénierie – Question Q3.1	
Encore des dilemmes moraux – Question Q3.2	
Indice de mondialisme (Antinomie de l’échelle)	269
Préférences du leadership – Question Q3.3	
Obstacles à la lutte – Question Q3.4	
Section II – Opérationnalisation des indices	273
Contrôle de qualité des échelles	273
Décisions politiques et actions sociales et agrégées (Q4.4)	
Variables sociodémographiques et lien des indices entre eux	
Création de groupes	276
Section III – Utilisation des indices	280
Des mesures controversées	280
Appréciation des mesures – Question Q4.2	
Des résultats concluants	
Note sur les justifications	
Des préférences... consensuelles	284
Classement des priorités – Question Q4.1	
Des préférences marginales	

Forces et limites de l'enquête	286
Retour sur les hypothèses	
Difficultés et limites inhérentes	
Finir sur une (et même plusieurs) notes positives	
Ouverture	291
Renoncement	291
Découvertes	294
Idéologie	
Axiologie	
Une histoire de sacrifices	298
Bibliographie	304
Annexes	342
Chapitre 3	342
Les dragons de l'inaction	342
Chapitre 4	344
La cartographie de John S.Dryzek	344
Tableaux comparatifs des constructions de M.Hulme et de J.Dryzek	347
Chapitre 7	348
Cartes sémantiques	348
Le paysage axiologique – morceaux choisis	351
Chapitre 9	362
Posters des soutiens et adversaires à la loi CO2	362
Cartes sémantiques de campagne	364
Carnet de campagne	365
Taxes et coûts	
(In)justice climatique	
Optimisme technologique vs. Inefficacité	
Chapitre 10	371
Questionnaire	371
Syntaxe (SPSS)	375
Complément d'enquête	383
Types de questions	
Attitudes – Question Q4.3	
Groupes et hiérarchisation des pratiques	
Tableaux et graphiques en relation avec le corps du texte	387

Chapitre 5 : Ce qui nous divise

« Je crois [...] qu'il y a quatre caractéristiques qui questionnent la validité et la nécessité de l'objectif des 'deux degrés' pour les politiques climatiques : son universalité, son ambiguïté, ainsi que le fait qu'il soit inatteignable et illégitime. »¹⁴³
(M.Hulme)

Au début du chapitre précédent, nous avons vu que deux écologistes de renom, P.Roch et B.Piccard, s'opposent sur toute la ligne quant à la plupart des sujets liés à l'environnement. Pourtant, on ne peut pas dire qu'un des deux est *davantage* écologiste, ou se soucie *davantage* du climat que l'autre. Nous concluons à travers la théorie de M.Hulme (2022) que nos deux protagonistes ont une idée, une ligne idéologique divergente. A travers les descendants de la théorie culturelle, nous comprenons que ces postures qui quadrillent la lutte contre le changement climatique se révèlent bien souvent *intrinsèquement contradictoires*. Tout comme une vision 'égalitariste' s'oppose à une vision 'hiérarchique', le fait de favoriser, par exemple, le développement technologique, est tout à fait incompatible avec le fait de le freiner ; et ainsi de suite.

Le travail de ce chapitre 5 est de cartographier au mieux ces grands écarts. Cette tâche s'annonce ardue. Nous devons nous servir des limites du cadre moral (ç̣) pour chercher ce qui, sans les franchir (et donc sans être en porte-à-faux avec l'injonction universelle de réduire les émissions de gaz à effet de serre), se trouve aux extrémités de celui-ci. Il s'agit donc de poser les questions les plus fondamentales parmi celles auxquelles le consensus scientifique ne permet pas, et ne permettra jamais, d'apporter des réponses définitives. Posons ces trois questions ainsi :

- Quel doit être, *in fine*, l'*objectif* de la lutte contre le changement climatique ?
- Quels sont les *moyens* qu'il est légitime d'utiliser pour atteindre cet objectif ?
- *A qui* cet objectif s'adresse-t-il ?

Dans les trois cas, nous verrons que les échelles sont ainsi construites que deux personnes qui se trouvent aux deux extrémités d'un même axe auraient un discours si diamétralement opposé qu'ils auraient l'impression de détenir chacun une vérité contradictoire. C'est la raison pour laquelle j'utilise le terme *Antinomie* qui, dans son acceptation de logique formelle, signifie qu'on est face à deux propositions individuellement vraies, mais qui, ensemble, forment une contradiction.

Ainsi qu'on l'a déjà évoqué plus haut, il ne s'agit pas là de dresser une catégorisation aux frontières étanches, mais une typologie sous forme d'axes continus, le long desquels les individus se positionnent (figure 22, p94).

¹⁴³ "I believe [...] four characteristics of the 'two degrees' target – its universality, its ambiguity, its unachievability and its illegitimacy – challenge its validity and necessity for climate policy-making" (2013 : 89).

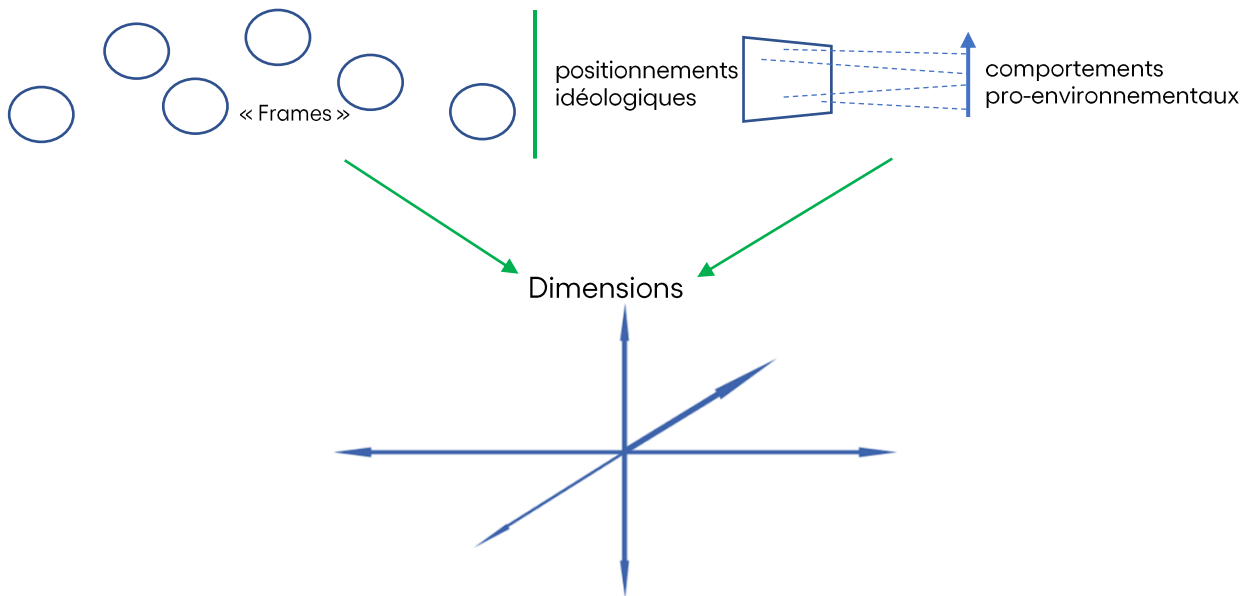


Figure 21. Nouveau renversement de configuration théorique.

Nous voyons aussi à travers ce schéma qu'il n'y a aucune *détermination* préalable du positionnement sur un axe par rapport à un autre : aucune zone de cet espace tridimensionnel est *a priori* impossible d'être représentée. Nous pouvons bien entendu faire l'hypothèse selon laquelle on observera des liens entre les différents axes – nous y reviendrons longuement lors de la quatrième partie de ce travail.

1 – L'objectif | Antinomie des fins

Nous baptisons la question de l'objectif comme étant l'Antinomie des fins ; c'est peut-être la plus générale, la plus profonde et la plus complexe des antinomies. Elle provient du fait que l'impératif moral de réduire les émissions de gaz à effet de serre ne nous dise ni quel doit être le rythme de cette réduction, ni même quel niveau il faut atteindre à moyen et à long terme (W.Nordhaus 2007). Rappelons-nous (voir ç2) que le seuil des 2°C, ou le fait de marteler l'intention de 'maintenir en vie' l'objectif de 1,5°C, sont autant de discours non pas scientifiques, mais *politiques*. Ces seuils en degrés Celsius ont succédé au seuil d'une concentration de CO₂ dans l'atmosphère, et il leur a succédé le concept de *neutralité carbone*, qui permet par exemple à la Suisse de se fixer un objectif, d'ici 2050, qui prévoit le maintien d'un pourcentage d'émissions jugées 'irréductibles'.

A supposer que la Suisse atteigne cet objectif de neutralité carbone, cela signifiera-t-il pour autant qu'en 2050, le pays aura « résolu » le problème du changement climatique à l'échelle nationale ? Rien n'est moins sûr, puisque, comme nous l'avons expliqué (ç1), la température globale moyenne n'est qu'une *condition* de base qui, lorsqu'elle évolue – c'est-à-dire lorsque la température augmente – implique que les risques associés (catastrophes naturelles, perte de biodiversité, famines, conflits, etc.) soient décuplés. Il se peut donc fort bien qu'être 'neutre en carbone' ne soit qu'un objectif intermédiaire, et qu'ensuite un nouvel objectif soit décrété, par exemple de faire en sorte que la température globale baisse. Il se

peut aussi que la neutralité soit remplacée par un autre concept, repoussée à une date ultérieure, etc. C'est pourquoi l'objectif en lui-même peut être un sujet de controverses morales, en fonction de l'idée que l'on se fait, non pas du changement climatique cette fois-ci, mais de la vie sur Terre au XXII^e siècle et au-delà.

Si, par exemple, nous ne nous soucions que de la survie de l'espèce humaine, indépendamment des zones dans lesquelles il sera possible de vivre, de la manière de se nourrir, etc., alors un réchauffement de +3°C ou +4°C ne sera considéré, selon toute vraisemblance, que comme une contingence dont les effets néfastes sont à pondérer avec les avantages de continuer d'émettre de grandes quantités de gaz à effet de serre. En revanche, si chaque fraction de degré en plus est vu comme un crime impardonnable, eu égard aux conséquences non seulement sur les humains, mais aussi sur l'ensemble des espèces vivantes – à l'image par exemple de la foi des jainistes les plus rigoristes – alors les moyens de prévention et d'endiguement les plus coercitifs devront être utilisés.

Nature et valeur intrinsèque

Répondre à l'Antinomie des fins peut ainsi être vu comme le fait de déterminer l'attitude que les humains devraient avoir sur Terre, en relation avec le reste du vivant. N.deLongeaux (2015) file une belle métaphore en personnifiant trois figures possibles : le *propriétaire*, l'*usufruitier* ou l'*invité*. En tant que propriétaires, il nous appartient de modeler l'environnement à notre guise et selon nos besoins. En tant qu'usufruitiers, nous devons reconnaître l'importance des éléments de l'environnement dont nous bénéficions, de sorte de les préserver sur le long terme. En tant qu'invités, la règle d'or sera de ne pas créer de désordre, fût-ce à notre avantage et sur le long terme. L'auteur soutient qu'il n'y a pas suffisamment de débat sur la question de savoir quelle attitude est appropriée dans quel contexte.

Si ces catégories *nominales* nous semblent, à l'image des 'bulles' de M.Hulme (ç4), trop englobantes, il apparaît qu'une échelle de « prééminence » des humains sur Terre est un axe potentiellement très disputé et très intéressant à prendre comme premier sujet de dispute idéologique (figure 23).

Prééminence minimale des humains sur Terre Prééminence maximale des humains sur Terre

Figure 22. Antinomie des fins. A gauche, la figure exacerbée de l' 'invité' ; à droite, la figure exacerbée du 'propriétaire'.

L'écocentrisme comme holisme

Cette échelle, qui, malgré son importance, semble rarement soumise au jugement de la population, fait l'objet d'un débat constant en éthique de l'environnement. Le questionnement grandiloquent de la place des humains sur Terre fait prendre conscience du caractère vertigineux de cette question : si le changement climatique engendre inévitablement des pertes, qu'est-ce qui vaut la peine d'être préservé *pour soi-même* ? Est-ce que les animaux, comme l'interrogent S.Caney et D.Bell (2011: 305), ont une *valeur*

morale indépendante ? C.Batavia et M.Nelson (2017 : 369) utilisent l'adjectif *intrinsèque* dans leur définition de l'*anthropocentrisme* :

« vision selon laquelle seuls les humains ont [une valeur intrinsèque], et donc seuls les humains sont dignes d'une considération morale directe. [...] A l'inverse, le non-anthropocentrisme désigne toute perspective qui reconnaît [une valeur intrinsèque] à au moins un être non humain, et de ce fait, attribue à ce non-humain une considération morale directe. »¹⁴⁴

Cette définition d'une valeur intrinsèque comme *digne d'une considération morale directe* (c'est-à-dire inconditionnelle) est communément admise. Partant, il est assez évident que, en tout cas depuis l'abolition de l'esclavage, la valeur intrinsèque des humains fait l'objet d'un consensus quasi-universel : la vie d'un humain a une valeur *parce qu'il s'agit de la vie d'un humain*, et non pour une raison instrumentale. En revanche, cette notion fait débat pour ce qui est des êtres vivants non humains, aussi dénommés « non-humains ». Or, comme l'expliquent C.Batavia et M.Nelson, c'est justement d'après le critère d'attribution d'une valeur intrinsèque aux seuls humains que l'on distingue l'anthropocentrisme.

Les philosophies « non-anthropocentristes » sont plurielles, puisqu'il s'agit de définir ce qu'on ajoute en tant qu'entités non humaines comme dignes de valeur intrinsèque, et comment ces différentes entités interagissent (J.Piccolo 2017). Une distinction est notamment faite entre 'biocentrisme' et 'écocentrisme' (voir par exemple C.Larrère 1997 ; J.-Y.Goffi 2003 ; S.Ferrari 2021), catégories reprises jusque dans certaines enquêtes quantitatives (J.-P.Bozonnet 2010). Le biocentrisme est alors décrit comme la doctrine selon laquelle chaque être *vivant* – y compris non-humain – a, précisément, une valeur intrinsèque, tandis que l'écocentrisme se rapporte à une vision *holiste* de la nature, dans laquelle une espèce a une valeur intrinsèque au sein de son écosystème si, et seulement si elle profite, précisément, à l'écosystème en question. En ce sens, le jaïnisme est biocentriste, tandis que le fait de s'attaquer aux espèces invasives n'est pas en contradiction avec l'écocentrisme. G.Hess (2013 : 155-166) complexifie la typologie en ajoutant d'autres catégories (physiocentrisme, pathocentrisme, ...). Il distingue en outre deux types d'éthiques environnementales, 'cognitives' et 'pragmatiques' : tandis que les premières sont purement théoriques, les secondes sont orientées vers l'action (p162).

En somme, les controverses morales sont potentiellement plus vastes que celles que nous décrivons ici *via* un axe idéologique qui comporte deux idéaux-types antinomiques. Toutefois, ce qui est important pour notre propos, c'est de réaliser que ces catégorisations, quelles que soient leurs divergences, suggèrent fortement qu'il s'agit effectivement d'axe(s) et non d'une catégorisation stricte : on peut, *plus ou moins*, considérer que certaines

¹⁴⁴ "Anthropocentrism [...] is the view that only humans possess [intrinsic value], and therefore humans alone are worthy of direct moral consideration [...]. Non-anthropocentrism, conversely, is any perspective recognizing [intrinsic value] in at least some nonhumans, and thus granting those nonhumans direct moral consideration."

espèces non-humaines ont un droit moral intrinsèque à la vie, qu'à l'inverse, les humains ont *plus ou moins* un droit moral à la prééminence sur Terre.

La critique de l'anthropocentrisme en philosophie

Tandis que le monde moderne s'est largement développé selon une vision anthropocentriste, ce qu'on a longtemps appelé « écologie » en est précisément une critique idéologique (L.Charles et B.Kalaora 2003), portée par des philosophes environnementaux. On retient souvent le nom d'A.Leopold comme précurseur d'une idéologie écocentriste.¹⁴⁵ Dans son livre référence, *Almanach d'un comté des sables* (2017 [1949]), il soutient précisément les animaux ne devraient pas être considérés uniquement d'après leur utilité pour les humains, mais en tant qu'êtres vivants à part entière ; nous voyons qu'il s'agit peu ou prou de la définition du non-anthropocentrisme décrite plus haut ; autant dire qu'il reste une référence incontournable.

Un autre point de départ souvent mentionnée est l'ouvrage de R.Routley, paru en 1973, et qui a pour titre *Is There a Need for a New, an Environmental Ethics ?* (voir p.ex. M.Pederson et P.Sandin 2013). Dans ce texte, l'auteur fait une expérience de pensée dans laquelle l'humanité a disparu, à l'exception d'un spécimen qui, conséquemment, ne peut pas nuire à d'autres humains. Or, même dans ce cas, dit l'auteur, ce « dernier homme » aurait tort de détruire son environnement ou d'autres espèces sans raison ; ce serait agir *mal*. C'est cette réflexion qui a donné naissance à la notion de valeur intrinsèque : si on estime que R.Routley a raison, alors on estime du même coup que la nature a une valeur au-delà de tout ce que peuvent en tirer les humains ; comme le résume J.Callicott (1984 : 300), « *Il semble qu'il y ait quelque chose de [clairement moralement] faux à propos de la destruction radicale des vies non humaines sur Terre* »¹⁴⁶.

Mais comme évoqué plus haut, certains ne s'arrêtent pas à cette définition « minimaliste » du non-anthropocentriste (pour une revue exhaustive des différents courants qui se réclament de l'écologie, voir F.Dufoing 2012). Il existe aussi des auteurs beaucoup plus radicaux, comme A.Næss, fondateur d'un courant que l'on appelle 'écologie profonde' (« deep ecology »), et dont F.Dufoing (p55) parle en ces termes : « *La pratique de l'écologiste de terrain le conduit à éprouver un respect profond, voire une vénération, pour les différentes formes et modes de vie. Il acquiert une connaissance de l'intérieur, une sorte de connaissance que les autres hommes réservent d'ordinaire à leurs semblables* ». On voit ici que ce que veut dire A.Næss, c'est que les humains ne devraient pas se sentir avoir davantage de responsabilité vis-à-vis des autres espèces que d'eux-mêmes.

¹⁴⁵ En tout cas dans le monde « moderne » : ainsi que l'explique P.Descola (2015), l'écocentrisme est depuis bien longtemps au cœur de la vie de nombreuses sociétés non-occidentales. Par ailleurs, les historiens C.Bonneuil et J.-B.Fressoz (2013), que l'on a croisés au chapitre 1, font référence à des livres plus anciens, comme 'les ressources combustibles du monde' de L.deLaunay (1914), 'Road to Survival' de W.Vogt (1948) ou 'Our Plundered Planet' de F.Osborn (1948) (non référencés ici).

¹⁴⁶ « *there seems to be something [clearly morally] wrong about the radical destruction of non-human life on Earth* ». Dans le même recueil d'ouvrages, C.Stone (2007) critique la métaphore du « vaisseau spatial Terre » de R.Fuller (1969), artefact... humain par excellence.

Cette idée est exprimée encore plus clairement par H.Rolston (1985), autre fer de lance des pourfendeurs de l'anthropocentrisme depuis les années 1970. Cette contestation de la prépondérance que revendiquent généralement les humains vis-à-vis du bien-être des non-humains (ou, si l'on parle de territoire, la légitimité de leur préemption) est des plus radicales :

« Les êtres humains ont sans doute leurs raisons de penser que les intérêts des êtres humains doivent toujours avoir la priorité et l'emporter sur les considérations qu'inspire le bien-être des autres êtres non humains. De la même manière, les Américains ont sans doute leurs raisons de penser que leurs intérêts doivent toujours avoir la priorité et l'emporter sur les considérations qu'inspirent les intérêts de ceux qui ne sont pas des Américains. [...] avouez qu'aucune de ces deux positions ne se recommande par sa moralité. »¹⁴⁷

Il s'agit là d'une proposition archétypique, qui implique que la notion de responsabilité soit étendue aux non-humains – il ne s'agit pas que de ne pas leur nuire, mais de *veiller* à leur bien-être, puisque nous sommes les seuls capables d'endosser une telle responsabilité.

Enfin, comme l'explique C.Larrère (2010), selon certains écocentrismes (au sens holiste défini plus haut), l'idée que nous faisons *partie* de la nature est au cœur de l'hypothèse Gaïa (ç4 – pour une interprétation approfondie, voir B.Latour 2015). Cette vision, n'en déplaise à F.Flipo (2023), recèle une part non négligeable de spiritualité, la figure de Gaïa s'apparentant à celle d'une divinité.¹⁴⁸

Services écosystémiques

Pour B.Morizot (2018), la question de l'écocentrisme est un « faux débat », car un environnement sain est une condition nécessaire aux humains eux-mêmes. Cette volonté de réconcilier toutes les parties s'exprime au travers de l'avènement du concept de 'services écosystémiques', qui désigne précisément les inconvénients et pertes potentielles *pour les humains* de la dégradation des biotopes ou de milieux naturels – forêts, glaciers, etc. (C.Batavia et M.Nelson 2017 ; M.Lim et al. 2018).

Comme nous le verrons de manière empirique, la tentation d'un tel argument rassembleur est forte en politique. On préférera par exemple soutenir que la fonte des glaciers est néfaste *parce qu'elle* implique potentiellement des glissements de terrain et des pénuries d'eau, plutôt que de mettre en avant l'impossibilité de l'adaptation, pour certaines espèces animales, aux nouvelles conditions climatiques. Les spécialistes des sciences naturelles

¹⁴⁷ Interview donné par H.Afeissa (2008) : https://www.nonfiction.fr/article-1196-entretien_avec_holmes_rolston_iii.htm .

¹⁴⁸ Cette remarque fait écho aux travaux de l'historien L.White (2019 [1979]), qui prend St-François d'Assise comme référence. Dans les systèmes 'non naturalistes' (P.Descola 2015), le totémisme par exemple est un lien évident entre écocentrisme et religion. G.Carbou (2019) parle de « spiritualistes » pour parler, entre autres, d'A.Næss. J.-Y.Goffi (2009) se penche sur les vertus associées à l'environnementalisme, comme la 'simplicité' ou encore l' 'humilité', qui sont aussi des vertus que l'on prête à la spiritualité. F.Flipo (2023) tient à nuancer ce lien, en disant que les écocentrismes se distinguent clairement par leur propension à se baser sur des faits scientifiques et ne sont pas du tout 'new age'. Mais sa démonstration s'achève plutôt sur un questionnement entre la religion et la science.

tendent aussi à insister sur les menaces qui pèsent sur les humains.¹⁴⁹ Une stratégie en la matière est de mettre en exergue les ‘tipping points’ (points de bascule), que l’on a déjà évoqués (ç3), pour indiquer que *tout* vaut mieux qu’un réchauffement planétaire.

Toutefois, comme le dit J.Piccolo (2017), la tentation de gommer les différentes sensibilités idéologiques en signifiant que tous les arguments mènent à la même conclusion risque de subsumer tout un pan de la littérature philosophique qui, précisément, s’est efforcée d’attribuer une valeur intrinsèque aux espèces non-humaines (voir par exemple W.Staples et P.Cafaro 2012). Aussi, en mettant tout sur le dos des services écosystémiques, on prend le risque de devoir contorsionner les arguments au cas par cas – notamment lorsqu’une analyse en termes de coûts/bénéfices est défavorable aux non-humains. L’exemple stéréotypique est la disparition annoncée des ours polaires, mais on peut aussi prendre un cas emblématique déjà advenu : la mort du dernier rhinocéros blanc. Personne ne va jusqu’à montrer – ni même, à ma connaissance, prétendre – que la disparition de cette espèce-là engendre une cascade de conséquences qui touchera les humains. Une analyse purement anthropocentriste n’arriverait donc *a priori* jamais à la conclusion que cet événement devait être considéré comme un drame.

En ce sens, parler de services écosystémiques cache un penchant anthropocentriste (E.Turnhout et al. 2016), qu’il s’agit de distinguer en l’éloignant d’autres postures sur notre axe idéologique. Cette préférence anthropocentriste est au cœur du discours du GIEC, lorsqu’il lie les objectifs de lutte contre le changement climatique avec l’ensemble plus généraliste des ‘Objectifs du Développement Durable’. Dans le dernier rapport (AR6 – voir ç1), on trouve le bilan des énergies renouvelables et, plus généralement, des moyens d’endiguement, considérés du point de vue de ce que cela apporte ou coûte à l’aboutissement (ou non) de ces Objectifs du développement durable – on parle de « co-bénéfices » lorsqu’une action de lutte engendre une amélioration d’un autre de ces Objectifs (C.Cassen et al. 2015). En d’autres termes, l’accent est porté sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre *en relation* à d’autres préoccupations sociétales.

Le souci pour les générations futures fait face à une ambivalence semblable. B.Norton (1987 : 46) ajoute à la définition de l’anthropocentrisme cette distance temporelle, puisque pour lui, la prémisse à tout anthropocentrisme est de soutenir que « *les membres de toutes les espèces doivent agir de sorte de protéger leur propre vie et de perpétuer leur propre espèce.* »¹⁵⁰. Le souci des générations futures serait donc ainsi un souci avant tout anthropocentriste (comme si l’on disait : ‘*human first*’). A l’inverse, comme le font valoir C.Coglianesse et S.Starobin (2020 : 3), la décision des autorités néozélandaises d’octroyer

¹⁴⁹ Par exemple, W.Ripple et al. (2022) font valoir que rien qu’en examinant les changements passés, en vingt ans, aux Etats-Unis, les surfaces brûlées par les incendies ont plus que doublé, de même que l’argent versé suite à des inondations. Outre les catastrophes naturelles, les auteurs mentionnent les vecteurs de maladie, comme le virus de la dengue, qui devient plus virulent.

Voir aussi la page consacrée au changement climatique de l’Organisation Mondiale de la Santé : <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/climate-change-and-health>

¹⁵⁰ “members of all species must act in such a way as to protect their own individual lives and to perpetuate their own species.”

les mêmes droits juridiques à la rivière Whanganui qu'aux humains est une hérésie d'un point de vue anthropocentriste.

Notons à ce titre que, comme nous l'avons dit en préambule, un axe est plus facile à opérationnaliser que des catégories figées. En guise d'illustration, il est intéressant de noter que G.Hess (2013 : 270) classe H.Jonas parmi les écocentristes, du fait qu'il « *confère une valeur à tous les êtres de la nature : organismes, océans, montagnes, etc.* ». Dans le même temps, G.Hess souligne que l'auteur du 'principe responsabilité' a « *toutefois le souci moral fondamental de la préservation d'une vie humainement digne* ». Le fait que G.Hess s'empresse de le préciser laisse penser que ce n'est pas le souci des écocentristes les plus radicaux. Plutôt qu'un classement dans une catégorie, on est ainsi plus à l'aise de pouvoir faire varier un curseur le long de l'axe de l'Antinomie des fins.

Implications

L'Antinomie des fins et le fait que les non-humains soient dotés ou non (et dans quelle mesure) de valeur morale a des implications importantes. Nous en relevons ici deux, qui traitent respectivement de l'emprise humaine sur Terre en termes de population et sur la nature d'un réchauffement « idéal ».

Surpopulation et réchauffement « idéal »

La figure de l'invité sur Terre (N.deLongeaux 2015) peut pousser à questionner le droit moral des humains à être toujours plus nombreux sur Terre, dans la mesure où ils déséquilibrent les écosystèmes au point d'être à l'origine d'une extinction de masse. Voyons plutôt cette citation de M.Bourban (2019 : 16) :

« Bien qu'elle ne soit pas la cause unique de la perturbation anthropique du système climatique, la croissance démographique a contribué depuis des décennies à la radicalisation de l'empreinte carbone des sociétés humaines, notamment dans les pays développés »

Il s'agit là du renouvellement d'une critique que l'on peut faire remonter au célèbre économiste T.Malthus ; toutefois, c'est au moment où l'inquiétude des scientifiques quant à l'environnement (ç1) se fait vive que se développe la croisade contre la surpopulation et ses ravages écologique. On retient souvent la date de 1967, durant laquelle P.Ehrlich lance avec *La bombe « P »*¹⁵¹ ce pavé dans la mare politique. La lettre 'P' désigne le mot 'population' et le titre est assez éloquent quant au caractère catastrophiste de l'ouvrage. Le rapport Meadows (1972 ; ç1) fait d'ailleurs de ce néomalthusianisme un élément phare, sans toutefois que le lien avec le changement climatique ne puisse encore être fait.

En 1972, P.Ehrlich et J.Holdren développent l'idée d'un problème lié à la population en rendant célèbre une équation (I=PAT) selon laquelle les conséquences environnementales

¹⁵¹ Inspiré directement d'un livre plus ancien (1954) intitulé « The Population Bomb » (voir J.Véron 2013). Notons que d'après J.Véron, la réflexion de G.Hardin (voir ç1) est elle aussi imprégnée de malthusianisme.

potentiellement dramatiques sont indissociables du nombre d'humains vivant sur Terre.¹⁵² Bien que d'autres lettres rejoignent le 'P', le livre paru quatre ans auparavant ainsi qu'un article paru un an plus tôt (P.Ehrlich et J.Holdren 1971) sont autant d'indices du fait que celle-ci reste la lettre la plus importante aux yeux des auteurs. Le changement climatique offre une nouvelle heure de gloire inattendue à l'angoisse liée à la surpopulation, puisque mécaniquement, chaque humain supplémentaire apporte son lot d'émissions de gaz à effet de serre (B.O'Neill et al. 2012 ; E.Rosa et T.Dietz 2012 ; F.Fizaine 2021), au point que le thème de la stérilisation volontaire comme acte écologiste n'est plus un tabou chez les plus jeunes générations. Or, il faut noter que la concentration sur ce thème revient à prioriser l'existence des humains – et non leurs activités – comme responsables du changement climatique.

Par là même, les discussions autour de la 'justice climatique (ç4) ainsi qu'entre les émissions 'de survie' et 'de luxe' ont tendance à s'estomper. C'est pourquoi il n'est pas étonnant que R.Brulle et R.Dunlap (2015 : 14), par exemple, décrivent cette approche comme de celles qui *dépolitisent* le problème, puisque la responsabilité est diffuse et les responsables ne sont pas clairement nommés.¹⁵³ Cependant, grâce à la construction de l'axe lié à l'Antinomie des fins, nous pouvons situer cette préoccupation comme étant au cœur d'une idéologie *non-anthropocentriste*.

Le deuxième exemple de confrontation potentielle entre anthropocentristes et écocentristes est celle d'un éventuel niveau de réchauffement qui pourrait être considéré comme idéal.¹⁵⁴ Si l'on reprend la métaphore de l'invité sur Terre (N.deLongeaux 2015), un invité n'est pas censé modifier l'état de la maison de son hôte. Toute modification anthropique du Système-Terre est donc *par définition* néfaste. Au contraire, dans une vision anthropocentriste radicale – selon laquelle, on le rappelle, les éléments non-humains sont en quelque sorte *au service* de ces derniers, une chose est bonne si, et seulement si les humains sortent gagnants. Dans ce sens, la question d'un climat – et donc d'un réchauffement planétaire – « idéal » est tout sauf absurde ; en tout cas, elle mérite d'être posée et n'a pas de réponses *a priori*.

Cette question s'est développée dans le champ des sciences économiques, et certains chercheurs se demandent depuis longtemps comment pondérer « *le coût des réductions des émissions [...] en comparaison des bénéfices économiques du fait d'éviter des dommages futurs dus au réchauffement global* » (W.Cline 1992 : 3).¹⁵⁵ Aussi, d'après R.Tol (R.Hahn et A.Ulph 2012 : 3), un « *réchauffement jusqu'à 2°C pourrait en fait avoir un impact positif sur le bilan économique mondial* »,¹⁵⁶ tandis qu'une augmentation bien supérieure

¹⁵² | = impact ; P = population ; A = affluence ; T = technologie. La lettre 'T' fait le lien avec la *décroissance* (voir plus bas).

¹⁵³ Les auteurs parlent et dénoncent un 'Post-Political Framing'. On notera le terme 'framing', qui était aussi celui de M.Hulme (ç4).

¹⁵⁴ C.Azar (2007) se demandait, de façon rhétorique : 'les émissions optimales de CO₂ le sont-elles vraiment ?

¹⁵⁵ "the economic cost of reducing emissions [...] in comparison to the economic benefit of avoiding future damage from global warming".

¹⁵⁶ "warming up to 2 degrees Celsius (2°C) might actually have a positive impact on global economic input".

engendrerait probablement davantage d'effets néfastes plombant la productivité. A l'époque des premières estimations, l'économiste W.Nordhaus (1977 : 344) estimait qu'un réchauffement de 3°C serait « *une limite raisonnable à imposer d'après les connaissances actuelles* ». ¹⁵⁷ Ce faisant, W.Nordhaus n'a certainement pas comptabilisé les pertes non humaines, mais a peut-être fait une balance entre les 'gagnants' et les 'perdants', comme le cartographie J.Puaschunder (2017, 2020) à l'échelle mondiale. Cela n'est possible que si l'on estime qu'il puisse y avoir des gagnants – ce qui semble incohérent avec une vision holiste du système-Terre. ¹⁵⁸

Une tentative de médiation : l'anthropocentrisme faible

D'après C.Larrère (2010), l'anthropocentrisme est défendu bien au-delà de ces considérations avant tout économiques, par exemple au début des années 1990 par P.VanParijs et F.DeRoose ou encore L.Ferry. Ce dernier craint que le fait de renoncer à la prééminence des humains comporte un grand risque de dérive autoritaire, voire fascisante (V.deNguyen 1993). Or, cette question démocratique tourmente visiblement effectivement quelques écocentristes. Par exemple, d'après R.Willis *et al.* (2022), J.Lovelock (inventeur de l'hypothèse Gaïa) émettait des doutes quant au bienfondé de la démocratie pour faire face au changement climatique. Et d'après J.Dryzek (2005 [1997] : 36), R.Heilbroner était si écoanxieux (même si ce terme n'existait pas encore) qu'il estimait que la seule solution résidait en un gouvernement répressif sur fond religieux.

La critique anthropocentriste a été récemment remise au goût du jour par le journaliste F.Azihari (2021), sur un ton qui montre que la controverse est vive. L'article de C.Batavia et M.Nelson cité en début de section a lui aussi suscité des réactions anthropocentristes, à l'image de T.Schaubroeck (2018), qui estime que les mesures de bien-être humain sont celles qui doivent dominer. S.Caney (2010), pour sa part, estime que *si* le changement climatique est une menace pour les droits humains (ce qui fait peu de doute aux yeux de l'auteur), alors il est possible de revendiquer une orientation résolument anthropocentriste dans les discussions autour des décisions collectives.

Pour reprendre les termes de N.deLongeaux (2015), la figure du propriétaire et celle de l'invité sont deux idéaux-types opposés et rarement poussés à leur extrême. De nos jours, Buffalo Bill ne fait plus rêver grand-monde, si bien que les attitudes radicalement anthropocentristes sont difficiles à tenir. Ainsi, le braconnage de la grande faune est quasi unanimement condamné, tout comme d'autres pratiques pourtant légales – on se souvient de l'émoi suscité en Suisse romande après la diffusion d'un reportage sur le tir des bouquetins en Valais par de riches étrangers (RTS, 03.11.2019). A l'inverse, comme évoqué plus haut, la lutte contre certaines espèces invasives, à l'image du moustique-tigre, est

¹⁵⁷ "a reasonable upper limit to impose at the stage of knowledge"

¹⁵⁸ On pourrait certes, dans une optique moins anthropocentriste, procéder à de telles cartographies pour le monde animal ; on verrait peut-être que les céphalopodes profitent de leurs stratégies d'adaptation supérieure à celles des poissons pour étendre leur influence... Je n'ai toutefois pas connaissance d'une telle entreprise, ce qui pousse à penser à que le questionnement autour du réchauffement idéal est lié à une orientation anthropocentriste.

quasiment unanimement saluée (C.Claeys et J.Sérandour 2009). Ce dernier exemple va dans le sens de ce que nous exprimons, puisque les auteurs montrent bien que si l'accord de principe est quasi-unanime pour « démostiquer », les controverses s'expriment dès qu'on parle de mesures concrètes, comme l'utilisation de certains produits phytosanitaires. On retrouve ici A.Sen (2012 : 303) :

« ce qui fait la valeur de l'environnement n'est pas seulement ce qu'il contient, mais aussi les possibilités qu'il offre aux humains. Son impact sur les vies humaines compte énormément. [...] l'éradication de la variole n'est pas perçue comme un appauvrissement de la nature au même titre que la destruction des forêts »¹⁵⁹

Dans ces exemples, les 'possibilités [que l'environnement] offre aux humains' (voir citation ci-dessus) renvoient toujours à des valeurs largement utilitaires. C'est cette focale qu'essaie d'élargir B.Norton (1987), en différenciant les valeurs 'instrumentales' (littéralement 'valeurs de demande'), et les autres types de valeurs (appelées 'valeurs transformatives').¹⁶⁰

B.Norton constate qu'il paraît raisonnable de faire le pari que le monde ne sera pas converti du jour au lendemain et de façon massive à l'écocentrisme ou à d'autres formes de non-anthropocentrisme ; voire que les écocentristes qui prétendent que nous, humains, puissions endosser la responsabilité de veiller au bien-être des non-humains pèchent par excès d'optimisme... sur la nature humaine. En outre, bien souvent, on ne sait pas quels sont les impacts en termes de services écosystémiques d'une espèce en particulier. Dans un exemple teinté d'humour (1987 : 124-125), il compare le fait de préserver une espèce au motif qu'elle pourrait potentiellement, un jour, s'avérer utile, aux greniers d'une maison habitée depuis des décennies par une personne incapable de jeter des vieilleries, et qui les garde « au cas où ». Cette justification-là, dit B.Norton, n'est pas très pertinente pour la préservation des espèces.

Il fait cependant l'hypothèse qu'il n'y a pas besoin non plus de faire appel à des considérations écocentristes pour défendre politiquement un projet dont les intérêts dépassent ceux des humains ; ou plutôt, cela dépend de ce qu'on entend par 'intérêt', qu'il faudrait élargir au-delà de la sphère matérialiste. Cette approche, appelée « pragmatique » par C.Larrère (2010), est celle que promeut B.Norton (2007) sous l'appellation 'Anthropocentrisme faible'. Si le fait d'observer une nature intact est un plaisir pour les yeux, alors c'est une raison tout à fait valable, nous dit B.Norton, pour la préserver – comme dans l'exemple des ours polaires (voir plus haut). L'ours n'apporte peut-être pas de plus-value matérielle indispensable ; mais il apporte quelque chose potentiellement jugé tout aussi important, voire davantage : la grâce, la force, la solitude, etc. On ne peut

¹⁵⁹ On notera la différence de *connotation* entre les termes 'éradication' et 'destruction', que nous approfondirons à partir du chapitre 7.

¹⁶⁰ Notons que cette distinction existe aussi dans le champ de l'économie comportementale, où l'on montre que les individus – et même les pays – pondèrent *de facto* l'intérêt matériel ou économique avec de nombreux autres intérêts « généraux » (G.Asheim 2012).

clairement pas parler de valeur instrumentale, mais elle reste foncièrement *humaine* ; de même pour les valeurs religieuses ou symboliques (1987 : 118). B.Norton en arrive au tableau 10 (p103). On voit qu'il n'est pas possible de considérer le bonheur « non-matériel » des espèces non-humaines, mais qu'il est possible de le faire *pour* les humains.

Ce tableau est une clé de lecture indispensable pour comprendre comment peuvent se forger des consensus politiques autour de mesures controversées – à condition, comme nous le ferons, de prendre soin à nous distancier de ces cases pour nous mouvoir le long du fil continu qui va de l'anthropocentrisme le plus affirmé à sa critique la plus virulente.

Tableau 8. Tiré de B.Norton (1987 : 185). L'auteur juge la position *anthropocentriste forte* moralement bancal, et la position *écocentriste idéaliste* et non majoritaire.

Pourquoi préserver les espèces ?		
	Pour satisfaire les humains	Pour satisfaire les non-humains
Pour des valeurs instrumentales	Anthropocentrisme fort	Écocentrisme (« non-anthropocentrisme »)
Pour des valeurs non-instrumentales	Anthropocentrisme faible	[sans objet]

2 – Les moyens | Technocratie et décroissance

Un débat peut fort bien achopper sur l'Antinomie des fins, et conduire à une impossibilité de consensus ; mais elle n'est pas la seule, et ce n'est pas parce que deux interlocuteurs sont en phase sur la place des humains sur Terre – qu'ils tomberont nécessairement d'accord sur les mesures de lutte à adopter, loin s'en faut. L'Antinomie des moyens, sur laquelle nous allons nous pencher à présent, figure parmi les points de discorde les plus souvent discutés. Il s'agit d'une question que les médias aiment mettre en évidence, et dont la politique s'est emparée depuis longtemps. Ce clivage porte sur ce que nous appelons les « moyens » de lutte.

Le consensus scientifique établit que les énergies fossiles (pétrole, charbon et gaz naturel) sont à l'origine de l'augmentation de la concentration de CO₂. Or, nous souhaitons (impératif moral) qu'il y ait moins de CO₂ dans l'atmosphère. Trois familles de moyens s'opposent les unes aux autres :

- Consommer moins d'énergie ;
- Remplacer les sources d'énergie fossiles par des sources d'énergie renouvelables ;
- « Compenser » les émissions par des 'soustractions' de gaz à effet de serre.

D'une manière générale, on voit que ces différentes philosophies supposent des recours tout à fait différents aux outils technologiques : consommer moins d'énergie suppose

Les outils technologiques
sont nos ennemis

Les outils technologiques
sont nos alliés

Figure 23

surtout de se passer de certaines techniques énergivores, tandis que les autres stratégies, *a fortiori* la dernière, ne suppose pas forcément de baisse de la consommation finale d'énergie (figure 25).

Puisqu'une fois encore, il faut nommer les contraires, nous parlerons d'une opposition entre des idéologies contradictoires : la *décroissance* (à gauche sur le schéma) et la *technocratie* (à sa droite). La première porte pour principe que la technique est responsable du marasme dans lequel nous nous trouvons, et pour laquelle même les énergies renouvelables sont vues avec beaucoup de scepticisme. La seconde peut être définie comme l'idée selon laquelle, au contraire, le progrès de la technique sont non seulement nécessaires, mais aussi souhaitables pour effectuer une transition énergétique, voire pour retirer le CO₂ de l'atmosphère.

Pour résumer, plus le lien entre les activités humaines et le changement climatique est coupé tôt, plus on se montre décroissant (figure 26). Là encore, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un continuum et non de bulles. Bien que cet abus de langage soit souvent inévitable, et que ce travail ne fait sans doute pas exception, on ne devrait pas dire qu'il y a « des » décroissants et « des » technocrates, mais des *sensibilités* décroissantes et technocrates qui, parfois, peuvent glisser le long de l'axe.



Figure 24

Optimisme technologique

Pour les plus technocrates, la question se résume donc à couper le lien entre utilisation d'énergies fossiles et effet de serre. Ce lien ne faisant *a priori* pas intervenir les humains, il semble pour le moins ambitieux de prétendre que nous puissions agir à ce niveau-là. Pourtant, les adeptes de *géoingénierie* sont persuadés que ce lien-là doit aussi être questionné (pour une discussion pionnière, voir D.Jamieson 1996). Les techniques de *géoingénierie* sont celles qui permettent de modifier sciemment le climat ; d'après O.Edenhofer *et al.* (2011 : 2), leur objectif est « d'altérer délibérément le système climatique de manière à minorer les conséquences du changement climatique »¹⁶¹. Les auteurs précisent que la *géoingénierie* « diffère de la modification du climat et de l'ingénierie écologique », mais que les frontières entre ces différents concepts sont « ténues ».¹⁶² Nous laissons ces différenciations aux experts du domaine, et insistons plutôt sur le fait que, dans ce cas-là aussi, il y a tout un continuum dans l'optimisme technologique.

¹⁶¹ « *deliberately alter the climate system in order to alleviate the impacts of climate change* ». Voir à l'adresse suivante : https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/05/EM_GeoE_Meeting_Report_final.pdf .

¹⁶² « *Geoengineering is different from weather modification and ecological engineering, but the boundary can be fuzzy* »

Solutionnisme technologique

Le procédé le plus développé en la matière consiste à ‘capturer’ le CO₂, puis de le stocker sous terre, c’est-à-dire d’où il avait été extrait. Dans l’idéal, cette technique serait bel et bien à même de couper le lien physique entre la consommation d’énergies fossiles et l’effet de serre. Tandis que cette technologie en est à ses balbutiements, le Conseil fédéral prévoit de stocker ainsi douze millions tonnes de CO₂ d’ici 2050.¹⁶³ Cela peut aussi consister en une reforestation des zones déboisées, puisque les arbres et les plantes emmagasinent du CO₂ (on parle de ‘puits de carbone’).¹⁶⁴ D’autres idées sont de plus en plus discutées, qui restent pour l’instant extrêmement marginales, comme par exemple la modification de l’albédo, soit de sprayer des aérosols dans l’atmosphère, ou encore d’augmenter artificiellement la couverture nuageuse. Les spécialistes différencient ainsi les techniques dites d’‘extraction du CO₂ atmosphérique’ (‘carbon dioxide removal’, CDR), à l’image des premières, et de celles dites de ‘gestion du rayonnement solaire’ (‘solar radiation management’, SRM), à l’image des dernières mentionnées (voir I.Pavel 2022). Il va sans dire que les secondes sont nettement plus controversées que les premières.

Dans un livre très médiatisé, C.Hamilton (2013) critique cette posture technophile en désignant les ingénieurs et autres personnes impliquées dans le développement de ces technologies comme « apprentis sorciers du climat », terme connoté négativement s’il en est. De même, J.Brulle R.Dunlap (2015) définissent le *solutionnisme technologique* comme la doctrine selon laquelle la confiance en l’avenir est intacte : des solutions vont de toute façon être trouvées ; il n’y a donc pas lieu de s’inquiéter du changement climatique. Selon cette définition, le solutionnisme technologique se situe en-dehors de notre cadre moral, puisqu’il revient à négliger l’atténuation du changement climatique au profit de la seule *adaptation*. R.Briday (2014) ou encore R.Duterme (2022) n’hésitent pas à classer ce discours parmi les climatosceptiques. Il faut dire que le sophisme est ostensible s’il est construit comme suit : *Les problèmes ont jusqu’à présent toujours été résolus / Donc nous résoudrons les problèmes à l’avenir.*

La nuance peut être fine entre technocratie et solutionnisme technologique, et le cas de B.Lomborg illustre depuis longtemps cette tension. Chantre des sceptiques pour les uns, génie technocrate pour d’autres, le titre de son livre phare, *Smart Solutions to Climate Change* (2010), se passe quasiment de commentaires. Car si utiliser le vocable ‘solutions’ est déjà un marqueur technocratique, l’affubler de l’adjectif ‘smart’ le fait redoubler d’un imaginaire fait de conquêtes technologiques sur les misères du quotidien.¹⁶⁵ Mais pour qualifier une telle posture de *solutionniste*, il faudrait démontrer qu’elle sort du cadre moral.

¹⁶³ <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/info-specialistes/extraction-et-stockage-du-co2.html>

¹⁶⁴ La différence entre reforester et créer de nouveaux espaces végétalisés est expliquée dans le dernier rapport du GIEC (AR6, WGIII, TS).

¹⁶⁵ On retrouve ce terme dans le concept de *Smart cities*, notion-clé de la « nouvelle écologie urbaine » (voir F.Filipo et al. 2020). Ces villes intelligentes et hyperconnectées font sans doute rêver ou faire des cauchemars, proportionnellement au positionnement de chacun le long de l’échelle continue qui va de la technocratie à la décroissance.

Aussi, l'idéal technocratique en tant que tel peut aussi 'simplement' consister à chercher les technologies qui pourraient participer à la lutte contre le changement climatique, sans postuler ni la *garantie de succès* de cette quête, ni le fait qu'il s'agisse de la *seule* option possible en toutes circonstances. On peut, sans le disqualifier, voir cet idéal comme un *optimisme de la nouveauté* vis-à-vis des technologies, considérées « sympathiques » ('friendly') par W.Nordhaus (2011). Il ne s'agit pas d'une pétition de principe, ni de tout miser sur l'adaptation au détriment de l'endiguement, mais de trouver des moyens technologiques d'endiguer le changement climatique.

Ce qu'il faut retenir à ce stade, c'est que la question n'est, ici aussi, profondément morale. On le remarque facilement en s'arrêtant comme nous le faisons depuis tout à l'heure sur certains termes utilisés (apprentis sorciers, 'smart' solutions, etc.). Politiquement, on l'a dit, un des objectifs les plus en vogue est de tendre vers une *neutralité carbone* (somme nulle entre les émissions et le 'stockage' d'émissions). Dans un esprit technocrate, cela revient à utiliser des termes évocateurs, comme 'Drawdown',¹⁶⁶ ou encore « Race to Zero », expression phare de la COP26 à Glasgow. Preuve des métaphores sportives (M.Hulme 2022), on trouvait régulièrement, au côtés du président de la COP26, un dénommé N.Topping, aponyme s'il en est puisqu'il était officiellement honoré du titre de « high level champion ». Selon cette optique, la lutte contre le changement climatique est ainsi une sorte de concours qu'il s'agit de remporter.

L'affinité avec ces termes distingue assez immédiatement les individus selon leur préférence idéologique. A partir du moment où l'on est moins technocrate, l'optimisme envers les technologies se transforme très rapidement en accusation d'apprentis sorciers. Mais comme nous n'avons de cesse de le répéter, cette échelle n'est pas binaire, et les détracteurs de la géoingénierie ne sont pas nécessairement fermés à toute forme de technocratie, comme le démontre une autre expression centrale dans le débat : la *transition énergétique*.

La transition énergétique

Le principe de l'idée de transition est de substituer la consommation d'énergie issue des énergies fossiles par des énergies *renouvelables* ; il s'agit d'un transfert technologique des produits pétroliers vers l'électricité, et de produire celle-ci indépendamment du charbon, du pétrole et du gaz naturel. Appliquer une transition énergétique ne signifie toujours pas consommer moins d'énergie finale. Aussi, les adeptes d'une *croissance verte*, comme nous l'avons vu avec B.Piccard au chapitre 4, estiment qu'il est tout à fait possible de continuer à accroître la consommation et, partant, la croissance économique ; c'est ce que fait valoir N.Stern (2015 : 33) :

¹⁶⁶ Voir l'imaginaire porté par le 'Drawdown project' : https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/05/EM_GeoE_Meeting_Report_final.pdf

« Il y a des chemins qui combinent la croissance économique et les responsabilités climatique et environnementale. Nous en savons assez pour prendre ces chemins, et les analyses les plus récentes montrent que des instruments [économiques] adaptés et les technologies existantes peuvent générer à la fois une croissance et de fortes réductions d'émissions »¹⁶⁷

En accolant les 'instruments économiques adaptés' et les 'technologies existantes', N.Stern montre que la croissance économique et en fait intimement liée au développement technologique. Aussi, ce que dit l'auteur est qu'il est nécessaire de *découpler* la croissance économique et les émissions de gaz à effet de serre ; or, un tel découplage n'est possible qu'avec des nouvelles technologies, qui permettront cette transition.

Le développement économique comme salut

En 1992, T.Schelling montre que le développement économique doit être prioritaire face à l'endiguement du changement climatique, car un pays plus solide économiquement est aussi mieux armé pour s'adapter aux conséquences néfastes du réchauffement. Selon cette théorie, la meilleure stratégie pour un pays de lutter contre le changement climatique est son développement économique :

« Si le revenu par habitant croît ces 40 prochaines années comme il a crû ces 40 dernières années, la vulnérabilité face au changement climatique devrait diminuer, et les ressources disponibles pour s'y adapter devraient être plus importantes. Je ne dis pas cela pour minimiser le sérieux du changement climatique, mais [...] la meilleure défense [des pays pauvres] pourrait être de poursuivre leur développement. »¹⁶⁸

Aussi, il vaut mieux, pour ces pays, se développer *quitte* à *accroître* encore le changement climatique, puisque ses conséquences néfastes pourront mieux être absorbées. Autant dire que ce raisonnement a fait tache d'huile (d'où la notion de 'consensus' – voir ci-dessous). R.Mendelsohn (2012) fait par exemple valoir que les sociétés qui dépendent largement de l'agriculture sont nettement les plus vulnérables aux variations climatiques. Aussi, D.Frame et C.Hepburn (2012) titraient ainsi une des sections « *Emerging markets and their inconvenient truth* » (p150).¹⁶⁹ Ces auteurs insistent ainsi sur le fait que le secteur 'recherche et développement' est celui qui doit être soutenu en priorité par les Etats qui veulent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

¹⁶⁷ "There are indeed paths that combine economic growth with climate and environmental responsibility. We know enough to embark on them, and the most recent analysis shows that wise instruments and existing technologies can generate both growth and strong emissions reductions."

¹⁶⁸ "If per capita income growth in the next 40 years compares with the 40 years just past, vulnerability to climate change should diminish, and the resources available for adaptation should be greater. I say this not to minimize concern about climate change, but [...] the best defense against climate change may be [the] own continued development" (p6)

¹⁶⁹ Il s'agissait de rebondir sur le titre 'An Inconvenient Truth' que A.Gore avait publié peu auparavant, et dans lequel il reprenait la critique positiviste classique contre les négateurs.

En 2012, un groupe d'économistes (R.Hahn et al.) décrivent en dix points ce qu'ils appellent le 'Consensus de Schelling', du nom d'un des premiers économistes à s'être intéressé au changement climatique (T.Schelling 1973 ; 1992 – voir encadré). Ce consensus marque l'orthodoxie libérale de la discipline, en faisant valoir que les investissements dans l'innovation et la technologie sont l'un des éléments les plus importants dans l'optique de réaliser une transition énergétique. Pour cette raison, on se doit de protéger toute forme de propriété privée, garante des sources de la motivation... et donc de l'espoir de réussir magistralement la transition (L.Cohen et A.Glazer 2012).

Il va sans dire que pour les moins technophiles, le consensus de Schelling n'en est pas vraiment un, et le 'découplage' que les capitalistes appellent de leurs vœux n'est pas réalisable (J.Vogel et J.Hickel 2023). Actuellement, il est facile de montrer que les émissions de gaz à effet de serre sont étroitement corrélées au niveau de vie d'un pays (R.York et J.McGee 2017 ; P.Bihouix 2019).

Le lien avec la transition énergétique est clair à la lecture du titre d'une conférence donnée par J.-B.Fressoz.¹⁷⁰ Avec C.Bonneuil (2013), l'auteur soutient que les sources d'énergie sont *cumulatives*, puisque le charbon n'a pas disparu quand le pétrole a commencé à être utilisé, le pétrole n'a pas disparu à l'avènement du nucléaire, etc. Selon cette logique, les énergies renouvelables ne feront pas baisser les émissions de gaz à effet de serre des énergies fossiles, mais induiront une plus grande utilisation globale d'énergie :

« [La] 'transition énergétique' correspond en fait très précisément à l'inverse du processus qu'il convient de faire advenir de nos jours dans le contexte de la crise climatique [...] si l'histoire nous apprend bien une chose, c'est qu'il n'y a en fait jamais eu de transition énergétique. On ne passe pas du bois au charbon, puis du charbon au pétrole, puis du pétrole au nucléaire. L'histoire de l'énergie n'est pas celle de transitions, mais celle d'additions successives de nouvelles sources d'énergie primaire. » (p121)

Cet argument, si on le juge sévèrement, est un sophisme parfaitement symétrique à celui concernant le 'solutionnisme technologique' : *Jusqu'à aujourd'hui, les énergies ont toujours été cumulatives / Donc les énergies seront toujours cumulatives dans le futur*. Mais comme précédemment, il faut considérer que ces différentes visions de la transition relatent en fait des positionnements idéologiques opposés et irréconciliables.

Le lien étroit que nous avons relevé entre technique et économie explique que la décroissance soit une critique simultanée de ces deux champs. C'est pourquoi le postulat des plus décroissants est justement de dire que le système capitaliste porte *en lui-même* les germes d'une destruction de la planète (L.Barbosa 2009). Comme le fait valoir J.Urry (2010), l'exploitation des travailleurs de jadis s'est doublée d'une exploitation de la nature et des écosystèmes. Penser que l'on peut régler ce problème en restant dans la logique de

¹⁷⁰ A découvrir en suivant ce lien : <https://mrmondialisation.org/transition-piege-a-con/>.

croissance est donc une illusion ; on ne peut régler le problème sans penser ‘post-capitalisme’. Si tant est qu’une transition énergétique puisse se produire, il faudrait donc d’abord assister à une transition économique (voir aussi C.Jonet 2010 ; G.Carbou 2021).

Une critique économique et sociale

Souvenons-nous des critiques des marchands de doute (ç3). Ce que nous avons laissé de côté jusqu’ici, c’est le fait que bien souvent, ces critiques nomment de façon très directe leurs ‘ennemis’. Glavovic et al. (2021 : 1), auteurs de l’idée du ‘moratoire’, les définissent ainsi :

« pas seulement l’industrie fossile et d’autres industries déterminées à préserver une économie basée sur le fossile, mais aussi des organisations conservatrices, libertaires et industrielles, ainsi que les leaders politiques opposés à toute régulation étatique, ainsi que des personnes influentes qui, dans les sociétés occidentales, tentent – consciemment ou inconsciemment – de maintenir leur style de vie et l’accaparement des ressources planétaires »¹⁷¹

Tous les ‘ennemis’ cités, à commencer par les *lobbies pétroliers*, ont des « intérêts particuliers » (‘vested interests’) qui, bien entendu, vont à l’encontre de l’intérêt général. Or, tant que ces entités sont aussi puissantes, elles restent capables de dicter l’agenda et d’empêcher la réalisation d’un endiguement rapide du changement climatique. On voit ainsi le lien assez direct entre la situation actuelle et la logique dominante du marché.

Capitalisme et décroissance

Selon cette perspective, le changement climatique est vu comme servant les intérêts des classes dominantes, et donc comme un objet de lutte sociale, objectivation de l’aliénation des individus (C.Aspe et M.Jacqué 2012 ; J.-B.Comby 2019). Nous vivons dans un monde où nos activités et notre travail nous poussent à accomplir des tâches dont la conséquence va à l’encontre de notre propre bien-être. Comme dans une pièce de théâtre, tout le monde joue le rôle qui lui a été attribué, et il est impossible d’en sortir, alors même que le scénario est mauvais.

Cette posture a donné lieu à un néologisme, les *Carbon Majors*, qui désigne les entreprises extractrices de ressources fossiles les plus polluantes¹⁷² (R.Heede 2013). Les décroissants parviennent ainsi facilement à montrer la corrélation presque parfaite avec l’évolution des gaz à effet de serre dans l’atmosphère (figure 26, p111). La conclusion coule alors de source

¹⁷¹ “not only fossil fuel industries and other industries determined to sustain a fossil fuel economy, but also conservative, libertarian and pro-corporate organizations and thought leaders opposed to government regulation and affluent individuals in high-emitting societies who – consciously or subconsciously – seek to protect their high-carbon lifestyles and disproportionate appropriation of planetary resources”.

¹⁷² Par simplicité de langage, nous nous autorisons à parler des émissions de CO₂ comme de ‘pollution’, bien que celles-ci n’en soient pas au sens strict.

(p238) : « près de deux tiers des émissions de carbone et de méthane peuvent être attribuées à 90 entités »¹⁷³ (p238).

A y regarder de près, cette figure exprime surtout une tautologie, à savoir que les entreprises qui vendent le plus de pétrole sont celles dont le pétrole contribue le plus au réchauffement. Aussi, il est

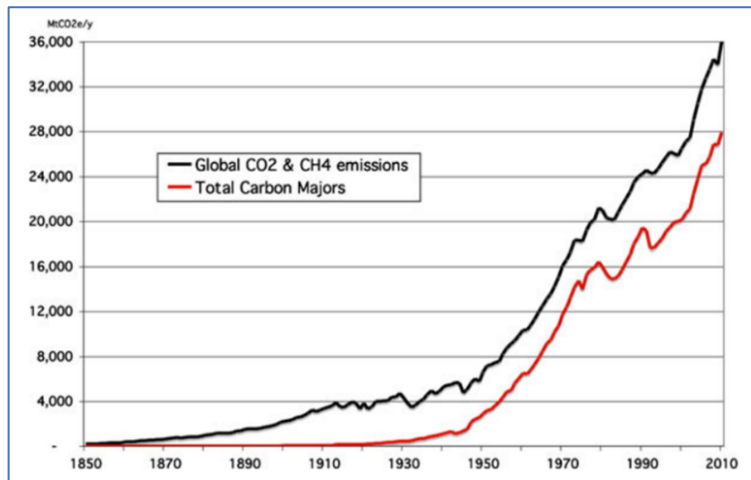


Figure 25. R.Heede, 2013 : 234.

tout à fait concevable d'imaginer un monde dans lequel la répartition des parts de marché dans ce secteur serait égalitaire, et où les émissions de gaz à effet de serre seraient pourtant tout aussi élevées, voire davantage ; et il y aurait encore un sophisme à considérer que cette représentation graphique est la seule qui comptabilise objectivement les émissions.¹⁷⁴

Mais il faut la considérer comme l'expression d'une orientation idéologique, en l'occurrence, typique de la *décroissance* économique, issue du marxisme, et qui est un champ de recherche relativement actif en sociologie et en économie *hétérodoxe* (opposée au néolibéralisme). Aussi, la figure 27 est certes une donnée scientifique, mais une donnée *morale*ment marquée : R.Heede cherche à susciter l'indignation morale vis-à-vis des Carbon Majors (voir L.d'Ambrosio 2021). C'est ainsi que malgré leur positionnement épistémologique diamétralement opposé, la critique marxisante des lobbies pétroliers et celle, « positiviste », des marchands de doute, trouvent un terrain naturel d'entente, les « coupables » étant au fond les mêmes personnes (soit les magnats des énergies fossiles ou leurs suppôts).

Notons encore que la critique du modèle de développement technologique ne date pas d'hier, puisque les écologistes pionniers cités dans la section 1 l'avait parfois déjà formulée. Elle est reprise par W.Catton dans *Overshoot* (1980) et se poursuit au fil des décennies. L'un de ses représentants les plus virulents est P.Bihouix (2014 : 18-19) : « Face à [...] la maladie inquiétante et barbare de l' 'Anthropocène', nous [...] faisons semblant d'espérer qu'une croissance future devenue 'verte' résoudra les maux engendrés par nos activités passées.

¹⁷³ "nearly two-third of [...] carbon dioxide and methane emissions can be attributed to 90 entities". On voit aussi la référence à la comptabilité « historique », que nous avons discutée au chapitre 3.

¹⁷⁴ Ce sophisme s'exprime sous cette forme : *Certaines entreprises actives dans l'extraction des combustibles fossiles ont un poids économique majeur | Donc les émissions mondiales sont trop élevées.* Or, ces mêmes entreprises pourraient avoir un poids majeur tout en émettant beaucoup moins (par exemple si la demande venait à baisser). J'ai eu l'occasion de discuter avec plusieurs tenants de la décroissance économique qui ne voient pas en quoi il s'agit là d'un sophisme – preuve qu'il s'agit d'un bon indicateur quant au positionnement sur cet axe.

Jusqu'à affirmer de manière absurde qu'il faudrait même accélérer puisqu' 'un peu de croissance polluée, beaucoup de croissance dépolluée'.#°Je n'y crois pas. Je n'y crois plus. ».

La critique décroissante en économie

Historiquement, la critique du capitalisme n'a rien de décroissant, étant donné que le marxisme est à l'origine *productiviste*,¹⁷⁵ et que la productivité est très exactement ce que dénoncent les décroissants (S.Juan 2011 ; Y.Moulier Boutang 2022). Il est intéressant de constater que ce dilemme moral ressurgit parfois, fracturant en France les partis de gauche et les syndicats (on a pu s'en rendre compte lorsque ces derniers s'opposaient à la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim). Le terme 'décroissance' est issu des travaux de N.Georgescu-Roegen sur l'*entropie* ; toutefois, il semblerait que l'auteur lui-même ne soit pas décroissant au sens où on l'admet aujourd'hui (A.Missemer 2015).

Parmi les références unanimement adouées par les décroissants, le nom qui ressort le plus souvent est peut-être celui d'A.Gorz (1977), à qui l'on prête d'avoir fait la synthèse entre la critique marxiste du capitalisme et la critique décroissante de la technique d'I.Illich.¹⁷⁶ Ainsi, certains passages sont radicalement décroissants, et sont à la fois une critique du capitalisme et des techniques :

« L'ambiguïté de l'impératif écologique vient de là : à partir du moment où il est pris à leur compte par les appareils du pouvoir, il sert à renforcer leur domination sur la vie quotidienne et le milieu social » (2020 : 119)

Notons au passage qu'en revanche, A.Gorz n'était pas du tout écocentriste, comme en témoigne une formule restée célèbre : *« la nature n'est pas bonne pour l'homme »* (cité par G.Azam 2013 : 107).

P.Charbonnier (2017) explique qu'il y a une filiation entre les travaux économiques hétérodoxes de K.Polanyi et la critique décroissante. Ses représentants actuels sont des économistes comme C.Arnsperger, N.Klein ou T.Piketty. Les décroissants critiquent par exemple le concept de 'croissance verte' ou de 'capitalisme vert' (D.Tanuro 2012), qui est à leurs yeux un oxymore (S.Latouche 2019 ; G.Azam 2021).

¹⁷⁵ Rappelons-nous que K.Marx, dont l'œuvre est encore antérieure à celle d'E.Durkheim, a vécu à une époque où l'écologisme n'était pas un thème de discussion.

¹⁷⁶ Pour I.Illich, la société industrielle est vouée à l'impasse : il faut urgemment de repenser un modèle de société qui promeuve l'autonomie des individus en-dehors de l'accumulation de richesses et de biens matériels (le *convivialisme*). D'après M.Szuba (2014), I.Illich n'est pas fermé à l'idée de restreindre, s'il le faut, les libertés individuelles – ce que K.Marx aurait sans doute contesté.

Source vs. Quantité d'énergie

Une image assez éloquente pour déterminer l'orientation idéologique d'un individu sur l'Antinomie des moyens est de comprendre si le nœud du problème se situe autour des sources d'énergie ou autour de la quantité d'énergie dépensée. On a dit plus haut que le maître mot des technocrates est 'transition', dont le but est d'adapter la quantité d'énergie produite à la demande (nos besoins en termes de consommation d'énergie). Celui des décroissants est alors la *sobriété* (F.Flipo 2020), entendue comme la priorité absolue à toute mesure de réduction des émissions – le but devient alors d'adapter notre mode de vie en fonction de l'énergie à disposition. On retrouve P.Bihoux (2014 : 115-116) :

« pourquoi se lancer dans un gigantesque programme éolien [...] afin d'illuminer nos rues commerçantes avec des éclairages de Noël [...] ? Pourquoi couvrir des hectares de panneaux solaires pour alimenter les panneaux publicitaires [...] ? Pourquoi se lancer dans des programmes compliqués de stockage par méthanisation, par batteries (polluantes), par stations de pompage entre deux barrages, afin de gérer l'intermittence des sources d'énergie et maintenir ainsi les vitrines et les enseignes éclairées la nuit ? »

Cet extrait, combiné à celui, juste au-dessus, où le même auteur critiquait le système capitaliste, illustre parfaitement les deux faces – économique et technologique – de la pièce décroissante. Ce deuxième extrait indique que le problème ne concerne pas vraiment, ou pas seulement, la façon dont l'énergie est produite, mais dont elle est consommée ; ce sont nos modes de vie qui sont questionnés. La partie sur les panneaux solaires est particulièrement instructive, puisque les énergies renouvelables sont justement mises en avant par les technocrates comme un moyen de réaliser la *transition énergétique* (qui évite de devoir réfléchir sur les modes de vie en tant que tel), et que, comme nous l'avons vu avec P.Roch (ç4), la plupart des écologistes soutiennent leur développement.

Aussi, d'après la décroissance, le principal écueil des technocrates est d'être persuadés que les énergies renouvelables le sont réellement, et ne sont pas qu'une « fuite en avant », à l'image du hamster dans sa roue, si bine que résoudre les problèmes actuels signifie inmanquablement créer des problèmes pour demain. Les décroissants s'en prennent ainsi au « mythe du progrès » (J.-L.Roques 2015) qui serait pourtant quasi-universel¹⁷⁷ : tandis que les sociétés sont devenues séculaires, le progrès technologique est parvenu à fédérer toutes les strates sociales, tant et si bien qu'il est devenu un dogme qu'il est inconcevable de remettre en question (J.Bouveresse 2017). Le changement climatique vient bouleverser

¹⁷⁷ Des expressions comme « faire des progrès » ou « on n'arrête pas le progrès » sont des illustrations simples de la puissance de cette idée. Progresser signifie ainsi toujours s'approcher du but, et même en politique, lorsqu'on oppose les camps 'progressiste' et 'conservateur', c'est rarement pour faire les louanges du second... alors que le terme 'conserver', dans le domaine de l'environnement, est connoté positivement.

cet ordre des choses, puisque le progrès n'est pas une solution, mais il est la cause de la situation catastrophique que le XXI^e siècle devra traverser.

On retrouve une fois de plus l'aspect moral de cette posture, qui questionne des termes comme 'solutions', dont on a vu plus haut qu'ils étaient mis en avant par les technocrates. Les décroissants parleront plus volontiers de solutions « supposées » (T.Brulavoine *et al.* 2015 ; F.Flipo 2019 ; N.Magalhães 2021), ce qui renverse la connotation de ce terme. Si l'on pense au domaine de la mobilité, alors que la mobilité électrique est considérée comme un moyen de transition, les décroissants pointent du doigt les défauts dans la fabrication des batteries, et en concluent que, tout bien considéré, il n'est pas du tout certain qu'une voiture électrique est plus écologique qu'une voiture à essence – surtout si on conduit cette dernière jusqu'à son terme, et qu'on ne change pas de voiture comme de chemise (même si acheter des nouvelles chemises n'est pas non plus très durable). C'est ce qui faisait dire à J.-B.Fressoz (conférence précédemment citée) qu'une voiture était de toute façon nocive, puisqu'elle demandait de déplacer une tonne de métal pour transporter 80 kilos de chair. Il en va de même de l'aviation civile, dont les technocrates les plus optimistes estiment que le secteur aérien tiendra son pari de devenir neutre en carbone d'ici 2035.

Pour la deuxième fois, nous sommes donc face à une antinomie. Pour les uns, les technologies et la croissance économique sont *nécessaires* à la transition énergétique, et donc à la lutte contre le changement climatique ; pour d'autres, elles sont *délétères* – V.Sapovadia (2020) utilise le terme 'dévastatrices'. Le spectre des opinions est tout aussi vaste que pour l'Antinomie des fins. A la marge, il existe sans doute des *transhumanistes*, selon qui il ne serait surtout pas dramatique de vivre comme des robots sur une autre planète (voir la critique de F.D'Ambrosio-Boudet 2018). A l'extrême opposé, certains sont peut-être tentés par l'idée d'un « retour à la nature », comme on le retrouve par exemple dans la fiction *Into the Wild*, soit l'idée de se replier, de retrouver de l'humanité dans la sobriété la plus pure en éliminant tout ce qui est artefact.

Entre les deux, tout une palette d'opinion est bien sûr possible. D.Chakrabarty (2009 ; 2018), décroissant dans l'âme, nuance pourtant cet impératif avec celui de développement ('consensus de Schelling'). Il fait valoir que si la colonisation a eu pour effet de ralentir le développement des pays dudit Tiers-Monde, et si le développement est synonyme d'émissions plus élevée, alors la colonisation a « permis » d'éviter une quantité d'émissions encore plus élevée. Faire comme s'il était préférable de vivre avec moins de consommation est donc en quelque sorte hypocrite.

Comme annoncé en préambule, ce clivage entre technocrates et décroissants est celui qui enflamme le plus la sphère politique. Tel un masque de Janus, celle-ci peut à la fois être considérée comme la source de tous les maux – dans le cas qui nous occupe, du changement climatique – et comme la source de toutes les solutions. Intuitivement, eu égard à la critique du capitalisme inhérente à la décroissance, nous aurions intuitivement

tendance à lier la gauche politique avec la décroissance, et la droite avec la technocratie. Pourtant, lorsqu'il est question de moyens de lutte, la transition énergétique est relativement consensuelle en politique, comme l'illustre la volonté de développement des énergies renouvelables ou de l'électromobilité. Dans le même temps, la sobriété faisait explicitement partie du programme de la Stratégie énergétique 2050 (voir ç2), avec un article stipulant l'objectif de réduction de la *consommation finale* d'énergie. Il semble que cet aspect ait été quelque peu oublié depuis, et que la sobriété ne soit plus à l'ordre de jour.

3 – La responsabilité | Antinomie du leadership

Même si deux acteurs s'accordent quant au but de la lutte contre le changement climatique (Antinomie des fins) et à la façon de l'atteindre (Antinomie des moyens), il n'est pas encore sûr qu'ils militent en faveur des mêmes décisions collectives. Une troisième dimension, que nous nous proposons d'explorer à présent, est celle qui répondra à la question suivante : à *qui* s'adresse la lutte contre le changement climatique ? Lorsque N.Stern (2015) titre son livre « *Why Are We Waiting ?* », qui est le « We » ? Comme le demande F.D'Ambrosio-Boudet (2018 : 4), « *Qui parmi nous doit limiter qui et au nom de quels droits ?* ». La planète se réchauffe ; indépendamment de nos convictions sur la nature humaine ainsi que sur le poids des technologies, *qui s'en charge ?* Il s'agit de la question de la *distribution des responsabilités*, que nous avons déjà abordée lorsque nous avons parlé de la critique des marchands de doute (ç3).¹⁷⁸ La polysémie du terme *responsabilité* peut correspondre à deux questions : i) A qui la faute ? ; ii) A qui le leadership ? La réponse à ces deux questions est parfois la même, mais pas toujours.

Il me semble que seul le facteur du leadership – soit le fait de déterminer qui est compétent pour d'occuper de la lutte contre le changement climatique – permet de forger une opinion quant aux décisions collectives à prendre. A l'inverse, le fait de désigner les coupables (faute) intervient plutôt en tant que cause de la posture liée au leadership (nous reprendrons cette discussion au chapitre 7). C'est pourquoi cette antinomie est celle du *leadership*. Par ailleurs, comme pour les deux antinomies précédentes, nous cherchons ce qui peut échelonner les postures le long d'un axe continu, et c'est pourquoi nous décrivons cet axe comme celui du rôle des individus (figure 27).

L'endiguement repose sur
des individus actifs

L'endiguement repose
sur des individus passifs

Figure 26

Sur la gauche de la figure 27, on trouvera la posture selon laquelle la lutte contre le changement climatique dépend de ce que les *individus* endosseront de manière active leur

¹⁷⁸ La critique des 'marchands de doute' finit parfois par rejoindre celle des 'Carbon majors' dont nous venons de parler. En effet, les marchands de doute ne sont autres que les compagnies pétrolières, qui ont un intérêt évident à pouvoir continuer d'extraire le plus possible de pétrole du sous-sol. La critique morale porte ainsi à la fois sur le système économique capitaliste et sur la distribution des responsabilités.

responsabilité. A l'opposé de cet axe, sur sa droite, les individus ne peuvent pas se voir attribuer un rôle prépondérant ; ils ne sont que les 'marionnettes' des structures *mondiales*. Pour la troisième fois, nous pouvons imaginer tout une palette de postures intermédiaires. Deux concepts me semblent absolument centraux pour l'attribution des responsabilités : celui d'*empreinte écologique* (et son dérivé, l'*empreinte carbone*) et celui d'*externalités*. Ces deux concepts ont le même but, à savoir comprendre comment qui tient le couteau par le manche.

Empreinte écologique et empreinte carbone

Le monde se familiarise en 1996 avec le concept d'empreinte écologique, au détour d'un livre éponyme (voir M.Wackernagel et W.Rees 2005). Comme l'expliquent A.Boutaud et N.Gondran (2018 [2009]), l'idée de ses concepteurs était de pouvoir mesurer en un seul indicateur simple, à l'image du PIB dans le champ de l'économie, l'impact des activités humaines sur Terre : ainsi, l'empreinte écologique cherche « à représenter la quantité de capacité régénérative de la biosphère nécessaire au fonctionnement de l'économie humaine pendant une année et pour une population donnée » (p44).¹⁷⁹ Sur cette base, le *Global Footprint Network*, réseau international en la matière, calcule chaque année le « jour du dépassement », soit le jour où les humains ont épuisé les ressources qui se régénéreront cette année-là (le 2 août pour l'année 2023). D'après M.Wackernagel et al. (2002), c'est à la fin des années 1970 que le monde a commencé à dépasser ses capacités (figure 28).

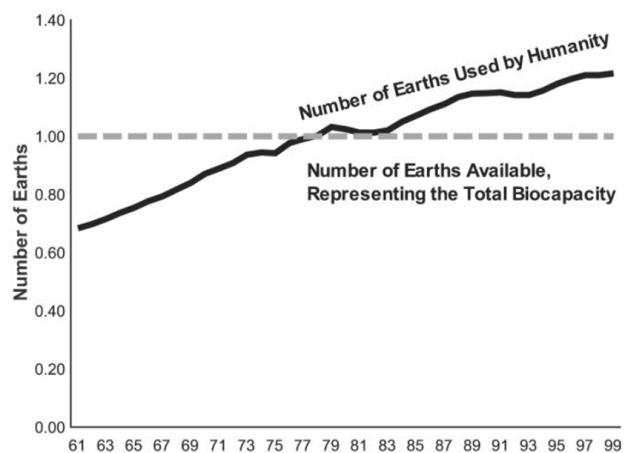


Figure 27. M.Wackernagel et al. (2002 : 9269).

Comptabilités nationales

Le fait qu'A.Boutaud et N.Gondran parlent de 'population donnée' fait référence au fait que cette empreinte écologique est généralement aussi calculée pour chaque pays. Cette échelle, souvent utilisée (M.Wackernagel et al. 2004), permet de réintroduire la question de la justice environnementale (ç3), en insistant par exemple sur les inégalités mondiales. A ce titre, le concept d'*écologisme des pauvres*, mis en avant par J.Martínez-Alier, montre que toutes les émissions ne se valent pas (voir M.Drique 2015 ; N.Naoufal 2016).

Cependant, même dans une comptabilité nationale, la présentation des chiffres peut faire l'objet de controverses idéologiques (figure 30, p117 – les deux cartes sont tirées du site du *Global Footprint Network*¹⁸⁰). La carte gauche représente l'empreinte moyenne par

¹⁷⁹ Pour un détail des méthodes de calcul, voir A.Boutaud et N.Gondran (2018 [2009] : 58-67).

¹⁸⁰ <https://www.footprintnetwork.org/> (état des cartes : mai 2020).

habitant et par pays. Sans surprise, on y apprend que ce sont les individus des pays riches, ainsi que les monarchies pétrolières, qui affichent le plus mauvais score. Comme évoqué dans la section précédente, la corrélation avec la richesse d'un pays en termes de PIB est par ailleurs très forte. La carte de droite, quant à elle, montre l'empreinte brute, globale, de

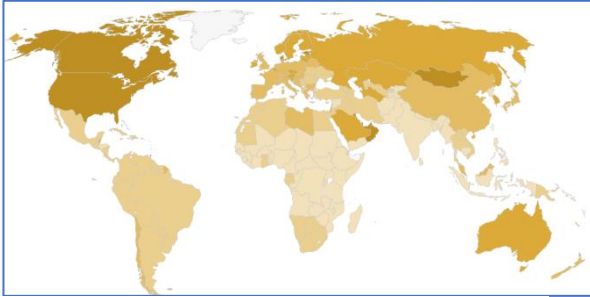


Figure 29a : empreinte écologique par personne et par pays. Plus un pays est foncé, plus son empreinte écologique par habitant est élevée.

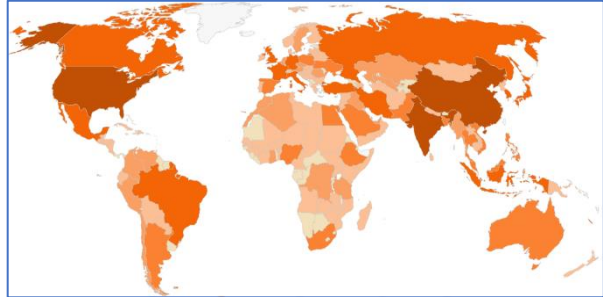


Figure 29b : empreinte écologique absolue par pays. Plus la couleur est foncée, plus son empreinte est importante.

chaque pays.

Nous voyons ainsi que le fait d'illustrer les données scientifiques selon une présentation plutôt qu'une autre implique de prendre un 'parti' idéologique quant à la responsabilité en termes de leadership. Cette responsabilité n'est évidemment pas du tout la même selon que l'on regarde la carte de gauche ou de droite (en l'occurrence, la carte de droite déresponsabilise les petits pays). Nous aurions aussi pu mettre une autre carte produite par le Global Footprint Network, qui indique le 'bilan' écologique de chaque pays, et qui favorise les Etats couverts de forêts.

Plus récemment, des calculs similaires s'opèrent, qui se focalisent sur le « coût » des activités humaines en termes spécifiques d'émissions de gaz à effet de serre, calculé en *équivalent CO₂*.¹⁸¹ On parle alors d'empreinte *carbone*, avec laquelle il est aussi possible de fabriquer des cartes par pays. Là encore, en fonction des critères retenus, les cartes n'ont pas la même allure : K.Steiningger *et al.* (2016) proposent par exemple plusieurs lectures différentes, en termes d'investissements, de production ou de consommation de gaz à effet de serre. Il n'est pas étonnant, dès lors, que chaque pays s'attèle à jouer de cette flexibilité pour mettre en avant la composition qui l'avantage le plus. Mais ce qu'il faut aussi retenir pour notre propos, c'est que ces présentations « par pays » sont elles-mêmes un type parmi d'autres de présentation de la responsabilité-leadership, et qu'elles peuvent à leur tour être questionnées.

Ecocitoyenneté

Tout un pan du discours médiatique centre son attention, non pas sur les comptabilités nationales, mais sur ce qu'on a coutume d'appeler l'*écocitoyenneté*,¹⁸² que nous pouvons

¹⁸¹ Pour rappel, le CO₂ n'est pas l'unique gaz à effet de serre : le méthane et – dans une moindre mesure – le protoxyde d'azote jouent aussi un rôle dans le réchauffement. Pour des raisons de simplicité, on transforme le tout en « équivalent CO₂ », même si la comparaison a des limites, puisque le méthane reste par exemple moins longtemps dans l'atmosphère que le CO₂.

¹⁸² Pour une discussion autour des définitions de ce terme, voir N.Naoufal 2016.

décrire comme l'importance données à l'*individualisation* de l'empreinte écologique – ou de l'empreinte carbone. Dit autrement, l'écocitoyenneté est l'idée selon laquelle chaque individu devrait se porter volontairement et au quotidien acteur, en l'occurrence, de la lutte contre le changement climatique, œuvrant personnellement à faire en sorte de limiter son impact personnel (déplacements, alimentation, consommation, etc.); elle est parfois résumée par le terme « consomm'action ». Certaines pratiques dont on a parlé plus haut, comme le végétarisme ou le 'flygskam' (le refus de prendre l'avion pour des raisons écologiques), entrent ainsi dans le qualificatif de l'écocitoyenneté.

L'écocitoyenneté sous forme ludique

Pour les individus qui ne renoncent pas au Smartphone, les AppStore regorgent d'applications écocitoyennes,¹⁸³ qui ont définitivement remplacé les jeux éducatifs (« serious games ») qui existaient auparavant sur les ordinateurs. En outre, on ne compte plus les « calculateurs » d'empreinte écologique ou d'empreinte carbone, qui facilitent le travail de comptabilisation personnelle en proposant une batterie de questions simples (et, par conséquent, peu précises). Elles sont estimées ('votre appartement est-il mal / moyennement / bien isolé'), ou sous forme de fourchettes ('votre appartement fait-il entre 60 et 90m²'), ou des « forfaits » sont ajoutés pour les émissions incompressibles. Le Global Footprint Network a ainsi son calculateur, de même que le site du World Wide Fund for Nature (WWF) et même l'Organisation des Nations Unies (ONU). Chacun peut ainsi, de façon ludique, obtenir en quelques minutes un verdict (figure 31).

Si l'ensemble de la population mondiale vivait de manière aussi exemplaire, nous n'aurions besoin que de

1.48 Planètes

Malheureusement, nous n'avons que celui-ci.

Figure 30. On peut s'interroger sur le message qu'il faut retenir.

<http://www.footprintcalculator.org/home/fr>

On notera que le message est particulièrement contradictoire : tandis que le programme me congratule pour mon empreinte écologique 'exemplaire', il me fait aussi clairement comprendre que ma manière de vivre est déjà bien au-delà de la capacité de renouvellement du Système-Terre (je 'consomme' 1,48 planète). Dois-je me sentir heureux d'avoir une empreinte « deux fois moins élevée » qu'un Suisse moyen (dixit le programme), ou me sentir honteux de surconsommer et me limiter volontairement davantage ?

Les librairies du monde occidental sont tapissées d'ouvrages promouvant l'écocitoyenneté.¹⁸⁴ Certains essayistes et influenceurs prennent cette question très au

¹⁸³ En voici quelques noms : *Defi Environnement* ; *We Don't Have Time - Take Action on Climate Change* ; *Aworld in support of ActNow* ; *Klima - Live carbon neutral* ; *Go Green Challenge* ; *Klimakompass von worldwatchers* ; *Changers CO2 fit* ; *Oroeco* ; *Earth Hero : Climate Change* ; *Warmd - Combattez le changement climatique* ; *GreenLife* ; *CO2Hero : Take low-CO2 actions* ; *Eevie - l'action face au climat* ; *zeeroo.me* ; *Changeit: Climate Change* ; *Green Travel - know your carbon footprint* ; *CO2free*. *Das Klima ändert sich – Du Dich auch?* ; *CliMate* ; ...

¹⁸⁴ Les titres sont tous plus évocateurs les uns que les autres ; en voici un florilège d'ouvrage parus en 2023 : *3, 2, 1... Climatarien-ne* (M.Sancery-Gay), *J'améliore mon bilan carbone* (C.Drexel), *Devenez écocitoyens* (A.-L.Dubilly, J.Pichon et

sérieux. M.Berners-Lee (2010) estime l'empreinte carbone de nombreux faits et geste, ce qui donne une idée de ce qui est possible de faire pour se transformer en écocitoyen (on y apprend que l'empreinte carbone d'une banane est d'environ 80 grammes d'équivalents CO₂). La palme de la transparence en la matière revient au site internet MicMac,¹⁸⁵ qui propose un document Excel à télécharger, à partir duquel le détail des calculs est indiqué.

Dans le monde francophone, beaucoup d'écocitoyens se réclament de P.Rabhi qui, dans une dialectique teintée de spiritualité, rend célèbre la « fable du colibri », légende amérindienne louant la force de conviction avec laquelle le colibri, au milieu d'un feu de forêt, « fait sa part » en versant sur le feu les quelques gouttes d'eau que son bec lui permet de transporter.¹⁸⁶ Aujourd'hui, des ateliers sont organisés, appelés « conversations carbone », au cours desquels des individus discutent de leurs pratiques pour réfléchir à les améliorer.¹⁸⁷ L'écocitoyenneté essaime ainsi un peu partout, et a su s'imposer depuis plus d'une décennie dans les programmes scolaires (C.Aspe et M.Jacqué 2012).

Des responsabilités différenciées

D'après notre discussion sur les effets rebonds et les limites du conséquentialisme (ç3), nous avons de quoi nous montrer critiques face aux calculateurs qui reposent sur l'hypothèse d'une connaissance précise du « coût » des différentes pratiques – connaissances que nous avons relativisées, ce qui rend l'élaboration de tels calculs nécessairement périlleuse. En outre, pour certains de ses détracteurs, insister sur une empreinte individuelle a comme effet pervers de tranquilliser les individus en leur donnant l'impression qu'ils font justement leur part par des gestes 'symboliques' (tri des déchets, lutte contre le gaspillage de l'électricité des appareils électroménagers, etc.), alors que d'autres gestes, dont l'impact potentiel serait supérieur, ne sont guère évoqués (D.Hanss et G.Böhm 2010 ; R.Wood et al. 2017).

Mais la principale critique contre l'écocitoyenneté est idéologique, puisqu'elle suppose que la comptabilité individuelle induit les gens en erreur quant à... la distribution des responsabilités. Ainsi, certains soulèvent que les individus et les ménages ont bel et bien un grand rôle à jouer (G.Gardner et P.Stern 2008 ; T.Dietz et al. 2009 ; Q.Atkinson et J.Jacquet 2021). D'autres préfèrent mettre l'accent sur la dépendance des comportements individuels sur les normes sociales (M.Helferich et al. 2023) ; il s'agirait donc avant tout de se demander quels changements de normes peuvent aboutir à des changements de comportements individuels (A.Carrico et al. 2010 ; M.Vandenbergh et al. 2010).

C.Aspe et M.Jacqué (2012), qui étudient l'apprentissage scolaire de l'écocitoyenneté, sont aussi très critiques vis-à-vis de cette insistance sur les individus, faisant valoir qu'elle

A.Baguet), *Meuf Green* (D.Lopes), ou encore un site créé par A.Mayerat : <https://climat-suisse.ch/>. Ils suivent une tendance amorcée il y a quelques années avec le best-seller *Ca commence par moi*, de J.Vidal (2018).

¹⁸⁵ <http://avenirclimatique.org/micmac/index.php>

¹⁸⁶ Voir <https://www.colibris-lemouvement.org/mouvement/legende-colibri>. Cette fable a récemment été réinterprétée par les militants du climat comme l'obligation morale de porter le problème à un niveau collectif et/ou politique.

¹⁸⁷ <https://www.epfl.ch/campus/spiritual-care/conversations-carbone/>.

masque l'aspect structurant des contraintes sociales. La journaliste E.Patee propose même de remplacer le terme 'empreinte climatique' par 'ombre climatique',¹⁸⁸ qui cache la réalité selon laquelle le fait de diffuser la notion d'empreinte carbone est une excuse orchestrée par les lobbies pétroliers pour se dédouaner de leur propre responsabilité. Enfin, pour certains auteurs (voir ç3), la bonne échelle n'est ni nationale, ni individuelle : il s'agit d'insister sur les inégalités à l'intérieur des pays, notamment en fonction du revenu (J.Puaschunder 2016 ; A.Pottier *et al.* 2020). Dans ce cas, on voit bien sûr que les individus les plus nantis sont aussi ceux dont l'empreinte est la plus élevée. Ces inégalités s'expliquent par un train de vie plus « coûteux » d'un point de vue environnemental, au niveau de la taille du logement, des dépenses alimentaires, des loisirs, des vacances, des modes de transports, etc. (sans compter les investissements bancaires qui, si l'on suit la logique de la critique des Carbon Majors, ont un poids non négligeable dans les émissions indirectes de CO₂).

On voit bien qu'il s'agit là principalement d'une différence de sensibilité quant à la responsabilité-leadership, et donc, de positionnements inégaux sur notre troisième antinomie. Ces deux types d'explication communiquent difficilement, voire sont hermétiques entre eux, alors que tous deux apportent bien sûr une part de vérité : il est certainement vrai que les actions individuelles prises séparément n'ont pas de poids dans l'objectif global de réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais il est également vrai que toute mesure de politique publique qui vise à lutter contre le changement climatique vise *de facto* à faire en sorte que les comportements écocitoyens deviennent la norme, voire la seule issue possible (K.Ehrhardt-Martinez *et al.* 2015). De façon symétrique, les devoirs 'individuels' peuvent aussi consister à porter le sujet à un niveau collectif, voire national (A.Fragnière 2016). Tout cela illustre le fait que, comme pour les deux antinomies précédentes, il n'y a pas de binarité absolue entre les niveaux d'action, mais un continuum.

Ces concepts flexibles peuvent ainsi être mobilisés dans une optique très *individualiste* (chacun doit balayer devant sa porte, sachant que certains ont plus de responsabilités que d'autres, selon que leur empreinte est celle d'un colibri ou d'un éléphant), mais aussi très *mondialiste*, si l'on estime que le train de vie démesuré des plus riches doit être calibré par des normes nationales ou internationales. J.-M.Jancovici plaide pour un quota de quatre vols intercontinentaux par vie et par personne, seul moyen d'atteindre la neutralité carbone¹⁸⁹ ; M.Szuba (2014) imagine un système de « carte carbone », rationnement personnalisé des émissions par personne et par année, moyen sûr et efficace pour atteindre des objectifs nationaux (sur les quotas, voir aussi C.Arnsperger 2016 ; M.Jollivet 2020). Cependant, là encore, une telle rigidité impliquerait de pouvoir faire des calculs précis, ce que nous avons passablement questionné depuis le chapitre 3.

¹⁸⁸ <https://www.mic.com/impact/childrens-movies-have-been-teaching-us-about-climate-change-for-decades>

¹⁸⁹ <https://www.watson.ch/fr/soci%C3%A9t%C3%A9/avion/321130179-avion-jean-marc-jancovici-veut-une-limite-de-4-vols-a-vie>

Externalités et incitations économiques

Nous ne pouvons pas parler de responsabilité sans nous replonger un instant dans l'univers de l'économie du changement climatique. En effet, au-delà du système en lui-même – qui, nous l'avons vu, concerne au premier chef l'Antinomie des moyens – se pose la question du *coût écologique* de nos actions. Or, il s'agit d'un thème que nous avons effleuré à plusieurs reprises, et qui est une part importante de la réflexion autour de l'endiguement du changement climatique.

D'après la théorie économique classique, le prix que l'on paie pour un bien ou un service est le résultat d'un équilibre entre la volonté de chacune des deux parties de maximiser leur profit. Or, ce prix ne peut pas prendre en compte toutes les conséquences indirectes de la transaction pour toutes les personnes tierces et dans une durée infinie. Ce sont ces conséquences indirectes que l'on appelle *externalités*. Dans le cas du changement climatique, au vu de la temporalité et de la globalité (ç1), la notion d'externalité prend une importance considérable. Ainsi, après T.Schelling en 1973, W.Nordhaus signait en 1977 un papier, intitulé *Economic Growth and Climate: The Carbon Dioxide Problem*, et dans lequel il faisait part de ses inquiétudes comme suit (p342) :

« un individu qui brûle des combustibles fossiles ne prend pas en compte les conséquences climatiques, et en conséquence, affecte non seulement le climat mondial, mais aussi le climat pour les centaines d'années à venir. »¹⁹⁰

Autrement dit, l'individu en question porte une *responsabilité* que le calcul économique ne prend *a priori* pas en compte. On retrouve cette définition de l'*externalité* dans le rapport Stern (N.Stern 2007 : 27) : *« Ceux qui émettent des gaz à effet de serre contribuent au changement climatique ; ce faisant, ils imposent des coûts au monde et aux générations futures, mais ils n'assument pas les coûts de leurs actions »*.¹⁹¹ Dès lors, l'idée des économistes est de parvenir à *compenser* ce défaut du libre marché en adaptant les prix des biens et des services à leur coût réel, autrement dit, d' 'internaliser' les externalités (entreprise tout aussi périlleuse que de calculer une empreinte carbone, eu égard aux problèmes mentionnés au chapitre 3). Deux techniques opposées sont discutées, dont nous allons voir les incidences en termes de responsabilité : les marchés du carbone et les taxes.

Taxes et marchés du carbone

La création et le développement des marchés du carbone, dont on a vu qu'ils étaient issus du Protocole de Kyoto (ç2), est une des manières d'*internaliser* les externalités (C.Gendron 2014). Il s'agit d'attribuer un coût par tonne de CO₂, de sorte que les responsables (générations présentes) paient leur 'dû' aux personnes lésées (générations futures), qui ne

¹⁹⁰ "an individual burning a fossil fuel does not take into account the climatic consequences, and thereby affects not only the global climate, but also the climate for hundreds of years in the future."

¹⁹¹ "Those who produce greenhousegas emissions are bringing about climate change, thereby imposing costs on the world and on future generations, but they do not face directly, neither via markets nor in other ways, the full consequences of the costs of their actions."

sont pas en position de négocier pour la simple raison qu'elles ne sont pas encore nées. N.Stern (2015 : 96) parle en ce sens de réparer une 'faillite' des marchés ; les économistes parlent aussi de 'distorsion' ou d' 'erreur' du marché à corriger.

La question économique liée est bien sûr celle du prix du carbone sur le marché, et la question morale sous-jacente est celle du « partage du fardeau » entre les générations : à combien estime-t-on l'impact des externalités dues à l'émission d'une tonne de CO₂? W.Nordhaus (1977) parlait de 'contrôler' les émissions de gaz à effet de serre de cette manière, et il estime que le prix d'une tonne de CO₂ devrait, selon les logiques du marché, être progressive.¹⁹² Cette méthode, appelée « *discounted utilitarianism* » (D.Moellendorf et A.Schaffer 2016), est au départ une petite révolution dans l'orthodoxie de la discipline, avant de devenir rapidement une norme conceptuelle, en tout cas pour les auteurs classiques.

Le coût du changement climatique

Dans les années 1990, les modèles climatiques, synthétisés dans le premier rapport du GIEC, font monter l'inquiétude. On commence alors à parler en termes de pourcentage du Produit Intérieur Brut (PIB) que le changement climatique coûtera. D'après W.Cline (1992 : 6), pour les Etats-Unis, ce chiffre s'élèverait à 1% à 2% en cas d'augmentation globale de 2,5°C, et entre 2% et 4% en cas d'augmentation de 4,5°C. Pour d'autres régions du monde, ce chiffre pourrait atteindre 20%.

Dans les années 2000, tandis que W.Nordhaus plaide pour des investissements progressifs tout au long du XXI^e siècle, le rapport Stern (N.Stern 2007) montre que les investissements actuels devraient être nettement supérieurs. Les conclusions ont été la sources de nombreux commentaires et de modèles alternatifs (W.Nordhaus 2007a ; O.Godard 2007 ; H.Saelen *et al.* 2008 ; M.Weitzman 2009 ; J.-P.Maréchal 2010).

Depuis, la question n'a jamais cessé d'animer la sphère économique ; par exemple, P.Pretis *et al.* (2017) mettent en lumière les incertitudes en fonction des pays. Cette question du coût économique, en termes de points de PIB, du changement climatique au fil des ans est relatée dans les rapports du GIEC – et fait écho avec la question décroissante du coût de la... croissance économique sur les émissions.

In fine, la question est toujours la même, à savoir celle du *partage intergénérationnel du fardeau*, qui diffère selon les scénarios retenus (M.Armatte 2007).

¹⁹² passant de 14 centimes en 1980 à 1\$ en 2000, 8\$ en 2020, 68\$ en 2040 et près de 90\$ en 2100 (p345). Dans les faits, la mise en place de marchés du carbone a mené à une décentralisation, et les prix ont longtemps été beaucoup trop bas pour jouer leur rôle incitatif. Le prix par tonne de CO₂ est aujourd'hui autour de 100.-. On se souvient que lors de la COP26 à Glasgow, J.Trudeau ne cachait pas son envie de poursuivre dans cette direction avec des prix élevés. Il n'avait pas hésité à prendre un jour de plus que les autres dirigeants pour participer à des conférences et essayer de faire passer le message auprès d'acteurs économiques internationaux.

A partir des années 1990, les débats font rage sur les montants à investir (voir encadré). Si tout l'effort est fait aujourd'hui, les générations actuelles sont défavorisées ; en revanche, si nous attendons, les générations futures seront encore plus impactées. D'un autre côté, un franc aujourd'hui aura moins de valeur plus tard ; en tenant compte du pouvoir d'achat, ce sera donc moins cher d'agir plus tard (P.Dasgupta 2012 : 127). Pour d'autres, cette vision purement économiciste perd de vue, précisément, l'aspect éthique de la lutte contre le changement climatique (D.Moellendorf et A.Schaffer 2016 : 44).

Le bienfondé même de tels modèles sont bien sûr sévèrement critiqués par les décroissants (A.Pottier 2016 ; G.Giraud 2021 ; S.Keen 2021), qui y voient une forme de déni du problème. Mais la question qui nous intéresse ici est celle de la responsabilité. Premièrement, celle des générations présentes vis-à-vis des générations futures (J.Puaschunder 2017) : il faut s'interroger dans quelle mesure nous sommes d'accord de payer davantage que ce que disent les modèles d'optimisation économique, de sorte que les générations futures doivent, elles, payer moins que ce que préconisent ces modèles.

Mais cette question se double d'une autre question de responsabilité, à savoir des comportements pro-environnementaux. En effet, le principe des marchés du carbone est appelé *principe du pollueur-payeur* (M.Hayner et D.Weisbach 2016 : 99), que nous avons déjà croisé au chapitre 2. En fixant un prix, on enlève *de facto* toute la responsabilité individuelle : les individus continuent de se comporter comme ils ont toujours fait – c'est-à-dire comme des homo oeconomicus – et les émissions de gaz à effet de serre globales vont « naturellement » baisser (G.Spaaragen et A.Mol 2013), sans que les individus doivent agir de façon consciente ou... responsable. La création et le développement de marchés du carbone est à ce titre *déresponsabilisant* pour les individus, et pousse vers une logique *mondialiste*.

Un autre outil économique est souvent discuté dans la lutte contre le changement climatique, et qui a un rapport direct avec la notion de responsabilité : les taxes environnementales. D'après C.Pigou,¹⁹³ que les économistes reconnaissent comme le premier théoricien en la matière, elles sont un moyen d'internaliser les externalités, puisque mettre une taxe rééquilibre les prix en tenant compte de ses impacts. C'est la raison pour laquelle la plupart des économistes contemporains estiment que le changement climatique impose l'instauration de taxes (P.Bontems et G.Rotillon 2013 ; M.Chiroleu-Assouline 2015 ; P.Bontems et E.Gozlan 2018 ; G.Dominioni 2022). W.Nordhaus (2007b) s'y montre également favorable. D'après la théorie économique, la taxe joue exactement le même rôle que les marchés du carbone, à la différence qu'elle ne fluctue pas au gré des marchés. La difficulté est alors de déterminer le bon montant (M.Hoel 2012 : 203),¹⁹⁴ ainsi que l'échelle à laquelle l'introduire : si une taxe existe à un endroit et pas à un autre, les

¹⁹³ Ses travaux remontent aux années 1920. Les économistes cités ici y font presque systématiquement référence.

¹⁹⁴ Une taxe trop faible créerait un effet inverse selon H.-W.Sinn (2008), qui parle de « paradoxe vert » ('grüne Paradox').

individus auront tendance à la contourner. Or, les Etats ne sont pas souvent enclins à suivre ces recommandations, notamment du fait de leur impopularité supposée.

C'est bien sur les effets d'une taxe sur la distribution des responsabilités que celle-ci est disputée. En tant qu'outil économique, l'individu peut, on vient de le voir, considéré comme *passif*, puisqu'il ne doit pas faire d'effort cognitif pour s'interroger sur ses comportements. Mais d'un autre côté, les taxes sont souvent dites *incitatives* (G.Spaargaren et B.Van Vliet 2000 ; P.Burger *et al.* 2015 ; B.Lanz *et al.* 2018). L'idée est alors très explicitement d'utiliser ce levier pour inciter les individus à *adapter leurs comportements*. Dans ce sens, les individus, idéalement, ne paieront pas (!) la taxe, puisqu'ils éviteront le comportement décrié. Cette fois-ci, l'individu est tout à fait actif, et l'idéologie sous-jacente se déplace du côté 'gauche' de notre Antinomie du leadership, vers *l'individualisme*. Les taxes sont à ce titre un instrument bifacial.

Cette ambivalence, on le verra, pose de nombreuses questions politiques. J.-C.Hourcade (2015) se montre très critique quant à son utilisation, et critique par là même la responsabilisation mise sur les individus. Ce débat n'est pas sans rappeler la controverse qui avait opposé le gouvernement français auxdits Gilets jaunes, dont la première revendication avait été l'abandon de la réforme qui consistait à introduire une taxe carbone (A.Pottier 2020 ; F.Flipo 2021). Globalement, certains jugeaient déjà plus tôt que ces taxes pouvaient s'avérer inéquitables (F.Rudolf 2009 ; E.Combet *et al.* 2010), ce qui montre que ce débat n'est pas nouveau.¹⁹⁵

Localisme et approche polycentrée

Par de nombreux aspects, la question des responsabilités englobe ainsi la dimension économique. Or, contrairement à ce que la sous-section précédente pouvait laisser penser à travers la description des 'marchés' du carbone, tous les économistes libéraux ne sont pas mondialistes. Le contre-exemple le plus célèbre est celui d'E.Ostrom *et al.* (2012), qui prophétisent une lutte contre le changement climatique à base d'initiatives locales (voir les commentaires de M.Janssen *et al.* 2011 ; J.Lofthouse 2019). Selon l'autrice (2009 : 38), les biens communs sont mieux gérés sans intervention étatique, à condition d'adopter une approche « polycentrée », où la responsabilité est déléguée à des entités locales pour affronter les réalités du terrain :

« compte tenu de la lenteur et des conflits liés à la recherche d'une solution globale, reconnaître le potentiel de trouver des manières plus efficaces de réduire la consommation d'énergie à tous les niveaux est un pas important »¹⁹⁶

¹⁹⁵ Ce rapport ambivalent quant à la distribution des responsabilités se retrouve dans le cas des subventions étatiques pour des comportements « vertueux » (rénovation du logement, pose de panneaux solaires, etc.). Nous verrons dans la partie empirique que d'autres facteurs entrent en jeu lors de débats autour de ces questions.

¹⁹⁶ "given the slowness and conflict involved in achieving a global solution, recognizing the potential of building even more effective ways of reducing energy use at multiple levels is an important step forward."

On notera qu'en parlant de réduction de 'consommation d'énergie', E.Ostrom s'éloigne d'une vision très technophile (voir section 2). Elle ajoute (p39) que l'avantage d'une approche polycentrée est de pouvoir tester des stratégies à une petite échelle, et de conserver ce qui se fait de mieux ensuite. On ne peut s'empêcher de penser à une formule étendard quoiqu'éculée : *think globally, act locally* (F.Powell 2012 ; W.Gianinazzi 2018). Les propos d'E.Ostrom résonnent avec les analyses plus récentes selon lesquelles ce sont des entités plus locales, dont les 'villes' qui, pour le meilleur ou pour le pire, doivent prendre le leadership de la lutte contre le changement climatique face à la défaillance d'organismes étatiques ou supraétatiques (J.Anderies *et al.* 2013 ; F.Flipo *et al.* 2020).

L'approche polycentrée est résolument libérale économiquement. D'autres critiques rejoignent toutefois l'idée de rejeter à la fois les solutions globalisantes et l'écocitoyenneté : le *localisme*. Idéologiquement, cette critique s'éloigne largement de celle d'E.Ostrom, puisqu'elle tend plutôt vers l'anarchisme. Les tenants du localisme embrassent l'idée que le monde de demain est à réinventer au travers d'initiatives collectives, mais locales. Le succès en salle du film *Demain* (2015) montre que de nombreux citoyens sont attirés par un autre mode de vie que celui dont nous héritons, en redéfinissant la démocratie représentative (H.Landemore et J.-M.Fourniau 2022) ou les modes d'échanges marchands (C.Arnspenger et D.Bourg 2016). Il s'agit en l'occurrence d'une critique du modèle économique dominant (c'est-à-dire à tendance décroissance), mais dans une optique qui dévoile une préférence pour des actions à une échelle infranationale.

Cette question de la distribution des responsabilités me paraît tout aussi centrale que les deux autres. Il est clair que le changement climatique est, comme nous l'avons vu au chapitre 1, un problème éminemment global. A ce titre, les économistes reprennent souvent l'argument de la « tragédie des communs », de G.Hardin (1968), selon laquelle, puisque personne n'a intérêt (économiquement parlant) à se soucier des biens communs, et surtout pas à faire le « premier pas » lors d'un changement de cap (par exemple, en introduction des taxes environnementales), les humains sont « voués » à la déprédation et la dilapidation. A ce titre, le changement climatique s'apparente à un gigantesque problème du « passager clandestin », qui se joue au niveau mondial, se rejoue au niveau national, et se rejoue encore au niveau interindividuel.

Toutefois, la solution de G.Hardin, qui consiste à créer une forme d'auto-contrainte mondiale (soit une situation où tout le monde, pourrait-on dire, se « tient par la barbichette »), semble lointaine. Elle est remise en question par E.Ostrom et, plus généralement, il est tout aussi indiscutable que ce sont finalement les activités humaines (qu'il faut entendre par 'activités des *humains*') qui réchauffent l'atmosphère, et que si ces activités changent pour devenir moins gourmandes en énergie, les émissions de gaz à effet de serre pourront diminuer. Les plus écocitoyens espèrent sans doute que les bonnes habitudes gagnent peu à peu toute la population, ce dont on est tout aussi loin que d'une gouvernance mondiale.

Pour conclure ce chapitre, nous vous proposons de revenir sur l'exemple réel que nous avons pris au début de cette partie, à savoir les grandes divergences qu'il y existe entre les discours de P.Roch et de B.Piccard, tous deux écologistes de la première heure. Sans avoir besoin de forcer le trait, ces profils caricaturaux s'opposent pour ainsi dire sur toute la ligne (ou plutôt, sur toutes les lignes), alors que, comme nous disions au chapitre 4, il serait malvenu de les décrire comme divergents quant à un « niveau » d'écologisme (tableau 9).

Tableau 9

	Philippe Roch	Bertrand Piccard
Antinomie des Fins	L'être humain est un animal « comme les autres » (vision holiste de la Nature). <i>Ecocentrisme</i>	Le bien-être humain passe avant le reste (le nombre d'individus sur Terre, par exemple, n'est pas un sujet). <i>Anthropocentrisme</i>
Antinomie des Moyens	Il n'y a pas de bonne technologie, étant donné qu'il s'agit d'artefacts jouant contre la nature. <i>Décroissance</i>	Il n'y a pas de mauvaise technologie, dans la mesure où l'efficacité prévaut. <i>Technocratie</i>
Antinomie du Leadership	Chacun doit effectuer « sa » transition, trouver la sobriété et la paix intérieure. <i>Individualisme</i>	Le changement climatique est un défi mondial ; il faut l'aborder en respectant les règles du jeu de la concurrence mondialisée. <i>Mondialisme</i>

Ces deux exemples ne sont évidemment pas représentatifs de la population, car tout le monde n'a pas un profil aussi typique. Il serait aussi possible d'avoir une position très tranchée sur l'une ou l'autre des antinomies, *mais pas* sur toutes. (Un anthropocentriste convaincu peut se montrer *indifférent* quant à l'usage des techniques.) Pour ces raisons, ces trois antinomies sont distinctes l'une de l'autre, si bien que ce serait faire preuve de réductionnisme que de vouloir les entremêler.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de lien entre elles, même si, jusqu'ici, nous n'avons fait que toucher du bout des doigts la question du rapport entre les trois antinomies. Tandis que les deux axes du modèle de M.Douglas et A.Wildavsky (§4) avaient tendance à se fondre en un seul (qui présentait de surcroît une forte ressemblance avec l'axe gauche/droite), les trois dimensions de notre construction ont-elles davantage d'indépendance entre elles ? Nous trouverons certainement des liens – en particulier, l'écocentrisme semble ne pas pouvoir s'accommoder très bien de technocratie. Mais il est tout à fait envisageable d'utiliser des techniques très sophistiquées à des fins écocentristes, comme pour la sauvegarde d'espèces menacées ou la restauration de milieux naturels. Ces liens nous tiendront en haleine tout au long de ce travail.

Nous voyons aussi, et surtout, qu'un positionnement, aussi marqué soit-il, provient non pas d'une seule assertion à un instant donné, mais d'un conglomérat de fils argumentatifs qui, ensemble, tissent ces postures et les ancrent dans une direction claire. Mais la *façon* dont les arguments sont tissés reste en grande partie non décrite. Certes, il nous semble que

certaines termes employés, et que nous avons d'ailleurs mis en exergue, semblent, de par leur *connotation*, véhiculer une « charge » morale importante (transition énergétique, sobriété, surpopulation, solutionnisme, etc.). Mais dans quelle mesure, et avec quels outils, est-il possible d'*objectiver* cette charge morale, de sorte de *reconnaître* qu'un acteur, au fil de son discours, construit une posture qui tend vers l'anthropocentrisme, la décroissance ou le mondialisme ? Il nous faut des critères qui permettent d'observer scientifiquement ce rapport, c'est-à-dire en cherchant des « preuves » de leur obédience. Voilà le questionnement que nous nous proposons d'explorer à présent.

Chapitre 6 : La sociologie axiologique

« une approche scientifique de l'argumentation de valeurs et des jugements auxquels elles donnent lieu, est non seulement possible, mais plus que jamais nécessaire »
(R.Koren 2019 : 10)

L'hypothèse qui guide notre recherche, on le rappelle, est que les postures idéologiques influencent les décisions collectives. Pour pouvoir tester une telle hypothèse, il faut s'assurer de pouvoir observer les postures idéologiques. C'est pourquoi la question sur laquelle nous allons désormais nous pencher est la suivante : *D'après quels critères reconnaît-on la manifestation d'un penchant idéologique quant à l'une ou l'autre des antinomies ?* (figure 32).



Figure 31

Nous avons vu (§4) que la théorie dite 'valeur-croyance-norme' (P.Stern 2000), héritière de la 'théorie culturelle' de M.Douglas et A.Wildavsky, présentait précisément les orientations idéologiques comme découlant de *valeurs*. Il s'agit là d'une piste intéressante, puisque les valeurs font inmanquablement référence à une argumentation non pas sur ce qui *est*, mais ce qui *doit être* ; elles véhiculent une *charge morale*. Or, la charge morale véhiculée par les discours est précisément ce qui nous occupe depuis le chapitre 3, où nous avons montré pourquoi la lutte contre le changement climatique se situe au-delà des raisonnements purement conséquentialistes.

Les valeurs sont donc potentiellement les candidates idéales pour objectiver les préférences idéologiques. En politique, d'ailleurs, le clivage gauche/droite est souvent présenté comme un conflit de valeurs (voir par exemple J.Mossuz-Lavau 2020) entre, par exemple, la solidarité (pour la gauche) et la liberté individuelle (pour la droite). Il s'agit là de valeurs *phares* qui, lorsqu'elles sont mises en avant, *dévoilent* l'orientation politique. Nous devons alors postuler qu'*il existe des valeurs phares qui structurent les idéaux-types idéologiques* décrits au chapitre 5 – écocentrisme, technocratie, mondialisme, etc.

La difficulté provient du fait qu'on ne puisse pas reconstituer ces préférences en observant un simple état de fait. Imaginons que nous voyions Armelle et Armand au volant d'une voiture électrique flambant neuve. Nous supposons qu'il s'agit là du résultat d'une *décision* (§2), car nous jugeons trop improbable qu'il s'agisse d'un concours de circonstances (cadeau reçu, emprunt, dépannage, etc.). Comment évaluer cette décision ? A l'aune des axes idéologiques, on pourrait estimer que, en tant que *technocrate*, ce couple a signifié au concessionnaire que seules les voitures électriques, qui représentent l'avenir, méritent d'être achetées. Mais il se peut aussi que la voiture ait été jugée plus confortable ou plus

sûre, ou avec un standing plus élevé, ou faisant moins de bruit en rentrant de nuit dans le voisinage, etc. ; bref, relevant de postures éloignées de la technocratie. La seule conclusion improbable est qu'on ait affaire à une décision motivée par la décroissance, eu égard au scepticisme décroissant vis-à-vis de l'électromobilité (ç5) ; mais nous ne sommes pas plus avancés.

En revanche, nous pourrions tirer davantage de conclusions plus robustes quant au lien dessiné ci-dessus (figure 32) en observant le *processus* de décision collective. C'est le cas si, par exemple, nous avons eu l'occasion d'écouter la discussion entre Armelle et Armand lorsque, au garage, ils ont comparé les produits et se sont décidés ; ou, à défaut, si nous avons pu nous enquérir auprès d'eux après coup. Cela suppose que nous sommes prêts à écouter les *justifications* qu'ils livreront, soit entre eux, soit en nous expliquant leur raisonnement.¹⁹⁷

De la rationalité axiologique

Si, comme nous l'affirmons, le fait d'interroger Armelle et Armand est une piste prometteuse, nous postulons *ispo facto* que leur justification sera *compréhensible* pour l'observateur externe que nous sommes. Nous nous plaçons de fait au cœur d'une approche de type *comprehensive*, selon le terme consacré aux travaux de M.Weber ; F.Gonthier (2004) rappelle par exemple que pour M.Weber, 'comprendre' signifie « saisir le sens subjectivement visé » (p40). Nous jugeons donc que nos interlocuteurs ne sont pas *aliénés* au point de n'avoir pas eu conscience des causes de leur action, ni que leur *habitus* les a fait prendre une décision guidée par leur place dans la société ; bref, qu'ils n'ont pas (en tout cas, pas entièrement) succombé à un *déterminisme social*. Nous ne prétendons pas que ces causes « déterministes » n'existent pas, et il n'est pas lieu ici d'en juger la proportionnalité. Nous disons simplement que notre entreprise requiert le fait de les mettre de côté, pour observer tout ce qu'on peut dire sans « dessaisi[r] les individus de leurs propres jugements » (J.-C.Guerrini 2019 : 315), de sorte de mettre l'argumentation au premier plan. Ainsi, la « confiance » donnée en l'explication par l'acteur de sa propre action présuppose que cette explication – ou *a minima* une partie de l'explication – porte en elle un fond de *rationalité*.

Une définition élargie de la rationalité

Les théories sociologiques qui font cette présupposition de rationalité sont d'une immense diversité. Sa version la plus radicale est sans doute ladite 'théorie du choix rationnel', selon laquelle l'action résulte systématiquement d'un calcul coûts/bénéfice effectué par un

¹⁹⁷ A noter que la compréhension ne va que « dans un sens ». Comme le dit J.Elster (2003 : 40-41), ce n'est pas parce qu'il est possible de comprendre *a posteriori* quelles valeurs ont été privilégiées dans une prise de décision en particulier qu'il sera du même coup possible de prédire ou d'anticiper à coup sûr un comportement. Il en va de même des émotions (pour le lien entre valeurs et émotions, voir encadré p150) : « la peur peut conduire à la fuite aussi bien qu'à la lutte, le sentiment de culpabilité peut produire la confession aussi bien que la réparation ou [...] une peine infligée à soi-même comparable à celle qu'on a infligée [...]. Inversement, la haine aussi bien que la jalousie ou l'envie peuvent causer le désir de destruction, et la colère aussi bien que la peur causer le désir d'attaquer. »

homo oeconomicus parfaitement informé des tenants et aboutissants de son action. Mais cette théorie, comme dit R.Boudon (2004), atrophie l'espace des justifications possibles ; or, comme nous nous concentrons sur les dilemmes *moraux* qui échauffent les esprits autour des décisions de lutte contre le changement climatique, il semble que la théorie du choix rationnel soit une bien mauvaise conseillère. Nous devons nous distancier clairement d'une définition si restrictive de la rationalité, en l'élargissant, en particulier, aux nombreux motifs altruistes aisément imaginables (C.Girard 2011), c'est-à-dire qui dépassent le cadre instrumental. Heureusement, les définitions de la rationalité s'opposent parfois diamétralement à celle de l'*homo œconomicus*, une acception minimale allant jusqu'à se superposer à la capacité de justification.¹⁹⁸

Le fait que l'utilité ne soit pas toujours le bon étalon pour mesurer la rationalité est une idée qui remonte en tout cas à M.Weber. Dans l'un des passages les plus célèbres de son œuvre (1995 [1919]), l'auteur décrit quatre¹⁹⁹ idéaux-types de l'activité sociale. Les deux premiers, c'est-à-dire les comportements « traditionnel » et « affectuel », n'obtiennent pas à ses yeux le qualificatif 'rationnel', puisqu'ils se déroulent en-deçà du domaine de la réflexivité. C'est pourquoi on ne retient souvent de cette typologie que les deux autres, à savoir les activités rationnelles « en valeur » et « en finalité ». La rationalité en valeur est décrite comme suit :

« Agit d'une manière purement rationnelle en valeur celui qui agit sans tenir compte des conséquences prévisibles de ses actes, au service qu'il est de sa conviction portant sur ce qui lui apparaît comme commandé par le devoir, la dignité, la beauté, les directives religieuses, la piété ou la grandeur d'une 'cause', quelle qu'en soit la nature. » (p56)

Par comparaison, la définition de la rationalité en finalité correspond peu ou prou à la théorie du choix rationnel, dont M.Weber précise bien qu'elle n'est « pour l'essentiel, qu'un cas limite théorique ». De fait, il lui semble que si l'on s'interroge sur les raisons d'une action A effectuée dans le but d'obtenir un résultat B, on retombe tôt ou tard sur une justification liée à la rationalité en valeur dès que la régression se poursuit d'un cran (pourquoi vouloir obtenir B ?). Ainsi, comme nous le verrons plus loin, certains auteurs jugent que l'utilité est une valeur comme une autre, ce qui implique que la rationalité en finalité soit comprise, englobée dans la rationalité en valeur.²⁰⁰

Les deux autres idéaux-types (affectif et traditionnel) sont souvent oubliés dans la présentation de ce passage de M.Weber. Il semblerait toutefois que le type affectif soit

¹⁹⁸ Commentateur de l'œuvre de J.Habermas, R.Rochlitz (2002 : 15-16) décrit ainsi la pensée du représentant de l'école de Francfort : « Dans la vie quotidienne, nous supposons que nos assertions réciproques méritent, en règle générale, d'être considérées comme vraies, que nos promesses sont dignes de foi, nos exigences justifiées. Sans de telles suppositions tacites, une vie sociale [...] ne saurait fonctionner. Ces suppositions ne s'arrêtent d'ailleurs pas aux frontières de nos contextes culturels ». Le grand écart entre les économistes néolibéraux et ce sociologue critique de l'école de Francfort ne les empêche pas d'avoir en commun un fondement explicatif qui passe par la notion de rationalité.

¹⁹⁹ Il ajoute par ailleurs être conscient du fait que sa liste ne soit pas exhaustive.

²⁰⁰ Voir N.Heinich (2017) et le « registre de valeurs fonctionnel ». Nous reprendrons ce point plus loin.

aujourd'hui largement revalorisé par les auteurs qui postulent que la séparation entre le domaine des valeurs et celui des émotions est bien plus fine qu'il n'y paraît (voir encadré p150). Quant à l'action dite traditionnelle, elle se base précisément sur des critères 'déterministes' et s'avère ainsi inopérante pour notre travail.

Cette typologie est une reconnaissance du caractère foncièrement multiforme de la rationalité. On comprend aussi qu'un observateur externe ne peut pas juger l'action d'autrui sans s'intéresser aux justifications qu'il pourrait fournir. En outre, la justification que nous livreront Armelle et Armand (confort, investissement, écologie, silence, etc.) ne peuvent pas être classées selon une gamme ('plus' ou 'moins') de rationalités ; en revanche, nous pourrions décrire quelles valeurs sous-jacentes auront déterminé quelle justification. Nous retrouvons ainsi le lien que faisait P.Stern (2000) entre les valeurs, par exemple, altruistes, et l'attirance pour certaines pratiques « pro-environnementales » (voir ç4).

Objectivité et hiérarchisation

Le concept de *valeurs* est délicat à définir, du fait de sa relative ambiguïté (N.Heinich 2017). E.Dupréel (1939 : 105), dont l'influence est reconnue jusqu'à aujourd'hui (J.Coehen-Huther 2006), lui donne deux caractéristiques qui, me semble-t-il, sont nécessaires et suffisantes :

« Les valeurs sont donc des synthèses d'ordre et d'activité, consistantes par l'ordre qui s'y maintient, précaires par les conditions de force qui sont nécessaires à ce maintien que l'ordre à lui seul ne saurait assumer. »

Un peu absconse à première vue, cette définition mérite d'être explicitée. Pour l'auteur, la première des deux composantes fondamentales d'une valeur est sa *consistance*. Il prend l'exemple d'un agriculteur, dont les récoltes peuvent servir à se nourrir (valeur de consommation) *indépendamment* du bénéfice éventuel tiré du revenu des ventes (valeur marchande) (p84). Si ces valeurs sont consistantes, c'est précisément parce qu'elles font office de justification compréhensibles par autrui. Si les valeurs étaient purement personnelles et relatives à une situation très précise, aucune justification ne pourrait 'se suffire à elle-même', car autrui ne se trouvera jamais dans cette situation précise.²⁰¹

La pratique de la justification, que symbolise ce terme 'consistance' (la valeur ne va pas se liquéfier au premier contre-argument venu) est en lien étroit avec l'idée d'*objectivité*. C'est ce critère qui fait dire à beaucoup d'auteurs, à commencer par T.Nagel (1986 [1979]), que les valeurs ont un statut d'objectivité. Dans tous les cas, mettre un argument en... valeur(s) signifie 'transcender notre point de vue particulier', inhiber l'effet personnel, comme si la personne qui justifie 's'échappait de soi-même' (p13). C'est exactement la conclusion à laquelle arrive aussi R.Koren (2019 : 62) :

²⁰¹ L'expression du langage courant, 'tu ne peux pas comprendre', qui s'utilise justement en lieu et place d'une justification, illustre bien la différence entre une justification (objective) et un sentiment qui se suffit à lui-même, que les interlocuteurs ne peuvent littéralement pas comprendre.

*« les valeurs ne sont donc pas conçues [...] comme des entités implicites fictives
ou invisibles, mais comme des réalités objectives possédant des traits stables :
elles 'existent indépendamment de nous' dans les 'environnements' qui nous
sont extérieurs »*

Dit autrement, nous ne pouvons pas inventer des valeurs comme bon nous semble ; lorsque nous les mobilisons, c'est plutôt comme si nous allions les 'pêcher'. Plus loin, l'autrice précise que les jugements de valeurs « ne sont pas arbitraires, mais justifiables » (p130). C'est uniquement *parce que* nous arrivons à nous faire comprendre, en cas d'expression d'une justification, que les valeurs sont objectives. Une autre manière de s'en rendre compte est qu'il existe des situations dans lesquelles une justification est *inappropriée* (nous y reviendrons plus loin). Si l'on reprend l'histoire d'Armelle et Armand, s'ils font valoir que leur seul but est de faire un accident, la justification manque cruellement de 'consistante' ; on ne comprend pas quelles valeurs peuvent bien être mises en avant.

Mais si le critère de consistance était le seul pour définir les valeurs, il ne pourrait pas y avoir de conflits moraux, puisque tout le monde serait toujours d'accord. C'est pourquoi le deuxième critère d'E.Dupréel est lui aussi nécessaire : la *précarité*. Selon ce critère, une valeur n'est pas « immuable » : elle est toujours susceptible d'être dépassée par une autre, plus fondamentale ou plus appropriée à la situation présente. L'auteur (1939 : 87) donne l'exemple d'un héros qui, comme Robin des Bois, transgresse la loi au motif d'un idéal de justice. Si, dit-il, nous l'estimons... valeureux, alors nous estimons comme lui que l'ordre légal peut, dans ce cas-là, être dépassé par d'autres valeurs. On retrouve R.Koren (2019 : 132) : « Justifier un point de vue, c'est avoir accepté a priori de reconnaître qu'il n'est pas *'inconditionnellement et absolument valable'* et l'exposer aux critiques de ses allocutaires ».

C'est précisément ce critère qui ouvre la porte à l'interprétation des *dissensus moraux*, puisqu'il nous oblige à *écouter* les arguments que les acteurs eux-mêmes convoquent. A.Boyer (2007) utilise le terme de rationalité 'ouverte', et reprend à K.Popper la jolie formule '*words instead of swords*' pour consacrer l'importance de l'échange d'arguments justifiés, défini par R.Koren (2019 : 130) comme une « procédure de rationalisation dynamique ». La justification est orientée vers l'adversité, de sorte à chercher le meilleur argument. Cela fait dire à un autre commentateur de K.Popper (G.Achache 1988 : 114) que la raison n'est pas autre chose que le dialogue.²⁰²

La précarité des valeurs illustre aussi l'idée de *hiérarchisation*, que M.Weber (1919b) souligne sous l'expression 'guerre des dieux' (pour une discussion autour de ce concept, voir P.Bouretz 1998). Les valeurs sont en *compétition* permanente, et il n'y a pas de règle qui puisse déterminer laquelle doit l'emporter en quelle circonstance. Il nous semble à ce titre qu'il vaudrait mieux parler de conflit, non pas de 'valeurs', mais de 'hiérarchisation des valeurs' (voir plus bas). En effet, il serait curieux que quelqu'un dise 'la liberté, cela ne me

²⁰² On retrouve la même idée dans le commentaire de R.Rochlitz (2002) sur J.Habermas.

parle pas du tout, cela n'est pas une valeur pour moi'. En revanche, le fait que, dans un certain contexte, la liberté doive céder la place à la solidarité se discute ; il s'agit d'un conflit de hiérarchisation.

Ce critère est tout aussi indépassable que celui de consistance. S'il est oublié, il risque de pousser vers le « fanatisme », qui consisterait à prendre une valeur tellement à cœur qu'elle pousserait à oublier toute conséquence (M.Weber 1919b). V.Descombes (1998 : 141-142) illustre ce propos en donnant l'exemple d'une fable de J. de La Fontaine selon laquelle un ours, à qui un homme donne la tâche de chasser les mouches pendant son sommeil, voit une mouche sur le nez de son commanditaire et lui fracasse le crâne. A force d'avoir « tout misé » sur le respect de l'ordre, l'ours a oublié une prémisse qui aurait en toute logique dû l'emporter, à savoir ne pas faire de mal à son obligé.

Le fanatisme tend au sectarisme, où les conséquences, comme pour l'ours, sont parfois totalement occultées (F.Clément 2023). Aussi, par exemple, dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, l'instauration d'un confinement généralisé pour les trente prochaines années, mesure sans doute extrêmement efficace, aurait les traits du fanatisme. On observe cette réflexion chez les activistes qui, même s'ils sont radicaux et disent se baser sur 'la science', n'en oublient pas moins des principes comme la non-violence ; même les valeurs pour lesquelles ils se battent sont, en l'occurrence, précaires face à d'autres (non-violence) jugées encore plus fondamentales.²⁰³

Trois modèles de sociologie axiologique

La définition du concept-clé de *valeurs* à travers les critères de consistance et de précarité ne dit rien de la façon dont elles sont liées aux postures idéologiques – et donc, comment les *catégoriser*. Or, cet objectif est au cœur au cœur du programme que s'est fixée depuis ses débuts ladite *sociologie pragmatique*, ou *sociologie axiologique* (M.Nachi 2006 ; C.Lemieux 2018). Les sociologues axiologiques se placent dans le rôle de 'grammaticiens', qui visent à déceler des *règles* (L.Kaufmann 2012) dans l'échange d'arguments potentiellement controversés qui, précisément, impliquent des jugements de valeurs.

Ce courant est né au début des années 1990 sous l'impulsion de L.Boltanski et L.Thévenot (1991). Le rapport avec le lexème « valeurs », alors laissé au champ de la psychologie,²⁰⁴ est ambigu. On ne peut toutefois pas s'empêcher d'y voir des liens très étroits, si bien que C.Barthe *et al.* (2013), dans leur article en forme de 'mode d'emploi' de la sociologie pragmatique, renvoient souvent à l'expression 'jugement de valeur'. Nous comparons ici trois modèles (L.Boltanski et L.Thévenot 1991 ; B.Latour 2012 ; N.Heinich 2017), dont deux se

²⁰³ Lors de manifestations du groupe 'Dernière rénovation', dont le *modus operandi* est de bloquer des routes, j'ai eu l'occasion de discuter avec des citoyens pour lesquels la nature de ces actes est en fait violente. On remarque ainsi que la 'non-violence' est elle-même un concept qui peut s'interpréter de différentes façons – nous reviendrons sur la nature de tels concepts en fin de chapitre.

²⁰⁴ On se souvient que le début des années 1990 est aussi marqué par les catégorisations, en psychologie, des 'valeurs universelles' (S.Schwarz 1992, 1994 – voir ç4). Ces deux champs théoriques ont évolué sur des rails hermétiquement séparés.

revendiquent explicitement de la sociologie axiologique, et un, celui de B.Latour, qui en utilise le langage et forme des catégories qui offrent tant de parallèles avec les deux autres qu'il donne l'impression de s'y apparenter.

Le modèle des « cités »

Le modèle que développent L.Boltanski et L.Thévenot (1991) peut être décrit comme une tentative d'inventaire des grandes « familles » de valeurs qui existent dans le monde social et qui servent à justifier une opinion. Leur questionnement tourne autour des conflits du quotidien et – surtout – de leur résolution. Comment se fait-il, se demandent-ils, que nous puissions, à partir d'un désaccord parfois profond, trouver un terrain d'entente, un consensus ou un accord ? Il y a bien sûr des situations « violentes », où l'une des deux parties en conflit impose à l'autre une résolution par la force. Il y a aussi des schémas de domination qui, même invisibles, donnent à l'une des deux parties un pouvoir qu'elle exercera avec succès sur la partie adverse. Il y a encore l'habitude, qui dicte certains de nos faits et gestes.

Cependant, aux côtés de ces explications qui, comme nous l'avons expliqué plus haut, sont « hors champ », tout aussi bien pour L.Boltanski et L.Thévenot que dans le cadre de ce travail, les auteurs se démarquent en proposant une explication *compréhensive*, basée sur la notion de « principe supérieur commun » (p58). En cas de conflits, expliquent-ils, nous devons justifier notre point de vue, de sorte d'être compris par la partie adverse. Ce faisant, nous devons énoncer un principe supérieur commun, qui est, comme son nom l'indique, plus important et plus général que la situation d'interaction conflictuelle en particulier (p183) :

« Pour s'accorder sur ce qui est juste, les personnes humaines doivent [connaître] un bien commun [...]. L'accord ne peut résulter simplement d'une sorte de négociation permanente entre des êtres qui ne posséderaient pas la faculté de se porter au-delà d'eux-mêmes, incapables d'établir des équivalences généralisables »

Ce rejet du déterminisme s'accompagne de la (re-)découverte de l'idée de justification à la fois *morale* et *rationnelle*. D'après L.Boltanski et L.Thévenot, justifier une position axiologique est un *impératif* (p53) si l'on se place dans une opposition saine, c'est-à-dire qui évite non seulement la violence, mais aussi la contrainte ou la domination. Un acte ou une opinion qui ne serait pas justifiable ne serait pas non plus compatible avec la vie en société et, comme on l'a vu plus haut, le fait que la justification se rattache à un principe supérieur *commun* implique qu'il soit reconnu, 'compréhensible', par l'interlocuteur. Ce principe moral (qui est en quelque sorte une 'valeur' de référence), doit « viser à l'universalité » (M.Jacquemain 2001:11).

En guise de catégorisation pour ranger les différents types de justification apparaît le terme « cités ». Lorsqu'on émet une justification, celle-ci peut être directement située dans l'un

des six²⁰⁵ cadres possibles. Par exemple, si Armand ne veut pas acheter la voiture électrique parce qu'il la juge trop chère, son argument se situe dans la « Cité » marchande. La question qui se pose est : est-ce que l'adversaire du moment (Armelle) accepte ce cadre référentiel, ou tente-t-elle de déplacer le débat sur un autre cadre ? (*C'est pour la bonne cause*). Et si elle reste dans le même cadre, existe-t-il un argument plus fort (plus « grand » dans le vocabulaire de L.Boltanski et L.Thévenot) ? (*Tu as vu comme le prix a baissé ces dernières années ? Et puis, au final on y gagne puisqu'il n'y a plus besoin de faire le plein*).

L'une des thèses de référence que tirent L.Boltanski et L.Thévenot est que les valeurs (si on les appellent ainsi) s'exposent de manière particulièrement visible, lors d'une situation de dispute.²⁰⁶ Comme dans la formule précédemment citée et attribuée à K.Popper, 'words instead of swords', les conflits qui se résolvent sans violence sont ceux dont ce fameux 'impératif' de justification fonctionne. R.Koren (2019 : 130) ne dit pas autre chose :

« C'est dans les procédures de justification que la rationalité axiologique vient au discours, dans les interactions verbales inéluctables entre les critiques des opposants et les raisons alléguées par les proposants afin d'y résister et d'essayer de susciter une adhésion aussi forte que possible. ».

Ainsi, les situations de conflit sont particulièrement intéressantes du fait de cet impératif qui dévoile les valeurs au grand jour. Cela ne signifie toutefois pas que le fait de se justifier soit lié en toute situation à une dispute ; on peut fort bien trouver des cas où une personne justifie une opinion sans que personne le contredise. On retrouve souvent cette configuration dans le cadre politique, que ce soit lors d'une interview, d'une prise de position *via* une tribune, etc. La dispute n'est alors pas aussi visible que, par exemple, dans un débat télévisé, mais il semble intuitif que la personne qui prend position anticipe une critique potentielle ou y répond avec décalage temporel.

Le modèle des « modes »

La volonté de systématiser et classer les arguments moraux à l'image d'un taxidermiste est une préoccupation que l'on retrouve dans *L'enquête* de B.Latour (2012),²⁰⁷ que l'auteur adoube comme l'ouvrage central de sa carrière. Sa théorie, conçue comme une *anthropologie des Modernes*, c'est-à-dire une description des 'univers' dans lesquels naviguent les Occidentaux, est basée sur de ce qu'il appelle les Modes d'existence. Ceux-ci ressemblent par de nombreux aspects au 'cités', dans le sens où ils font explicitement référence aux valeurs : il s'agit de « redessiner les institutions qui pourraient abriter toutes

²⁰⁵ Six « cités » sont définies par L.Boltanski et L.Thévenot. Une septième a suivi quelques années plus tard (« par projet »), sans faire autant de bruit.

²⁰⁶ Bien que les auteurs ne mentionnent J.Habermas qu'à une seule reprise et de manière très générale, cette thèse pourrait avoir été reprise de la théorie habermassienne de l'agir communicationnel, à entendre R.Rochlitz (2002 : 18) : « Parmi les aspects de la rationalité communicationnelle, la dimension morale [...] paraît donc centrale. Elle intervient ici, non pas en tant que doctrine mais en tant que méthode de résolution des conflits. »

²⁰⁷ L'affinité de l'auteur pour les enjeux écologiques ainsi que son positionnement écocentrisme (B.Latour 2015) ne doit pas nous faire oublier qu'il est avant tout un théoricien.

les [...] valeurs auxquelles [les Modernes] tiennent, sans en écraser une au profit d'une autre. » (p76).

Les valeurs 'auxquelles on tient' sont donc plurielles, et surtout, ne se laissent pas 'écraser'... par la Rationalité au sens cartésien, dont l'auteur, comme dans l'ensemble de son œuvre, critique l'hégémonie (voir B.Latour 2006 [1991], 2001). Il critique le fait que la prétendue modernité confère aux preuves scientifiques le monopole de la vérité, qu'il analyse comme ayant succédé dans l'Histoire au monopole de la vérité religieuse. Latour s'érige ainsi en thuriféraire de la *relativité* du savoir,²⁰⁸ le problème de la Raison étant qu'elle « *n'interrog[e] la vérité et l'erreur que dans une seule clef* » (p77). L'idée des 'modes' est donc de dire que nous évoluons dans un « plurivers » (plutôt qu'un univers) au sein duquel la vérité scientifique est, le plus souvent, tout à fait non pertinente face à d'autres types de... justification.

Il rejoint en cela L.Boltanski et L.Thévenot puisque, pour chercher à comprendre les agissements ou les raisonnements des individus, il faut au préalable comprendre quel est le *mo(n)de* dans lequel cet individu navigue. A l'inverse, analyser des faits et gestes avec des yeux provenant d'un mode concurrent est peine perdue, car la 'vérité' reconnue à l'intérieur de l'un n'a que peu de valeur dans le second :

« Ce qui doit nous intéresser ici, c'est de montrer à quel point [la] véridiction [du politique] ne peut être bien jugée [par la science]. Oui, il y a bien en politique une sorte de mensonge mais mentir, pour elle, ce n'est pas refuser de parler droit, c'est interrompre le mouvement d'enveloppement, suspendre sa reprise, ne plus pouvoir obtenir la continuité, la continuation de la courbe à travers la multitude des discontinuités : hurlements, trahisons, dérives, paniques, désobéissances, effilochements, manipulation, urgences, etc. Et cette vérité-là est bien aussi exigeante que toutes les autres. [...] il en faut de l'astuce pour faire sauter une constante de forme en forme afin d'obtenir l'accès aux lointains ; mais qui peut mesurer le courage de ceux et de celles capables de faire courir le fluide politique à travers ces autres ruptures, ces autres hiatus et de gagner cette autre course, celle de l'autonomie ? Et sous prétexte de cette astuce, on mépriserait ce courage ?! » (p142)

Le postulat de compréhension, ici, se fonde en un universalisme situé, où il convient de se demander ce qui est pertinent *dans le mode* dans lequel on navigue présentement, de sorte d'éviter les erreurs de catégorie. Il ne conviendrait pas qu'au travers de cette thèse, je me livre à l'imaginaire en analysant très sérieusement des débats entre licornes ; mais si j'adosse à mon livre l'avertissement 'ceci est une fiction', et que mon but n'est pas d'obtenir un titre de doctorat mais d'amuser le public, personne ne pourra me reprocher de faire

²⁰⁸ La critique lui a souvent été faite d'être relativiste au sens épistémologique. Lui s'en défend (B.Latour 2015 : 7-31), sans parvenir à convaincre ses détracteurs. Nous y reviendrons plus loin.

intervenir quelque facétieux lutin ; si Eugène me disait « mais les lutins n'existent pas, voyons », c'est lui qui, en l'occurrence, serait en *tort*.

La typologie de B.Latour comporte quatorze²⁰⁹ items, faisant émerger de nouvelles catégories par rapport aux 'cités'. Par exemple, le mode « religieux » ou celui baptisé « fictionnel » sont des mondes qui n'avaient pas été décrits par L.Boltanski et L.Thévenot, quand bien même de nombreux conflits interindividuels et sociétaux les impliquent très certainement. La conception de la rationalité s'étend ainsi à des modes que d'aucuns jugeraient peu rationnels. On peut ainsi analyser le fait de pleurer en regardant Titanic comme tout à fait rationnel, en partant du principe que la mort de Jack est une *vérité* issue du mode fictionnel ; en revanche, dès qu'on « sort » de ce mode – par exemple en allant boire un verre après le film – le même comportement (quelqu'un qui continuerait de pleurer) serait considéré comme une 'erreur de catégorie'. Ce sont ces erreurs de catégorie qui créent potentiellement les incompréhensions, voire les conflits ; comme pour L.Boltanski et L.Thévenot, il faut se « reconnecter », soit faire en sorte de se retrouver dans le même mode, pour se comprendre.

Le modèle des « registres »

La sociologie axiologique connaît un nouveau bond en avant avec la typologie renouvelée de N.Heinich (2017). L'autrice est celle qui reprend le plus clairement – jusque dans le titre de l'ouvrage – le concept de valeurs, en prenant soin de se départir de la polysémie du terme pour pouvoir réintégrer ce concept-là dans la théorie axiologique. Ainsi, par opposition à *la* valeur (marchande ou sentimentale) d'un bien, elle adjoint le terme *principe* pour préciser que *les* valeurs sont 'ce à quoi l'on tient' (en reprenant ainsi exactement les termes de B.Latour).

L'autrice prend soin de se distinguer de L.Boltanski et L.Thévenot en imaginant une *grammaire* à plusieurs niveaux (p225-275) : ce qu'on voit ou qu'on constate matériellement ou factuellement (les 'prises') ; ce sur quoi, parmi cette situation matérielle, notre attention se porte (les 'critères') ; l'évaluation que l'on fait de ce sur quoi notre attention se porte (précisément, le jugement de valeur), et enfin,²¹⁰ la catégorisation dans laquelle ce jugement de valeur s'inscrit (les 'registres'), entité qui n'est pas forcément consciente de la part de l'évaluateur, mais que la tâche du sociologue est justement de décrire.

L'avantage de renouer avec le terme 'valeurs' est notamment de pouvoir expressément nommer ces valeurs-principes, comme « l' 'honnêteté', la 'solidarité' ou la 'bonté' » (p201) et de proposer une catégorisation 'nominale' (par exemple, la 'solidarité' « fait partie » du

²⁰⁹ Quinze si on compte le 'double-clic'. Cet étrange spécimen est en quelque sorte la négation de chacun des autres modes (p103). Ainsi, Eugène serait sous l'emprise de de « Mauvais Génie » de 'double-clic' s'il s'avisait à juger la pertinence de ma fiction à l'aune de données scientifiques.

²¹⁰ La « grammaire » de N.Heinich comporte encore des entités plus englobantes, mais dont la pertinence reste à démontrer et qui ne sont pas utiles pour notre propos.

registre 'domestique').²¹¹ Comme nous l'avons vu depuis le début de ce chapitre, une interprétation sociologique objective de ces situations est possible car les registres de valeurs ont une portée universelle (p200-201) :

« pour qu'une valeur puisse fonctionner comme telle, elle doit être comprise et utilisable par tous : [...] tout adulte engagé dans la vie sociale sait ce que c'est que l' 'honnêteté', la 'solidarité' ou la 'bonté'. Une valeur [...] implique à la fois le long terme et l'universalité [...]. Autrement dit, elle ne joue son rôle de valeur qu'à condition d'être à peu près commune à tous les participants d'une même culture. [...] l'on ne peut décider que telle valeur est obsolète ou, à l'inverse, valide : tout au plus peut-on inciter à son abandon ou à son adoption. »²¹²

On retrouve les fondements de la sociologie *compréhensive* au sens wébérien, selon laquelle le fait de porter un regard extérieur, en tant que sociologue, sur une situation donnée, nécessite d'interpréter correctement le registre de valeurs mis en avant ; ou le mode dans lequel se situent les protagonistes ; ou la cité au sein de laquelle les débattants débattent. Ainsi, les *registres de valeurs* sont précisément le niveau d'analyse qui équivalent aux 'cités' ou aux 'modes'. On constate un souci de tendre vers l'exhaustivité (il y en a 16). Comme B.Latour, N.Heinich discute ensuite l'affinité ou, au contraire, la concurrence que sont susceptibles de se livrer ces registres et insiste, comme L.Boltanski et L.Thévenot, sur les situations de conflits.

L'élément fondamental est alors celui de *hiérarchisation* des registres, qui rappelle le caractère *précaire* des valeurs mis en avant par E.Dupréel : toute argumentation axiologique est susceptible de se faire dépasser par une autre argumentation axiologique jugée prépondérante. Si l'on reprend les personnages qui nous accompagnent dans ce travail, la décision de Bernadette de devenir végétarienne peut s'entrechoquer avec la volonté de ses grands-parents de partager la traditionnelle dinde du réveillon. Son refus pourrait être considéré comme une offense, ce que la sociologue interpréterait probablement comme le fait de privilégier un autre registre de valeurs (en l'occurrence, 'domestique'). L'exemple qui est développé le plus longuement par N.Heinich est celui de la corrida, situation paradigmatique d'un conflit relativement binaire (entre ceux qui sont 'pour' et ceux qui sont 'contre'), et qui ne peut pas être résolu sur la base d'arguments uniquement factuels.

Le pessimisme avec lequel N.Heinich voit les conflits axiologiques tranche avec l'optimisme de L.Boltanski et L.Thévenot de trouver des 'principes supérieurs communs' : pour elle, *« aucun argument ne peut réellement porter dès lors qu'à travers les idées ou les opinions*

²¹¹ Nous verrons par la suite (c7) que la typologie, telle que proposée, présente quelques difficultés. A noter que L.Boltanski et L.Thévenot proposent eux aussi une série de « mots-clés » entrant dans chaque cité, sans qu'ils n'utilisent le terme 'valeurs'. Quant à la démarche de B.Latour, elle est purement empirique et s'apparente à une « découverte » étape par étape d'un nouveau mode ; pour retrouver les 'valeurs' correspondantes, il faudrait se demander ce qui, au cas par cas, s'apparente à la vérité.

²¹² En restreignant l'universalité aux 'participants d'une même culture', N.Heinich fait écho à l'image des 'Modernes' de B.Latour. Mais il me semble au contraire que dans une société mondialisée, l'universalité est presque absolue.

s'affrontent des systèmes de valeurs, des registres axiologiques. Aussi le débat idéologique ne peut-il que céder à l'affrontement, qui excède le cadre de la discussion pour prendre immédiatement la forme du conflit : total, agonistique, imperméable à tout compromis, à toute concession » (p320).

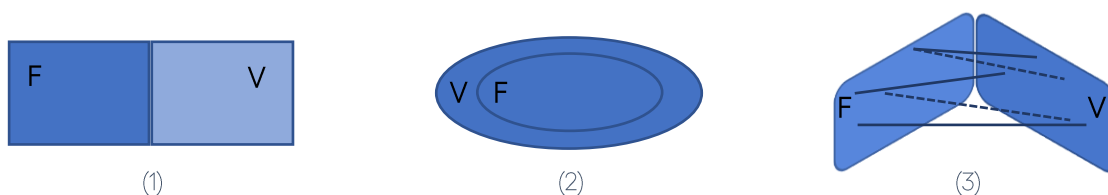
Il semble que, ce faisant, N.Heinich insiste largement sur le critère de précarité, et en cela, tend vers un relativisme qui contraste avec l'objectivité revendiquée par la consistance – comme si *toutes* les opinions étaient justifiables axiologiquement. Mais elle pointe aussi une distinction qui nous sera très utile lors de notre analyse empirique entre des dissensus *axiologiques* et *idéologiques*, selon que le registre qui s'impose est le même ou non pour les débattants ; pour faire une dernière analogie avec les 'cités', les plus 'grands' parmi les arguments d'une cité peuvent ne pas être les mêmes, précisément en cas de conflit idéologique. Ce point sera développé au chapitre 8.

Epistémologie des valeurs

Si les trois modèles convergent pour ce qui est de *catégoriser* les valeurs et de les tenir pour l'élément tangible de nos justifications, ils divergent en revanche de manière absolue pour ce qui est de décrire les jugements de valeurs d'un point de vue épistémologique. Nous verrons que cette divergence rend leur théorie largement incompatible.

La question de l'épistémologie des valeurs est indissociable du débat autour du rapport que les jugements de valeurs entretiennent avec les jugements de *faits*. Imaginons une discussion entre Bernadette et son collègue, Eugène, au cours de laquelle la première explique au second les raisons éthiques de sa décision de devenir végétarienne. Peut-on dire d'Eugène qu'il *observe* les valeurs exprimées par Bernadette comme il observerait une éclipse solaire ? Peut-il en tirer une généralisation, c'est-à-dire *apprendre*, puis *savoir* quelles raisons peuvent pousser un individu au végétarisme, de la même manière qu'on peut apprendre, puis savoir pourquoi une éclipse de soleil sera visible depuis la Terre tel jour, à telle heure et à tel endroit ?

Dans un article qui, me semble-t-il, traite précisément de cette question, P.Engel et K.Mulligan (2003) distinguent trois types de réponses (figure 33).²¹³ Soit les faits sont considérés comme objectifs, et les valeurs, subjectives, sans qu'il y ait de perméabilité entre les deux (1). Soit les jugements de faits sont eux-mêmes considérés comme des jugements de valeurs, les premiers étant alors une *catégorie* des seconds (2). Dans ce cas, objectivité



²¹³ Les auteurs utilisent les termes 'normes éthiques' et 'normes cognitives'.

et vérité seront quasiment synonymes, et toujours relatives. Face à ces deux visions, les auteurs défendent ce qu'ils appellent une vision 'conjonctive' (3), selon laquelle, même s'ils ne sont pas assimilables l'un à l'autre, les jugements de faits et les jugements de valeurs ont une forte interdépendance.

Pragmatisme radical

La vision (2) est une version radicale de la philosophie dite « pragmatique », née aux Etats-Unis à la fin du XIXe siècle sous l'impulsion de W.James et J.Dewey (J.-P.Cometti 2001).²¹⁴ W.James, à qui l'on prête le positionnement le plus radical, jugeait ainsi qu'on ne pouvait considérer la vérité que d'un point de vue *pratique*, à hauteur d'humain ; *seules* les valeurs seraient des faits.

L.Boltanski et L.Thévenot accolent le terme 'pragmatique' à leur théorie. Pourtant, le lien, qui pourrait paraître évident, d'avec la philosophie pragmatique, n'était aucunement dans les projets de départ des auteurs (J.Stavo-Debaugé 2012). Ce n'est que plus tard qu'ils y ont trouvé un solide fondement théorique ; et *a posteriori*, on peut se dire que le lien entre les deux est décidément assez net :

« Une hypothèse originale de cette démarche, y compris par rapport à celles qui ménagent la possibilité de plusieurs formes de 'légitimité' ou de 'rationalité', est de traiter la justesse scientifique et technique de la même façon que d'autres formes de justification [...]. La qualification d'objet n'est pas, dans notre construction, réservée à la nature du savant et du technicien qui aurait le privilège de la réalité et de l'objectivité. » (L.Boltanski et L.Thévenot 1991 : 59)

Ce rapprochement entre les faits, objets et autres élément « objectifs » d'une part, et les valeurs d'autre part, est typique du pragmatisme, et va à l'encontre du fait de 'sortir de soi', comme on l'a vu plus haut avec T.Nagel. Le « point de vue de nulle part » (titre du livre de T.Nagel) se dissout dans le point de vue propre à chaque individu. Aussi, la vérité d'un *fait* n'est pas absolue mais dépend de la cité dans lequel on se trouve (p166 : « *le monde domestique comprend des animaux domestiques qui sont inconnus dans le monde civique où les enfants ou les personnes âgées sont également ignorés, etc.* »).

Cela affaiblit nettement l'idée de vérité et d'objectivité factuelles, en en relativisant la saillance. Les faits décrits par les scientifiques, comme l'éclipse de soleil, n'ont ni plus ni moins de valeur de vérité que les raisons évoquées par Bernadette, et une justification ne s'approche pas davantage de la vérité si elle s'appuie sur des raisons scientifiques que si elle s'appuie sur des raisons fictives : « *en-dehors d'une orientation vers la justification, la question de l'existence des choses dans l'univers ne nous intéresse pas.* » (p168). Pour le pragmatisme radical, seule l'expérience du moment présent compte, si bien que le passé et le présent finissent par se rejoindre ('Un artiste ne meurt jamais'). Selon E.Durkheim (1914 :

²¹⁴ C.Pierce est également très souvent cité comme pionnier de la philosophie pragmatiste ; toutefois, d'après J.-P.Cometti, cet auteur adopte une posture nettement plus *réaliste* que les deux autres, accordant à la vérité un statut nettement relativisé par les deux autres.

65-101), contemporain et premier adversaire du pragmatisme, « *James et Dewey [disent] que le passé n'est pas mort tout entier [...] et qu'une assertion relative au passé peut rendre vraie ou fausse une assertion présente* ». Le sociologue conclut que cette façon de tordre la réalité revient simplement à jouer sur les mots – critique qui me semble particulièrement adaptée aux écrits de B.Latour.²¹⁵

Prenant fait et cause pour W.James, ce dernier est encore critiqué aujourd'hui²¹⁶ pour ses positions ambiguës, à l'image de son analyse selon laquelle Ramsès II ne pouvait pas être mort de la tuberculose, étant donné que l'on n'avait pas encore « découvert » cette maladie (P.Boghossian 2009). B.Latour va même plus loin en faisant du 'double-clic' l'antithèse d'une démarche raisonnable : c'est sous l'emprise du double-clic qu'on juge faux quelque chose qui est vrai dans un autre mode. 'Vrai' devient alors un synonyme de 'pertinent'. De même, la *moralité*, aussi objective soit-elle, reste un mode d'existence à part entière, séparé des autres, sans lien intrinsèque avec, par exemple, le mode politique. Comme on l'a vu avec la citation plus haut, un 'vrai' politicien n'est pas celui qui prend la moralité, ou les faits scientifiques, au sérieux, mais qui se *fond* dans son mode, en énonçant des discours harangueurs pour se faire (ré-)élire.

Au regard de notre discussion autour du 'consensus scientifique' (ç1 et ç3), cette conception pragmatiste radicale semble intenable. Comme mentionné plus haut, elle a été vertement critiquée en son temps par E.Durkheim, qui décrit le pragmatisme comme la théorie selon la, quelle il ne peut pas y avoir de connaissance générale, au-delà des expériences humaines. La pensée et l'action créent le réel lui-même, si bien que « les choses et les pensées » ne sont « pas hétérogènes ». Ainsi disparaît le « fossé creusé entre la pensée et la réalité », ce qui revient à relativiser l'idée de vérité ; finalement, les jugements, de fait *sont* bel et bien des jugements de valeur.

Il me paraît inconcevable de rejeter toutes les connaissances scientifiques autour du changement climatique au rang de perceptions ou d'expériences pratiques, et de ne pas y voir la dimension universellement réelle qui est pourtant revendiquée *via* le consensus scientifique (ç1). Si tel était le cas, l'édifice s'effondrerait et ouvrirait la porte aux 'vérités alternatives' (E.Danblon 2020). Le fait de parler de *lutte contre le changement climatique* n'aurait pas plus ni moins de sens que de parler de *lutte contre les forces du mal* dans une fiction télévisée, ce qui reviendrait à accepter le climatoscepticisme comme principe équivalent au consensus scientifique.²¹⁷

²¹⁵ A l'inverse de B.Latour, dont la posture est très claire, je doute qu'il faille décrire L.Boltanski et L.Thévenot comme étant 'radicaux' en la matière, car certains passages sèment le trouble. Par exemple, ils expliquent (p420) que la rigueur scientifique est « *menacée d'arbitraire lorsqu'elle [...] se donne ainsi comme objet un univers infini de 'représentation' ou de 'valeurs', ou encore lorsqu'elle s'incline devant la spontanéité de la pratique* ».

²¹⁶ Voir par exemple le commentaire de C.Darmangeat (2022) : <https://www.lahuttedesclases.net/2022/11/philippe-descola-bruno-latour-et-ramses.html>

²¹⁷ Pour nous en convaincre, écoutons encore ce conseil de J.-C.Guerrini (2019 : 342-343) : « *La place réservée aux savoirs exacts, vérifiés, conduisant à une connaissance transmissible contrôlée par les communautés de chercheurs [...] doit être non seulement respectée mais défendue [...] le danger serait aujourd'hui de mettre unilatéralement l'accent sur le caractère subjectif de la construction de la réalité au point de dissoudre toute certitude dans un perspectivisme outrancier.* »

Si, à l'inverse, nous ne pouvons pas nous résoudre à considérer qu'un climatosceptique a tort 'dans le mode scientifique' mais qu'il a peut-être bien raison 'dans son mode', nous devons accepter une distinction majeure entre un « propre point de vue » et *n'importe quel* point de vue. A ce titre, B.Latour a toujours eu quelques difficultés à expliquer par sa propre théorie son engagement personnel dans la lutte contre le changement climatique qui, selon sa propre logique pragmatiste, ne devrait pas revêtir la dimension universelle (et non *située*) qu'il lui donne (B.Latour 2015).²¹⁸

Dichotomie

N.Heinich effectue un virage à 180° sur cette question de la distinction entre jugement de fait et jugement de valeur, adoptant un point de vue complètement « dichotomique » ((1) de la figure 33)²¹⁹ :

« l'axiologie ne relève pas de la démonstration, mais de la conviction, pas de la vérité, mais de l'adhésion. Tout au plus pourra-t-on tenter de me persuader que j'ai tort de m'attacher à cette valeur à propos de cet objet (parce que la fonctionnalité vaut pour le design neuf, mais pas pour l'ancien, ou que l'ancienneté n'est pas adaptée aux objets utilitaires [...]), mais l'on ne pourra pas nier que c'est bien cette valeur-là qui me fait apprécier l'objet, pour le meilleur ou pour le pire - ni m'empêcher de le faire » (p203-204)

L'autrice conclut en parlant d' « autotélisme » des valeurs (p204). Cette conception dichotomique est claire en lisant l'opposition des mots 'démonstration' et 'conviction', ou encore 'vérité' et 'adhésion'. Selon elle, un jugement de fait s'apparente à une description ; par conséquent, il peut être évalué d'après un critère vériconditionnel (il peut être soit vrai, soit faux). Par contre, un jugement de valeur est incommensurable, et ne peut jamais être évalué d'après un tel critère. Ce faisant, N.Heinich prône un *relativisme des valeurs* indépassable, qu'elle oppose à l'objectivité transcendantale des faits. Il s'agit d'une posture qui fait écho au sens commun ('les goûts et les couleurs...'), et qu'elle justifie par les concepts de « polythéisme des valeurs » ou de « guerre des dieux » employés par M.Weber. A la fin de son ouvrage, elle reprend cette question épistémologique à bras le corps, en soutenant sa position dichotomique et en s'appuyant sur M.Weber (p366-367). Elle suggère que les deux 'ordres' (science et valeurs) diffèrent par leur 'essence', d'un côté, par la « soumission de la conscience aux faits et aux preuves », et d'un autre, par « le libre choix et la libre affirmation ».

N.Heinich revendique un héritage qui va de D.Hume à K.Popper en passant par les néo-kantiens. Or, cet héritage n'est semble-t-il pas aussi direct qu'elle ne le dit ; en particulier, la conception de la neutralité axiologique reprise à M.Weber sur laquelle elle se base pour l'affirmer semble trop étriquée (voir L.Kaufmann et P.Gonzalez 2017 ; P.Corcuff 2018), tandis

²¹⁸ D'autres l'on fait pour lui, en analysant son discours comme orienté vers la métaphysique, s'apparentant à un état d'esprit religieux (N.Heinich 2007 ; A.St-Martin 2013).

²¹⁹ Cela semble radicalement incompatible avec les dires de l'autrice, qui se revendique 'pragmatiste' ! Nous laissons aux experts épistémologues le soin de démêler ces propos.

que d'une manière générale, la notion même de 'neutralité axiologique' est questionnable (J.Lecomte 2012 ; R.Pfefferkorn 2014). De même, P.Bouretz (1998 : 59) décrivait l'ambiguïté de la posture wébérienne entre « *deux positions identifiables : un scepticisme marqué par le doute sur la possibilité [d'] un dépassement du conflit irréductible des valeurs ; un nihilisme ancré dans l'impossibilité radicale de dépasser ce conflit* » (p68). Il semble ainsi que par sa lecture unidimensionnelle, N.Heinich ait oublié cet « *autre M.Weber, dont le statut déchire la communauté des interprètes depuis ses origines* » (p59), tandis que l' 'autre' M.Weber soutenait par exemple qu'il est des idées morales qui s'imposent et deviennent ainsi des vérités morales, comme l'abolition de l'esclavage (R.Boudon 2006).

Ainsi, le point de vue dichotomique semble lui aussi poser problème lorsqu'on réalise que s'il n'y avait pas de *vérité axiologique*, il n'y aurait pas non plus d'*erreur axiologique*, et tous les points de vue seraient défendables (B.Williams 2006). Une telle thèse va à l'encontre du postulat de rationalisme selon lequel une justification est *compréhensible* par autrui (voir plus haut). L'absurde par exemple sort de ce cadre : l'explication de Bernadette serait incohérente (et son collègue Eugène ne pourrait pas la *comprendre*) si elle justifiait sa décision par le fait qu'elle est contre le bien-être animal (et qu'il faudrait réserver aux bêtes un traitement bien plus sadique). Les conflits ou controverses axiologiques proviennent donc toujours de situations *possibles*, avec un cadre implicite de décence ou de rationalité – autant de caractéristiques qui font qu'une valeur ne tombe pas de nulle part, mais qu'elle se rapporte à des faits tangibles (R.Boudon 1995).

A ce titre, le registre de valeurs dit 'épistémique', registre de valeurs qui se rapporte justement à la connaissance, est une véritable curiosité de la part de l'autrice, puisqu'elle considère la vérité (les faits) comme *pouvant ou non* être invoqués comme valeur. Ce registre entre en contradiction avec la dichotomie stricte des faits et des valeurs, et il devient impossible de rejeter l'argument climatosceptique (alors qu'une discussion qui commencerait par « dans ma hiérarchie des valeurs, les rapports du GIEC sont moins importants que... » n'aurait ni queue ni tête). Nous en reparlerons au chapitre 7.

Un enchevêtrement

Le débat entre pragmatisme radical et dichotomie des faits et des valeurs a donné lieu à des développements sans fin dans le champ de la philosophie morale.²²⁰ Ce qui importe pour notre propos est de signifier que, comme le montrent P.Engel et K.Mulligan (voir plus haut), nous devons nous distancier à la fois d'un *relativisme* moral qui tendrait vers le nihilisme, et d'une *dichotomisation* complète entre les faits et les valeurs, incompatible avec les liens que ces deux entités entretiennent entre elles.

Comme l'explique J.-C.Guerrini (2019 : 122-124), E.Dupréel avait précisément senti ce double danger, en invitant à « se tenir à égale distance » entre, d'une part, une position « *positiviste niant l'intérêt d'une attention aux valeurs* » (dichotomie), qui omet

²²⁰ D'après les commentateurs mentionnés, nous renvoyons aux discussions entre B.Williams et R.Rorty (non référencé ici).

l'importance des évaluations axiologique, notamment dans le domaine politique (mais aussi économique, juridique, etc.) et, d'autre part, une position « symétrique » qui élèverait les jugements de valeurs au rang de faits, rabattant la vérité factuelle sur des préférences ou des convenances (pragmatisme radical). C'est ce mi-chemin que nous devons trouver. L'auteur insiste sur ce 'juste milieu' à trouver (p142) :

« Les 'faits' et les 'vérités' interviennent dans la mesure où, dans la détermination des choix, ils constituent des objets d'accord indiscutables et où ils ne donnent pas lieu à réfutation ou à controverses. [...] Il serait d'ailleurs tout à fait dangereux d'en négliger le bien-fondé. [...] Mais puisqu'on ne peut disposer que rarement de la certitude pour répondre aux défis de l'action, il faut s'en remettre au préférable qui, à partir de ce qui est probable, peut nourrir la meilleure opinion, l'opinion raisonnable. »

D'une part, nous ne pouvons pas dire, à l'image des pragmatistes les plus radicaux, que les seuls faits qui existent sont *relatifs* aux valeurs qui les sous-tendent. Mais nous ne pouvons pas non plus dire, comme le fait N.Heinich, que les faits et les valeurs sont deux mondes complètement séparés, puisque la justification fait référence à un monde compréhensible. Il faut donc parvenir à créer un pont entre les catégories du *vrai* et du *bien*, sans diluer l'une dans l'autre (C.Tiercelin 2017).

Il me semble que c'est cette idée qui est à base de ce que certains appellent un *enchevêtrement*, qui suppose de pouvoir trouver *une part de vériconditionnalité et une part de moralité dans une seule et même justification*. Peut-être trouvons-nous de quoi répondre à cette exigence dans une tout autre lecture du pragmatisme philosophique, puisque c'est ce terme, enchevêtrement, qu'utilise H.Putnam (2004) en faisant valoir que la dichotomie doit être remplacée par une simple distinction. Selon l'auteur, J.Dewey notamment a souvent été mal interprété. Quand ce dernier critiquait la dichotomie des faits et des valeurs, c'était non pas pour les confondre, mais pour montrer *l'intrication* qu'il y a entre les deux.²²¹ Nous dirons ainsi, à la suite d'H.Putnam mais aussi de R.Boudon (1995 : 342-343), qu'il est possible de *distinguer* ce qui, à l'intérieur d'une même situation, relève du fait et ce qui relève de la valeur, sans que l'on puisse pour autant les *détacher* nettement :

« De façon générale, une action, une décision, une institution ne sont jamais bonnes si elles sont irréalisables. Le 'bien' doit pouvoir s'inscrire dans le réel. Il en résulte que tout jugement de type 'X est bon' se fonde partiellement sur des jugements de fait. Une action, une décision, une institution ne peuvent jamais être considérées bonnes ou mauvaises, si l'on fait totalement abstraction de

²²¹ Il me semble que c'est justement la ligne que tiennent aussi P.Engel et K.Mulligan (2003 – voir plus haut). En revanche, j'avoue ne pas bien comprendre l'argument de H.Putnam pour le justifier. Il cite J.Dewey dans un passage où le pionnier du pragmatisme passe pour radical : « [J.Dewey] ne veut pas simplement montrer que les faits ont une valeur comme instrument de satisfaction, mais que ce sont des valeurs. Il ne veut pas seulement démontrer qu'il n'y a pas de fondement conceptuel valide permettant de distinguer entre un jugement factuel et un jugement de valeur, mais qu'il n'y a également pas de fondement pour une distinction ontologique. » (p109). Je laisserai à des spécialistes mieux qualifiés que moi le soin d'en tirer des conclusions.

leurs conséquences. Aussi les raisons qui justifieront 'X est bon' comporteront-elles toujours l'évocation de données factuelles. Ces deux remarques suffisent à indiquer que, contrairement à [une] idée reçue [...], être et devoir-être s'interpénètrent par nature. »

Autrement dit, si une justification impose des données factuelles, cela signifie que la justification *n'est pas* la donnée factuelle en question. Un des effets principaux est de pouvoir se *tromper*, y compris moralement (ç3) ; de façon symétrique, les descriptions sont souvent teintées de valeurs (c'est ce que nous allons examiner dans la section suivante).

En guise d'exemple lui permettant d'affirmer que les valeurs recèlent une dimension transcendante (universelle et objective), R.Boudon imagine une situation ludique engendrant un sentiment d'injustice, non seulement pour le joueur lésé, mais aussi pour tout spectateur impartial de la scène. Le joueur A met B au défi : s'il parvient à compléter la suite de chiffres proposée, il gagne la mise, sinon A l'emporte. La série commence par 2, 4, 6 et 8. Le joueur B dit évidemment « 10 », et... le joueur A empoche la mise, arguant qu'il aurait fallu dire 12 puisqu'après le quatrième terme il fallait en sauter un. Or, ce sentiment d'injustice, dit R.Boudon, est *indépendant* de quelque notion de « culture » (comme dirait N.Heinich) ou de « mo(n)de », pour parler comme B.Latour ; indépendamment aussi du fait qu'elle se situe en vrai ou dans un film de fiction. Si l'on se met à la place d'un interprète de la scène, il est aisé de constater que le sentiment d'injustice provient d'une *frustration*, émotion probablement ressentie non seulement par B, mais par tous les spectateurs « impartiaux » de la scène ; le joueur A est objectivement de *mauvaise foi* (J.-C.Guerrini 2019 : 277).

Ce n'est donc qu'en reconnaissant qu'une forme de vérité impersonnelle et indépendante du contexte d'interaction que nous pouvons éviter de tomber dans le nihilisme éthique (G.Barthoux 2008). C'est la raison pour laquelle cette notion d'enchevêtrement semble la seule voie praticable pour, tout à la fois, reconnaître qu'il y a bel et bien des faits qui sont indépendants des valeurs,²²² et reconnaître que ces dernières sont objectives et observables.

Observer les jugements de valeur

Jusqu'ici, la question de l'observation reste non résolue. Si les décisions collectives s'expliquent comme l'aboutissement d'une lutte entre des positionnements idéologiques parfois antinomiques (ç5), dont l'observation se fait *in situ* par des *justifications* qui s'expriment par la mise en évidence de registres de valeurs (c'est ce terme que nous utiliserons ensuite), il faut trouver un moyen d'*accéder* empiriquement à ces registres de valeurs (figure 34). Ce qui pourrait passer pour du détail est en réalité une question

²²² Il me semble qu'une caractéristique les distingue effectivement de manière rédhitoire. Le concept du *vrai* est « catégoriel » : quelque chose peut être qualifié de vrai, de faux, et éventuellement d'indéterminé. Mais les opinions morales que véhiculent les valeurs – et regroupées sous le concept de *bien* – se déclinent sous une forme « continue », jugées selon une gradation. Plutôt que de dire que quelque chose est bien ou mal (voire indéterminé), on dira que quelque chose est 'meilleur' ou 'pire' que quelque chose d'autre, ce qui empêche de les analyser sur le même plan (voir J.-C.Guerrini 2019 : 336).

fondamentale : *Comment fait-on concrètement pour, d'une part, observer une justification axiologique, et, d'autre part, la classer dans un ensemble ?* Pourquoi chaque justification ne donnerait-elle pas lieu à la création d'un nouveau type ? Quel critère fait que l'on classe une justification dans tel ou tel registre, mode ou cité ? Est-il suffisant d'évoquer, comme le fait N.Heinich, un 'air de famille' entre plusieurs valeurs ? Il me semble que les éléments que nous avons disséminés tout au long des chapitres précédents devrait permettre d'apporter une nouvelle piste de réponse.

La nature des catégories



Figure 33

Les théoriciens de la sociologie axiologique sont plutôt avares en explications concernant la façon de reconnaître un registre en fonction du concept employé ainsi que la méthodologie qui leur permet de reconstituer des catégories, classer des citations, regrouper des pratiques ou des opinions. Par exemple, L.Boltanski et L.Thévenot (1991 : 92) formulent ainsi leur démarche :

« Nous avons [...] recherché des expressions du bien commun autant dans les différends ou désaccords surgis au cours d'interactions personnelles [...] que dans les tensions entre ce que l'on appelle couramment le public et le privé [...] Nous avons ainsi pu observer la mise en œuvre de six principes supérieurs communs auxquels les individus ont, aujourd'hui en France, le plus souvent recours pour asseoir un accord ou soutenir un litige. On peut dire que ces principes constituent, à ce titre, un équipement politique fondamental pour confectionner un lien social. La liste de ces principes n'est d'ailleurs pas fermée, et on peut observer l'ébauche de constructions d'autres cités »

Concrètement, les auteurs se basent sur des textes théoriques dont ils décrètent qu'ils sont les actes fondateurs d'une cité – et répètent à plusieurs reprises que leur nombre ne saurait être déterminé une fois pour toutes. Nous verrons au chapitre 7 qu'ils procèdent de la même manière, c'est-à-dire par « décret », pour classer certains mots dans certaines cités.

Pour sa part, B.Latour (2012 : 63) déclare se baser sur une ethnographie de (presque) toute une vie. Sa démarche est donc purement empirique, visant à repérer ce qu'il appelle, comme on l'a vu plus haut, des 'erreurs de catégorie', s'arrêtant sur les « confusions » qui surgissent dans la façon d' « aborder la question de la vérité et de la fausseté ». Mettant en scène une anthropologue fictive qui n'est autre que son *alter ego*, il décrit comment les modes se « dévoilent » lorsqu'on a l'impression de ne plus comprendre une réalité sous nos yeux, comme dans le célèbre exemple du politique décrit plus haut. Lui non plus ne précise

pas davantage pourquoi il s'en tient à 15 modes ; l'enquête s'arrête là parce qu'il n'en a pas trouvé d'autres.

N.Heinich (2017 : 246), pour sa part, définit les registres comme catégories « *abstraites, que le sociologue ne peut que reconstituer inductivement et intuitivement à partir de l'observation des argumentations produites par les acteurs* ». Pas un mot de plus n'est dit sur la méthodologie de sa propre démarche qui la conduit à définir 16 registres, si ce n'est qu'elle décrit sa liste comme « peut-être provisoire – des registres de valeurs repérés dans différents domaines de la vie sociale ». Ainsi, dans son célèbre exemple sur la corrida, que l'on a déjà évoqué, l'autrice fait valoir que les pourfendeurs de ce sport mettent en avant le registre 'éthique' (*via* le bien-être animal), tandis que ses défenseurs hiérarchisent au-dessus le registre 'esthétique' (à travers la beauté du geste). Mais comment être sûr, si tant est que ce soit exact, que la mise en valeur de la grâce, de la force et du courage, du divertissement, du folklore et des traditions, est moins « éthique » et plus « esthétique » que la défense et la protection des animaux ? L'autrice ne donne pas de piste qui permette de répondre de façon convaincante à cette question.

Tous ces auteurs tendent ainsi à estimer que, tout comme quelqu'un qui a une bonne oreille musicale parvient à reconnaître immédiatement si une note est plus haute ou plus basse qu'une autre, un bon sociologue parvient à reconnaître immédiatement quelle charge morale un énoncé contient. Sommes-nous condamnés, dès lors, à adopter une telle démarche résolument heuristique, qui variera fatalement au gré de l'enquêteur, ou peut-on trouver des critères plus tangibles de classement ?

Les concepts moraux épais

Il me semble qu'il faille chercher un élément *passer de frontières* entre les jugements de faits et les jugements de valeurs, permettant d'empêcher que la délimitation des catégories soit soumise à l'intuition ou à l'acuité d'un chercheur condamné, sinon, à tâtonner. Or, les meilleurs candidats pour jouer ce rôle de passeurs de frontière sont peut-être lesdits *concepts moraux épais* (B.Williams 1990 : 142), tels que « *la trahison, la promesse, la brutalité et le courage* » :

« *L'application de ces notions est déterminée par le monde (le comportement de quelqu'un par exemple), et pourtant, simultanément, leur application implique d'ordinaire une certaine évaluation de la situation, des personnes ou des actions. Bien plus, elles fournissent [...] des raisons à l'action* »

B.Williams se montre sceptique à l'idée d'utiliser ces termes de façon 'nue', puisqu'on ne peut pas toujours substituer un terme par un autre, qui aurait exactement la même signification factuelle et une autre connotation, voire une neutralité axiologique. Nous verrons (§7) comment prendre cet avertissement au sérieux sans renoncer à nous attacher aux mots choisis par un locuteur lorsqu'il formule un argument, car les mots nous apparaissent comme l'entité la plus solide pour parvenir à une catégorisation qui soit le moins possible soumise à l'intuition du chercheur.

De nombreux exemples montrent le bienfondé de cet espoir, ainsi que le discute R.Koren (2019 : 160-161) : « *Utiliser le nom 'jeune' ou lieu de 'racaille' – ou 'étudiant' au lieu d' 'anarchiste' – engage la responsabilité du journaliste ; 'jeune' est affectif et/ou valorisant, 'étudiant' : valorisant ; 'anarchiste' et 'racaille' sont des qualifications axiologiquement péjoratives.* » Ces mots ont une *connotation*, une couleur morale qui devrait permettre de les rattacher à un registre de valeur. À l'inverse, le concept de 'justice', que nous avons déjà eu l'occasion de discuter (voir ç4), est typiquement « fin », puisqu'il peut revêtir plusieurs acceptions.²²³ Pour l' « épaisir », et ainsi, avoir accès à un bon indicateur moral, il faudrait donc se demander 'pourquoi' une telle chose est 'juste'.

Reprenons un exemple de citation issue du contentieux épistémologique discuté précédemment entre le sociologue E.Durkheim et le philosophe pragmatiste W.James. Le premier (1914 : 94) cite ainsi le second : « *Nous parlons d'un orage affreux, d'un homme haïssable, d'une action indigne, et nous croyons parler objectivement, bien que ces termes n'expriment que des rapports à notre sensibilité objective propre* ». En tant que pragmatiste, W.James exclut la possibilité de 'sortir de soi' pour prétendre à une objectivité morale (voir plus haut). Pourtant, il y a bien des termes ('affreux', 'haïssable', 'indigne') qui véhiculent *tout à la fois* un jugement de fait et un jugement de valeur. Le mot 'affreux' pour désigner un orage est tout sauf subjectif et peut fort bien référer à des éléments factuels (victimes potentielles, dégâts, etc.). Ainsi, il paraît évident qu'il y a bel et bien des orages encore plus 'affreux' que d'autres, quels que soient les critères d'évaluation choisis ! Le fait de faire des victimes ou, pour une rivière, de sortir de son lit, sont des éléments factuels directement *liés* au concept 'affreux'.

Il est évident qu'il est possible d'utiliser de nombreux qualificatifs pour parler d'un orage, et qu'il y a une part d'incertitude et de « hasard » dans le fait qu'une personne combine ce mot et cet adjectif à ce moment-là ; c'est aussi le sens de la critique de B.Williams mentionnée ci-dessus. Il n'empêche qu'on ne peut pas dire *n'importe quoi* non plus. Cela n'aurait aucun sens de parler d'un orage 'délicieux'. De même, une action *indigne* ne peut pas devenir digne par un tour de passe-passe, sans qu'une autre information *factuelle* soit éventuellement ajoutée. Enfin, on pourrait également parler d'un orage sans y adjoindre d'adjectif du tout.

C'est pourquoi un bon indicateur de l'épaisseur des concepts est de se demander si on peut se tromper en émettant un jugement de valeur, et dans quelle mesure la mise en avant d'une valeur à un moment donné est appropriée (R.Dworkin 2011 ; voir aussi A.Policar 2016). Dans le cas des concepts épais,²²⁴ il est clair qu'on peut se tromper : une attitude 'crédule', 'honnête' ou 'généreuse' peut être décrite à tort, par exemple si l'information factuelle y référant nous a été mal communiquée. À l'inverse, il nous est impossible de nous prononcer

²²³ Cette distinction était déjà faite par E.Dupréel, qui disait des valeurs 'universelles' (comme le 'bien') sont confuses quant à leur référent.

²²⁴ R.Dworkin (p176) en liste quelques-uns, liés à des attitudes : honnêteté, loyauté, tact, décence, responsabilité, cruauté, mesquinerie, insensibilité, duplicité, brutalité, légitimité.

sur le bienfondé ou non du qualificatif *injuste*, que notre interlocuteur utilise, sur une simple base de données factuelles, sans risquer le quiproquo. Il faut, au préalable, s'entendre sur une définition commune du concept de 'justice' (ç4).

Valeurs et émotions

Lorsque G.Thunberg parle de 'peur' et de 'honte' que les dirigeants *devraient* ressentir, le message qu'elle fait passer est que ces émotions revêtent une dimension sociale, objective et universelle. Aussi, deux cents ans après D.Hume, il se trouve que certains auteurs s'accordent plutôt à penser que les émotions ont effectivement une dimension qui dépasse largement le cadre strictement individuel (K.Mulligan 1998 ; C.Tappolet 2012 ; F.Teroni et J.Deonna 2016). D'une part, dans certaines situations, il semble que certaines attitudes émotionnelles soient plus *adéquates* que d'autres. J.Deonna et F.Teroni (2008) donnent l'exemple de la peur d'un chien, qui est certainement *justifiée* rationnellement dans certains cas, et pas dans d'autres ; autrement dit, il est possible de se *tromper* en éprouvant une émotion mal adaptée.

Les émotions répondent aussi à des logiques sociales ; en ce sens, C.Adam et D.Longin (2014) expliquent qu'une partie des émotions peuvent ainsi être appelées 'complexes', ne répondant pas à des stimuli purement bayésiens. Une émotion peut être *attendue* dans certaines situations. La honte est à ce titre une émotion qui revient souvent dans les exemples (J.Deonna et F.Teroni 2008) comme de celles qui peuvent s' 'apprendre' voire s' 'exercer'. Enfin, tout comme les concepts moraux épais, certaines émotions sont *connotées* (il n'y a pas de 'bonne' haine, et il n'y a pas de honte 'joyeuse').

Ces caractéristiques réduisent la distance entre émotions et raison. On peut faire le lien avec notre définition des valeurs, qui peuvent alors être *révélées* à travers les émotions. C'est ainsi que C.Tappolet (2000 : 173) compare les émotions à des *couleurs* : « *tout comme nous pouvons avoir conscience des couleurs en vertu de nos expériences perceptuelles, nos émotions nous permettent d'avoir conscience des valeurs.* ». Le lien entre ces deux concepts est aussi fait par exemple par C.Todd (2014) ou F.Teroni et J.Deonna (2016), et fait dire à L.Blondiaux et C.Traïni (2018) que l'on néglige trop souvent l'analyse des émotions en politique, alors qu'elles sont très souvent sous-jacentes (J.Hahnel et al. 2020 ; T.Brosch 2021).

Pour le spectateur comme pour le sociologue qui analyse une scène, les émotions sont parfois directement perceptibles, ce qui constitue naturellement la source de données la plus directe. Toutefois, notre travail ne s'arrête pas plus longtemps sur les émotions, car comme nous travaillons avant tout avec des textes, il est relativement difficile d'y avoir accès. Nous nous en tiendrons donc au concept de valeurs qui, nous semble-t-il, transpire de manière plus évidente des discours, y compris écrits.

Ainsi, les concepts épais sont généralement les plus *explicités* quant au registre de valeurs mobilisé. H.Putnam (2004 : 42s) discute du terme 'cruel', ainsi que du concept de 'crime'.

Ce terme, dit-il, est non seulement nécessairement connoté négativement, mais également rattaché à un élément factuel. Le criminel a fait *quelque chose* ou de répréhensible, et ce quelque chose peut être décrit de manière factuelle, évaluée selon des critères de vériconditionnalité, etc. C'est pourquoi nous avons déjà subrepticement relevé, au chapitre 5, quelques termes connotés. La connotation signifie qu'ils recèlent une composante morale... tout en conservant parallèlement une composante factuelle. Ce *mal* que le criminel a fait, comme disait R.Boudon (1995) qui prend également cet exemple, peut être décrit, vérifié et évalué – sans quoi les séries policières ne pourraient pas être comprises par les téléspectateurs. C'est pourquoi les concepts moraux épais, en tant que *révélateurs de valeurs*, sont des passeurs de frontières adéquats.

Cas pratique : L'urgence climatique

Nous avons mentionné au chapitre 2 que le vocable 'urgence climatique' avait été élu « mot de l'année » par l'académie d'Oxford. Voilà un concept *moral* s'il en est : l'urgence est nécessairement connotée négativement (lorsqu'on se rend aux 'urgences' d'un hôpital, l'enjeu est souvent vital). Mais dans quelle mesure est-il 'épais', dans le sens où il contient une part de vériconditionnalité ? Autrement dit, dans quelle mesure l'urgence climatique est-elle une vérité ?

D'après A.Boutaud et N.Gondran (2020 : 221), cette notion a été développée par les mouvements militants dans l'optique de maintenir « *un état d'attention et d'affectation des ressources complètement consacré à la résolution de la crise climatique* ». On remarque d'emblée que cette acception n'est absolument pas compatible avec les déclarations d'urgence que les entités politiques ont inséré dans leur constitution (ç2), sans quoi il s'agirait, littéralement, de mettre de côté tous les autres sujets politiques. D'un point de vue politique, l'urgence est donc certainement plutôt un signal symbolique, montrant qu'on reconnaît l'importance morale de la lutte contre le changement climatique, voire la volonté d'une approche *intégrée*, soit de se promettre d'évaluer les conséquences de politiques publiques d'autres domaines en termes d'émission de gaz à effet de serre (politique des transports, politique économique, etc.). Cependant, dans les faits, une telle approche reste pour l'instant une idée sans corps, son application concrète n'étant pas définie.

Une autre confrontation autour de ce terme a lieu entre certains militants et la majorité des juristes. Pour les premiers, l'urgence signifie que l'inaction d'aujourd'hui aura certainement des conséquences dramatiques dans le futur ; de ce point de vue, il est légitime, par exemple, de pratiquer la désobéissance civile (P.-H.Castel 2019 ; D.Bourg et al. 2021).²²⁵ En revanche, d'un point de vue juridique, 'urgence' signifie qu'il faut répondre à un danger imminent – et, dans ce cas, il est incorrect de dire que nous vivons une situation d'urgence climatique. Plusieurs cas de jurisprudence récente dans le cas de « procès climatique »

²²⁵ On se souvient que la scientifique J.Steinberger avait médiatisé son arrestation sur les réseaux sociaux.

sont explicites sur ce point, les militants ayant été condamnés par le Tribunal Fédéral. Enfin, l'urgence peut aussi être « *mobilisé par certains scientifiques pour en appeler au développement et au déploiement de technologies controversées de géo-ingénierie* » (K.De Pryck 2022b : 286). Cette remarque est doublement intéressante. D'une part, le fait que le terme 'urgence climatique' puisse référer à toutes sortes de pratiques est une illustration du fait qu'il s'agisse d'un concept relativement fin. Et d'autre part, la qualification de 'cynique' (p287) que fait l'auteurice quant à cette pratique (c'est-à-dire l'utilisation du mot 'urgence' par des technocrates) est une justification employant cette fois-ci un concept épais, connoté négativement, qui dévoile la préférence idéologique peu technophile de l'auteurice.

Sans avoir visé l'exhaustivité, nous voilà déjà donc déjà avec au moins quatre définitions différentes du concept d'urgence climatique (tableau 10).

Tableau 10

Définitions concurrentes du concept d' 'urgence climatique'

Etat d'attention permanent

Danger imminent

Reconnaissance d'un problème

Nécessité de développement technologique

Ces exemples illustrent parfaitement le fait que ce concept est trop *fin* pour déterminer, en l'absence d'informations complémentaires, quelle est l'orientation idéologique – et même ! quel est le registre de valeurs – que le locuteur qui le mobilise. La question intéressante qui se pose n'est donc pas de savoir s'il faut qualifier l'endiguement du changement climatique comme une urgence ou non, mais de comprendre quelle définition est rattachée à la justification qu'un acteur attribuera à la notion d'urgence. Or, dans un processus de décision collective, le caractère *urgent* du problème peut constituer un argument en vue d'interdire une pratique, mais aussi en vue de restreindre des libertés (K.De Pryck 2022b). Il faudra donc s'interroger, si ce concept nous intéresse, *pourquoi* quelqu'un considère qu'il y a urgence. L'explication (justification) donnée nous donnera probablement une indication quant au positionnement sur l'une des antinomies (la deuxième en ce qui concerne la critique de K.De Pryck).

Notons pour terminer que cette discussion n'a de sens « que » si on présuppose que l'utilisation du mot 'urgence' a une quelconque rationalité. Pour un climatosceptique, discuter de l'urgence climatique n'a pas plus de sens que de discuter de l'endiguement de la croissance des arbres. Autrement dit, pour qu'une discussion idéologique soit possible, il faut qu'il existe un socle minimal commun à tous les contradicteurs ; un énoncé faux (factuellement ou moralement) n'a pas d'intérêt pour l'analyse (rappelons-nous de la critique du climatoscepticisme formulée au chapitre 1 : « On ne débat pas du nom d'une plante »). Ainsi, on ne peut pas appliquer la même analyse axiologique au terme 'anthrop-réchauffisme', à la mode dans les sphères climatosceptiques pour qualifier ceux qui

‘croient que la Terre se réchauffe à cause des activités humaines’. Une telle mise en balance reviendrait à se demander quelles valeurs les uns et les autres hiérarchisent différemment, tandis qu’il s’agit ici d’un dissensus *factuel*, agissant sur les différentes raisons de croire (voir F.Clément 2006), les uns tel influenceur ou tel auteur controversé, les autres, par exemple, les rapports du GIEC.

Ce chapitre commençait avec étonnement, puisque nous constatons la curiosité suivante : *Bien que les jugements de valeurs contiennent une forte part d’objectivité et d’universalité, nous ne sommes pas toujours du même avis.* Nous avons essayé de dire que certains mots véhiculent une charge morale et permettent du même coup de ‘voir’ où se situent les controverses. Or, l’exemple ci-dessus nous montre que certains considèrent qu’il y a urgence, d’autres non, *sans pour autant* qu’il y ait entre eux des dissensus factuels ; et même, que parmi ceux qui considèrent qu’il y a urgence, la distance idéologique peut être très grande ! Est-ce à dire que notre entreprise est vaine ? L’avertissement de B.Williams revient au-devant de la scène : une analyse textuelle est des plus risquées.

En réalité, cela dépend du type de mots et expressions auquel nous avons affaire. D’autres, parmi ceux que nous avons croisés au chapitre 5, comme *valeur intrinsèque de la nature, transition énergétique, sobriété, empreinte carbone individuelle*, ainsi qu’une kyrielle d’autres, voire même des syntagmes comme *catastrophe naturelle*, sont non seulement des *descriptions* tout à fait tangibles (on peut s’accorder sur une définition commune), et ils recèlent une certaine charge morale, étant donné que, comme on l’a vu tout au long du chapitre 5, ils sont, *dans l’esprit de certains*, automatiquement liés à l’ « idée de justice » ou du ‘bien’ (ou inversement). La différence, on l’aura compris, est une question d’ ‘épaisseur’ ; plus un mot est épais, mieux nous arriverons à le classer indubitablement au sein d’un registre de valeurs. Dans le cas inverse, comme avec l’urgence, il faudra au préalable se demander comment l’auteur l’ « épaisit » (à l’image de ce que nous avons fait avec l’ ‘urgence’ au cours de ces dernières pages).

Moyennant cette réserve, c’est donc à travers l’utilisation de certains mots que nous pouvons constater la mobilisation récurrente de certaines catégories de valeurs spécifiques qui, à leur tour, nous aident à mieux cerner l’orientation idéologique des locuteurs (figure 35). Notre hypothèse peut alors être reformulée comme suit : *il est possible d’objectiver un positionnement idéologique en nous servant des concepts moraux épais qui sont utilisés par les acteurs dans leurs discours.*



Figure 34. Modèle [C-R-I-M] : Concepts – Registres – Idéologies – Mesures.

Nous arrivons au terme de la partie théorique de cette thèse. Celle-ci était certes *longue*, mais aussi assez *fournie* et, nous l'espérons, *instructive*. Au début de ce chapitre, nous nous sommes demandés dans quelle mesure il est possible d'observer les positionnements idéologiques. La réponse que nous pouvons faire à ce stade est purement théorique : ils s'observent de par l'attention portée à la justification des acteurs, processus durant lequel ils seront obligés de hiérarchiser des registres de valeurs ; or, nous pourrons observer, lors de ce processus, quels sont les concepts moraux épais qui sont utilisés. Une posture idéologique sera alors définie comme *système relativement bien organisé d'épaississement des concepts les plus fins* (p.ex. 'la décroissance, c'est la valorisation de la *sobriété*' ; évidemment, nous ne pourrons pas réduire une posture idéologique à un ou quelques mots seulement).

Deux remarques s'imposent pour clore cette esquisse. D'une part, il me semble que contrairement à ce que laissent penser les auteurs précités, leur *épaisseur*, tout comme celle d'une tranche de pain, n'est pas quelque chose de binaire, mais s'étale le long d'une échelle continue (un concept est 'plus ou moins' épais). D'autre part, même si on a surtout croisé des *adjectifs* comme exemples de concepts moraux épais, rien ne dit que nous devions nous restreindre à cette catégorie de mots, et les exemples ci-dessus montrent que certains substantifs ou certaines formes verbales sont aussi très épaisses. L'étape suivante sera de parvenir à faire le lien entre, d'une part, certains concepts moraux utilisés et, d'autre part, les registres de valeurs qui sont mobilisés ; c'est l'objet de la partie suivante.

Partie 3 – Les mots de la lutte

L'objectif de cette thèse est de décrypter et de mieux comprendre la nature morale des dissensus politiques dans la lutte contre le changement climatique. Les clés théoriques glanées au cours de la deuxième partie nous ont ouvert les portes de l'analyse empirique, en nous montrant que :

- certaines idéologies (« visions du monde ») sont en concurrence ;
- il existe différentes façons de justifier axiologiquement une posture ;
- certains mots et expressions descriptives véhiculent une charge morale.

L'hypothèse qui en découle est qu'à partir du lien entre ces trois entités, si tant est qu'on puisse le modéliser (figure 36), on parvienne effectivement à mieux décrire les oppositions qui agitent les débats autour de mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

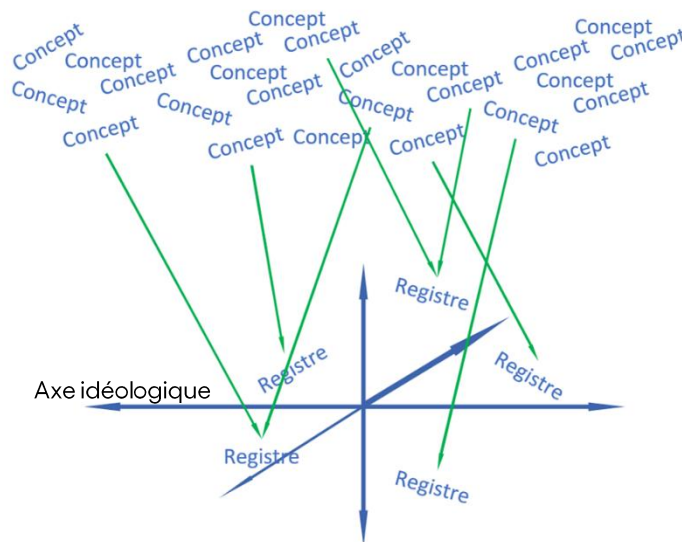


Figure 35. Figuration du modèle [C-R-I].

Il s'agit d'un questionnement relativement complexe, puisque nous ne pouvons pas tester ce modèle et nous rendre compte de son efficacité avant même, précisément, de l'avoir construit. Observer empiriquement des confrontations idéologiques irréconciliables ne peut ainsi se faire qu'après avoir mis des *mots* sur les catégories axiologiques (registres), et avoir placé ces dernières sur la carte idéologique tridimensionnelle. Personne, par exemple, ne dira jamais 'il faut faire ceci ou cela *au nom de l'écocentrisme*', d'où la nécessité de cette double opération de *traduction*.

C'est elle qui nous occupera au long de cette troisième partie, tandis que nous laissons l'observation empirique à proprement parler pour la quatrième partie. Pour dessiner cette « carte » idéologique, nous nous servirons d'une « pierre de Rosette » sous forme de documents idéologiquement marqués au sein desquels nous pourrions examiner, d'une part, la nature des arguments, et d'autre part, les mots et expressions utilisées.

Chapitre 7 : Construction du modèle

*« la compréhension éthique requiert une
dimension explicative d'ordre sociologique »
(B. Williams 1990 : 143)*

Nous avons désormais une vision globale du chantier qui s'étale devant nous : il consiste à comprendre ce qui lie ces trois entités (concepts moraux, catégories axiologiques et postures idéologiques). Cela nécessite un travail de profondeur. Pour l'illustrer, reprenons l'exemple des deux protagonistes que nous avons laissés au chapitre 5, P.Roch et B.Piccard. Nous avons pu constater que l'écologisme qu'ils prônent est triplement antagoniste, quant aux fins, aux moyens et aux responsabilités. Imaginons maintenant qu'on retrouve ces deux personnages dans un débat autour d'un sujet précis où il faut, comme c'est le cas lors de votations, se positionner de manière « binaire » ('êtes-vous pour ou contre tel ou tel projet de loi ?'). Pourrait-on pronostiquer leur prise de position ? Et en les écoutant, pourrions-nous reconnaître un penchant idéologique sur l'un ou l'autre des axes ?

Jusqu'à présent, nous serions bien empruntés pour répondre à ces deux questions, à moins de faire appel à une intuition peu scientifique. C'est pourquoi nous devons *montrer* cette relation à double sens : d'une part, telle préférence idéologique tendra vers telle prise de position sur un sujet en particulier ; d'autre part, tel argument, avancé dans la campagne de votation, dénote telle posture idéologique. L'entreprise est d'autant plus délicate que, bien souvent, nous disposons uniquement de quelques bribes d'informations, au détour d'une prise de position ou d'une intervention médiatique, et non d'une grande masse de données qui nous permettrait de comprendre le positionnement d'un acteur sur chacun des trois axes.

Nous devons donc chercher des *signatures* idéologiques parmi les proxys les plus simples qui soient, pour autant qu'ils demeurent visibles, explicables objectifs et retrouvables ; à ce titre, les mots et expressions utilisées sont bien sûr les meilleures candidates. Mais l'opération deviendrait périlleuse si l'on cherchait à passer directement des mots aux idéologies, et la sociologie axiologique nous permet précisément de jouer le rôle de pilier intermédiaire, permettant de chercher tout d'abord à comprendre quels concepts s'inscrivent dans quel type de justification ([C-R]), puis de dessiner les liens qu'il peut y avoir entre la mobilisation de certaines catégories axiologiques et le penchant vers une posture idéologiquement marquée ([R-I]).

Méthode

La première partie de la construction ([C-R]) ne serait pas nécessaire (ou plutôt, elle serait déjà réalisée) si l'on disposait directement d'une taxinomie organisée sur la base des typologies étudiées au chapitre précédent. Ainsi, dans leur célèbre chapitre de présentation des « mondes », L.Boltanski et L.Thévenot (1991 : 200-262), pour qui, on le voit, le langage est aussi le matériau principal de l'analyse axiologique, inventorient pour

chaque cité un ensemble pêle-mêle de vocables.²²⁶ En théorie, l'espace sémantique ainsi formé permet de catégoriser rapidement n'importe quel discours ultérieur, l'apparition d'un mot de la liste faisant d'une intervention quelle qu'elle soit un marquage axiologique sûr. Nous voyons ainsi que le fait d'avoir à disposition des catégories déjà construites en amont par des théoriciens, et donc *orientées par des concepts* (U.Kuckartz 2019 : 184), devrait nous permettre d'adopter une démarche résolument *déductive* : aussitôt un mot apparaît, aussitôt le voilà rangé dans sa case.

Sans renoncer à ce type d'approche, nous verrons qu'il nous faudra au préalable remodeler les catégories qui, telles qu'elles sont proposées, aboutissent à quelque incongruité. En outre, le domaine spécifique de l'environnement que nous étudions nous pousserait de toute manière à élargir le catalogue sémantique, puisque de nombreux mots et expressions qui n'avaient pas forcément été jugées pertinentes par L.Boltanski et L.Thévenot le sont pour notre entreprise. C'est pourquoi il nous faut reprendre ce travail à son commencement, en cherchant, dans un échantillon de documents, des mots et expressions, précisément, *épaisses* – soit, comme on l'a vu au chapitre 6, qui ont cette double étiquette de description (factuelle) et d'évaluation (morale).

Sélection de documents

Nous ne voulons pas uniquement repérer des justifications axiologiques, mais aussi procéder à la deuxième partie de la construction du modèle, qui consiste à établir le lien entre ces évaluations et l'orientation idéologique que privilégient les auteurs ([R-I]). La sélection doit ainsi être axée sur des personnes représentatives des idéaux-types idéologiques échafaudés au chapitre 5, à l'image de P.Roch ou de B.Piccard (voir la présentation de J.Gerring (2007) de la méthode baptisée 'crucial case' dans le monde anglo-saxon). En l'occurrence, nous sommes en présence de six idéaux-types idéologiques (Anthropocentrisme, Ecocentrisme, Technocratie, Décroissance, Individualisme, Mondialisme), qui devront être représentés par des documents suffisamment explicites.

Un autre élément important concerne le statut de l'auteur. Par exemple, sans s'inspirer directement des catégories présentées par les pionniers de la sociologie axiologique, R.Koren (2019) prend de nombreux exemples de promotion de valeurs au sein de textes présentant l'opinion de plusieurs types de locuteurs, « *des journalistes, des experts, des scientifiques, des philosophes et des personnalités politiques, résolus à prendre position et à participer aux questionnements éthiques de leur temps et de leurs contemporains.* » (p11-12). Comme elle, nous axons la recherche sur des documents qui ont une *dimension*

²²⁶ En guise d'exemple, n'ayons pas peur de mentionner l'exhaustivité des termes mis en évidence dans la présentation de la Cité inspirée : bizarre, insolite, merveilleux, indicible, inquiétant, passionnant, spontané, émotionnel, amour, passion, créer, esprit, ombre, montre, fée, je, enfant, femme, fou, artiste, esprit, corps, rêve, inconscient, drogue, remettre en question, risque, détour, génie, indépendant, créer, découvrir, recherche, imaginer, rêver, exploser, imaginaire, inconscient, aventure, quête, voyage, mental, cheminement, expérience vécue, illumination, intuition, jaillir, apparaître, chance, bouillonnement, révolution, vertige, se dépasser, chef-d'œuvre, planer, aura, fantasme, symbole, signes, analogie, images, mythes, figé, habitude, signes extérieurs, reproducteur.

politique. Toutefois, il me paraît important que les textes ne soient pas marqués d'un sceau partisan. En effet, d'une part, on peut attendre des membres d'un parti qu'ils ne dévient pas trop d'une ligne directrice, ce qui peut rendre l'expression davantage « codifiée », générant des *attentes* (F.Clément 2010). Par ailleurs, nous aurons tout le loisir, au cours des deux chapitres suivants, de nous pencher sur lesdites opinions partisans. C'est pourquoi nous ne retenons ici aucune personnalité dont la fonction de politique est la principale fonction publique.

Concernant la *forme* des documents, ici encore, la sociologie axiologique semble ouvrir le champ à une très large diversité d'options. Comme nous l'avons vu au chapitre 6, B.Latour, qui privilégie l'observation ethnographique, est le plus sensible aux éléments de langage non-verbal. On peut aussi mentionner l'enquête d'O.Turbide et T.Maxwell (2020) autour d'un conflit environnemental au Canada, où les affiches de campagne sont analysées au prisme des registres de valeurs. En l'occurrence, l'affiche présentant un beluga et assortie du terme 'menacés' leur suffit pour interpréter le tout comme « *contribu[ant] à la dramatisation et à la construction d'un sentiment de compassion ou de pitié à l'égard de cette espèce en danger.* » (p12). Un seul mot, combiné à une image explicite, permet aux auteurs de « savoir » que les défenseurs de l'environnement, en l'occurrence, mettent en avant les registres « affectif » et « pur ».

Si cette liberté est adéquate dans une épistémologie de type pragmatiste (ç6), notre propre positionnement nécessite de restreindre l'analyse à des données matérielles plus tangibles ; pour cette raison, nous nous focalisons sur l'aspect sémantique de différents types de documents, c'est-à-dire des textes (écrits) et des discours (oraux), en prenant soin d'équilibrer ces deux formes. Les contributions écrites proviennent de blogs, de sites internet d'associations ou de lobbies, d'une interview, etc. ; les contributions orales proviennent de conférences, de débats, d'un documentaire télévisuel, d'un 'live chat', etc. (voir tableau 11, p160). Nous n'avons pas de raison de penser qu'une telle hétérogénéité influence d'une quelconque façon les résultats, puisqu'il s'agit de débats idéologiques autour du climat, et non relatifs à un projet de mesure en particulier (voir la distinction expliquée par K.Ingold (2011) entre *deep core* vs. *policy core*). Contrairement à leurs cousines, ces opinions d'ordre général sont atemporelles, et ne nécessitent donc pas de contextualisation plus avancée que ce qui est donné par le document.

L'hétérogénéité peut en revanche poser problème si les concepts évoluent dans l'espace et dans le temps. Nous choisissons donc de rétrécir, tant que faire se peut, l'échantillon sur un espace et un temps délimité : il s'agit d'auteurs et d'orateurs d'expression francophone, et rejetons les sources antérieures au début des mobilisations « pour le climat », fin 2018 (ç2). Tous les documents ont ainsi été produits entre 2019 et 2023, et la moitié d'entre eux proviennent de sources suisses romandes.

Tableau 11. Le chiffre indique l'idéologie dominante (voir plus bas) ; la lettre, la forme du discours (A = écrit ; B = oral). Il y a deux documents pour chacune des douze combinaisons ainsi formées.

N°	Genre du document	Nb de mots	Romandie ?
1Ai	Tribune scientifique.	846	Oui
1Aii	Texte scientifique.	2200	
1Bi	Pladoierie dans le procès de militants climatiques.	1821	Oui
1Bii	Discours à l'Organisation des Nations Unies.	886	
2Ai	Compilation d'articles de blog.	2574	Oui
2Aii	Article de blog.	2378	Oui
2Bi	Débat télévisé autour de la parution d'un livre.	1829	
2Bii	Entretien filmé d'un scientifique.	926	
3Ai	Article de blog.	1103	Oui
3Aii	Tribune d'une industrie.	1682	Oui
3Bi	Débat télévisé généraliste.	2652	Oui
3Bii	Débat radiophonique autour de la parution d'un livre.	2467	
4Ai	Article de blog.	2608	
4Aii	Texte scientifique.	814	
4Bi	Débat radiophonique autour d'une actualité.	1427	Oui
4Bii	Discours d'un scientifique lors d'une manifestation.	1517	
5Ai	Site internet d'une organisation non-gouvernementale.	1890	Oui
5Aii	Site internet localiste.	3130	
5Bi	Vidéo d'un influenceur.	693	
5Bii	Live-chat modéré par un personnage médiatique.	2261	
6Ai	Site internet d'une entreprise.	2464	Oui
6Aii	Site internet de scientifiques.	1722	
6Bi	Film documentaire.	3606	Oui
6Bii	Débat télévisé généraliste.	2158	Oui

Enoncés moraux et encodage

Une fois ces documents disponibles sous forme de textes (les discours sont, au préalable, retranscrits), nous les avons disséqués, en relevant les passages contenant une évaluation (argument 'axiologique'), puis en disposant ces arguments, de manière à pouvoir relever les mots et expressions qu'ils contiennent (tableau 12). Notons que l'orientation idéologique doit être connue au préalable, ce qui est le cas lorsque, comme nous l'expliquions plus haut, les documents sont justement sélectionnés sous cette condition.

Tableau 12. Modèle d'encodage.

Document	Orientation idéologique	Arguments axiologiques	Catégorie axiologique correspondante
3Ai	'Technocratie'	<i>'il faut voir la géoingénierie solaire comme une opportunité [...]</i>	<i>'Registre de valeurs technique'</i>
	
	
3Aii

On voit ici comment s'applique le postulat de *compréhension* (çó), qui admet que nous appartenons au même monde que les locuteurs dont nous analysons les discours. Dans l'exemple mentionné plus haut d'O.Turbide et T.Maxwell (2020), le fait de défendre une espèce « menacée » est très clairement un concept qui décrit tout à la fois une réalité de fait (une certaine probabilité d'extinction à court ou moyen terme) et un jugement de valeur ('ce n'est pas une bonne chose'). C'est pourquoi l'interprétation reste objective : à l'inverse, une phrase comme 'si l'espèce menacée venait à disparaître, on ne s'en porterait que mieux !' « sonnerait » faux : si l'on devait s'en réjouir (par exemple s'il s'agissait d'une espèce invasive), on utiliserait certainement un autre terme, comme 'en voie d'éradication'. En revanche, si le mot 'menacé' était plus ambigu (s'il pouvait être connoté positivement ou négativement), l'objectivité nécessiterait de connaître la position plus générale de l'auteur (en l'occurrence, l'association environnementale). C'est la raison pour laquelle une approche purement quantitative, aveugle à cette connaissance, serait scabreuse (nous y reviendrons).

Quant à la méthode de catégorisation, P.Juhem (1994 : 122) formulait déjà, à propos du modèle des cités, ce sévère avertissement :

« Si chaque modèle scientifique tend à faire percevoir la réalité selon les catégories d'entendement qu'il met en place, les contraintes de pensée qu'imposent le découpage typologique ou la nécessité de proposer une intrigue nouvelle [...] paraissent rigides et largement artificielles. »

Est-il possible d'éviter ce piège, et est-ce pécher par optimisme que d'imaginer tendre vers un idéal d'objectivité et de scientificité, c'est-à-dire qui respecte les critères poppériens, selon lesquels des résultats doivent être reproductibles et 'falsifiables' ? Il me semble que si nous voulons éviter le flou artistique entourant ce découpage, nous devons au préalable régler la netteté de l'appareil.

Précisément, deux difficultés doivent être anticipées. La première survient lorsqu'un mot ou une expression semble convenir à deux registres, voire davantage. Entre autres exemples, mentionnons celui de N.Heinich au sujet du 'care', qu'elle définit comme une valeur « composite » des registres « affectif » et « éthique » (p252). De telles valeurs composites mettent en danger l'univocité des registres, puisqu'on risque de ne plus savoir lequel, pour l'auteur, doit être priorisé en cas de dispute où une hiérarchisation est nécessaire. La seconde difficulté apparaît lorsqu'un mot ou une expression qui, pourtant, est moralement marquée, semble ne convenir à aucun registre. Ainsi, B.Latour (1995) s'interroge sur le modèle des cités quant à sa capacité à intégrer (ou pas) les non-humains à la discussion sur l'axiologie des justifications ; L.Boltanski et E.Chiapello (1999) ont soudain besoin d'une 'cité par projets' inexistante dans la typologie de base ; etc. Nous préférierions nous assurer que la liste ne doive pas s'allonger indéfiniment.

Nous considérons que ces problèmes, s'ils surviennent, sont le signe d'une erreur ou d'une maladresse dans la définition des catégories. Nous pouvons reformuler ces

préoccupations par deux critères que nous nous attacherons à respecter, de sorte de minimiser la subjectivité du chercheur :

- *Exhaustivité*. Chaque argument moral devrait trouver un port d'attache ; aucun ne devrait rester « sur le carreau », sans être classifié dans l'une ou l'autre des catégories.

P.Juhem (1994 : 131) parle en ce sens de *l'incomplétude* du modèle des cités. Ce point est naturellement crucial dans une démarche déductive comme la nôtre, où l'on ne peut pas ajouter une catégorie au gré d'une nouvelle justification. Si, après avoir épuisé le corpus et y avoir souligné toutes les phrases significatives (c'est-à-dire qui véhiculent une charge morale), certaines ne peuvent pas être encodées, il faudra reprendre la catégorisation dans son ensemble et recommencer l'encodage.

- *Bijektivité*. Les catégories doivent « *s'exclure mutuellement* » (O.Godard 2004 : 312). Autrement dit, une même proposition ne devrait pas pouvoir renvoyer à plusieurs registres simultanément ; il ne devrait pas, dans l'idéal, y avoir d'ambiguïté sur l'apparition d'un registre plutôt que d'un autre.

Pour P.Juhem, ceci est improbable. J'estime plutôt que cela nécessite un travail d'*atomisation* des arguments, dans le cas où ceux-ci sont composés de plusieurs propositions. Le cas échéant, il est normal que les arguments soient constitués d'une hybridation de catégories ; mais une *proposition* devrait correspondre à une et une seule d'entre elles. Une nouvelle exigence est alors requise, qui consiste à *reformuler les propositions*, en veillant à ne pas trahir l'auteur. Cela ouvre la porte à des erreurs – mais des erreurs scientifiques, issues d'une mauvaise compréhension de l'intention du locuteur. Ces erreurs sont bel et bien *falsifiables* au sens poppérien. Prenons un exemple pour illustrer ce point :

« [il faut] dire à ceux qui veulent créer des emplois, à ceux qui veulent gagner de l'argent, vous en gagnerez plus aujourd'hui, vous créerez plus d'emplois aujourd'hui si vous êtes plus efficaces grâce à des nouvelles technologies. » (tiré du discours 3Bi)

L'orateur tient à la bonne santé économique des entreprises ; mais dans le même temps, il tient à l'efficacité qu'apportent les technologies. Nous voilà pris en flagrant délit de non-bijektivité ! Pour l'éviter, il faut segmenter cette argumentation qui, en réalité, semble contenir deux arguments : i) *C'est une bonne chose que les entreprises fassent du profit* ; ii) *Les nouvelles technologies sont une bonne chose*. Si nous ne connaissons rien d'autre de l'auteur, il serait hasardeux de décréter qu'un des deux registres présents est prépondérant. En revanche, si nous analysons l'ensemble du texte, nous pouvons comprendre lesquels sont mis en avant de manière récurrente.

A noter que plus le nombre de catégories est élevé, plus on limite le risque lié à la (non-) exhaustivité... mais plus on augmente le risque de trahir le critère de bijektivité ; et inversement. Il s'agit donc de trouver un équilibre entre ces deux impératifs.

Typologies existantes – ressemblances et divergences

La formation d'une typologie cohérente des catégories axiologiques passe par la comparaison des trois modèles théoriques discutés au chapitre 6 (tableau 3, p170). Comme nous l'avons déjà, noté, le nombre d'items est différent pour chaque auteur. Mais nous pouvons voir qu'il ne s'agit pas que d'un découpage plus ou moins fin, où certaines catégories seraient tantôt séparées, tantôt regroupées. Au contraire, *il est souvent délicat de tirer des correspondances univoques entre les concepts provenant de l'une ou de l'autre*, car les frontières entre les catégories ne se situent pas toujours au même endroit. Les catégories, bien que semblables, ne se recourent pas tout à fait.

Tableau 13. Il s'agit d'une illustration heuristique du fait que certaines catégories ne sont pas présentes chez l'un ou l'autre des pionniers de la sociologie axiologique.

Cités <i>(L.Boltanski et L.Thévenot 1991)</i>	Modes d'existence <i>B.Latour (2012)</i>	Registres <i>(N.Heinich 2017)</i>
Inspirée		Esthétique
		Pur
		Aesthétique
	Religieux [REL]	Mystique
	Métamorphose [MET]	
Civique	Politique [POL]	Civique
	Techniques [TEC]	Technique
Industrielle	Habitude [HAB]	Fonctionnel
		Réputationnel
De l'opinion	Intérêt passionné [ATT]	Economique
	Organisation [ORG]	
Marchande	Moralité [MOR]	Éthique
		Domestique
Domestique		Affectif
	Réseau [RES]	Heuristique
	Prépositions [PRE]	
	Référence [REF]	Epistémique
	Reproduction [REP]	
	Droit [DRO]	Juridique
	Fiction [FIC]	Ludique
	<i>Double Clic [DC]</i>	

Certaines sphères semblent plus consensuelles que d'autres. Le « politique » semble faire peu de débat, unanimement perçu comme un mode de justification non ambigu, avec une façon d'imposer une légitimité propre. En revanche, si la justification économique est relativement homogène pour L.Boltanski et L.Thévenot ainsi que pour N.Heinich, elle relève de plusieurs logiques différentes pour B.Latour. Enfin, certaines catégories sont absentes de l'une ou l'autre des constructions, tandis qu'elles ont une grande importance pour d'autres.

Nous voilà donc devant une difficulté inattendue : soit nous reprenons telle quelle l'une des typologies, soit nous reformulons certaines catégories, quitte à prendre un peu de liberté face à chacun de ces modèles. Cette deuxième option est celle que nous avons retenue.²²⁷

Délimitation des catégories axiologiques

Nous avons décidé de reprendre à N.Heinich le terme générique des registres de valeurs (ou simplement 'registres'), qui nous semble évoquer le plus précisément l'idée de catégorie. En outre, une partie des épithètes ne posent aucun problème, si bien qu'il est possible de les reprendre tels quels ; en tout, cinq de nos dix catégories semblent suffisamment explicites. Les cinq autres sont adaptées par une reformulation de l'item, de sorte de maximiser la lisibilité.²²⁸ Nous présentons ici de manière relativement brève chacun des registres, définitions accompagnées d'une citation issue des textes sélectionnés (voir plus haut).

- Le registre *naturaliste* se dévoile lorsque la justification porte sur la considération d'entités non-humaines.

« Lorsque j'ai vu que l'on commençait à détruire la nature, que l'on saccageait la campagne pour la croissance urbaine [...], j'en ai été très affecté : les arbres abattus, les haies brûlées, et même de vieux murs détruits. » (2Ai)

Nous avons déjà eu l'occasion de dire que l'environnementalisme est un bon exemple de la difficulté de créer des catégories non ambiguës. Dès 1993, soit à peine deux ans après la publication de 'de la justification', C.Lafaye et L.Thévenot s'interrogent sur la place de la nature dans le modèle des cités. Ils ne cachent pas être partagés entre l' 'évidence' qu'il existe bel et bien un « *argument écologique* », et le fait que cet argument « *déborde l'humanité* » (p516), alors même qu'un des axiomes de la théorie des cités était d'accepter l'idée d'une commune... humanité.

N.Heinich, pour sa part, crée un registre 'pur' qui inclut l'écologisme au sens large, mais qui s'inscrit aux côtés d'autres valeurs. Le fait qu'elle en fasse l'alpha et l'oméga des justifications écologiques est, comme nous l'avons montré au long des chapitres précédents, un formidable raccourci, puisque tous les autres registres pourront aussi être mobilisés pour justifier une prise de position habituellement qualifiée d'écologiste. En revanche, nous verrons que les situations dans lesquelles les non-humains sont mis en avant dans une justification s'inscrivent effectivement le plus souvent dans des discours orientés vers l'*écocentrisme*, mettant à l'honneur le premier axe (Antinomie des fins).

²²⁷ Il ne s'agit pas de prendre inutilement le risque de retomber dans le travers de la subjectivité. En réalité, nous avons bel et bien commencé par essayer d'analyser les documents à disposition sous le prisme de la typologie des registres. Toutefois, ce découpage ne nous a pas donné satisfaction, pour des raisons discutées plus loin. C'est pourquoi nous adoptons cette stratégie, certes plus coûteuse en temps et en énergie, mais – nous l'espérons – plus solide.

²²⁸ Certains termes pouvaient porter à confusion, d'autant que nous utilisons ces catégories sur plus de cent pages. En guise de moyen mnémotechnique, on notera que les registres repris finissent en 'ique', tandis que ceux que nous reformulons portent un autre suffixe.

- La défense axiologiquement *civique* d'une mesure ou d'un acte consiste à estimer que cette mesure ou cet acte tend vers un idéal de justice sociale, mondiale ou intergénérationnelle.

« Rationner, cela veut dire empêcher certains de surconsommer pour s'assurer que tout-le-monde puisse en avoir un minimum. Ce n'est pas punir les gens en les privant, c'est s'assurer que chacun puisse avoir une quantité minimale d'un produit nécessaire. [...] C'est une intervention du politique, donc du collectif, dans l'économie, à des fins de justice. » (4Aii)

Tandis que le registre naturaliste (^RNaturaliste) mettait les non-humains au centre du jeu argumentatif, ce sont ici exclusivement des humains qu'il s'agit. Toutefois, nous verrons que l'orientation axiologique diffère selon que l'on considère l'humanité :

- Comme un « tout » ;
- Comme des groupes dont les intérêts entrent en contradiction ;
- Comme une somme d'individus, qui sont tous à l'image de soi-même.

Le ^RCivique correspond à l'idée de « civisme » au premier sens du terme, soit à la notion d'*intérêt général*. Pour N.Heinich, cette catégorie est celle qui *« gouverne par excellence le domaine politique »* et inclut des valeurs comme la 'responsabilité', le 'patriotisme', le 'souci de l'intérêt général et des générations futures'. Mais ces définitions ne sont pas assez restrictives pour gommer la confusion entre civisme (comme registre de valeurs) et politique (comme institution) : si le monde politique tend évidemment vers un idéal de civisme, certaines mesures politiques relèvent clairement d'autres registres, tandis qu'une argumentation civique peut être exploitée bien au-delà du monde politique. La définition de L.Boltanski et L.Thévenot est plus proche du domaine d'application que nous avons circonscrit, puisqu'ils parlent d'une façon, pour les individus, de *« subordonner leur volonté propre à la volonté générale »* (p231).

- Un argument priorise le registre *altruiste* lorsqu'il met en avant une injustice entre les gagnants et les perdants d'une mesure ou d'une action.

« Pensons aux cantines scolaires, aux épiceries locales, aux restaurants de quartier, aux réseaux de mobilité et de distribution, [...] tout un ensemble d'acteurs clés [...] dans le secteur de l'agriculture [...]. Autant de créations de nouveaux emplois non ubérisés. » (2Aii)

Pour L.Boltanski et L.Thévenot, tout comme pour N.Heinich, l'image phare de la catégorie « domestique », d'où celle-ci est tirée, est celle d'un foyer où l'on se montre solidaires les uns envers les autres (sans forcément se soucier du reste du monde). Dans les deux ouvrages théoriques, cette catégorie est ainsi très clairement distinguée du civisme, et il me semble que cette distinction doit être conservée. En effet, la charge morale n'est pas du tout la même selon que l'on en appelle à une sorte de conscience morale universelle, diffuse et holiste, ou plutôt à l'intérêt de certains groupes en particulier (gagnants ou perdants) : il ne s'agit pas de justice *tout court* mais d'(in)justice *pour* un groupe.

Par exemple, durant la pandémie de Covid-19, la tension entre le ^RCivique et le ^RAltruiste a donné lieu à de vives controverses, que ce soit au sujet des visites dans les établissements médico-sociaux, de la distinction entre les commerces 'essentiels' et 'non-essentiels', les domaines skiables ou même les limites d'âge pour la vaccination. L'argument civique (protéger l'ensemble de la population) l'avait souvent emporté sur l'argument altruiste (ne pas faire porter à certains un poids trop élevé).

- Une justification *hédoniste* s'observe lorsqu'est mis en avant l'avantage directement causal ou temporellement rapproché, pour le locuteur lui-même et/ou les personnes auxquelles il s'identifie, d'une mesure ou d'une pratique.

« Vous pourrez tout organiser selon vos souhaits : où voulez-vous vous asseoir dans le train ? A quel moment de la journée souhaitez-vous voyager ? » | « Vous pourrez dormir paisiblement dans un train-couchette, admirer le paysage, lire, vous dégourdir les jambes ou encore travailler dans le calme. En revanche, les voyages en avion offrent généralement peu d'occasions de pratiquer des activités, de travailler ou encore de faire une sieste. » (5Ai)

Après avoir défini le bien commun comme civisme et comme altruisme, il nous apparaît que nous n'en avons pas fait le tour. Comment qualifier non pas ce qui paraît « juste », mais ce qui paraît « beau » ou « bon » ? Nous sommes obligés, ici, de faire appel à une notion qui, pour le sens commun, renvoie le plus souvent à l'amoralité. Pour rester dans le domaine de l'axiologie et de la moralité, il faut que les critères en question aient une visée *sociétale*. Ainsi, les techniques dites de *nudging* (H.Bergeron et al. 2018), qui visent à faire adopter des comportements « responsables » par des arguments détournés, éprouvent principalement ce registre.

L'écologisme est d'ailleurs un domaine dans lequel ce registre est très présent. Lorsqu'on évoque la beauté des paysages ou les nuisances sonores des éoliennes, il s'agit de faire appel aux « sens » des individus, et à un ressenti potentiellement universel.²²⁹ Nous verrons que ce registre a beaucoup d'importance dans le domaine de la mobilité individuelle, puisque l'automobile est bien souvent vue comme un avantage en termes de sentiment de liberté et d'autonomie (M.-H.Massot et J.-P.Orfeuill 2005 ; S.LaBranche et P.Vergara 2013). Il est possible de défendre une mesure, comme la construction d'une nouvelle autoroute, sous ce motif, indépendamment par exemple des questions de finances publiques.

- Une justification *économique* est une mise en avant d'un optimum économique.

²²⁹ N.Heinich sépare, à mon avis à tort, les registres « esthétique » (uniquement la vue) et « æsthétique » (le plaisir des sens en général). En guise d'exemples de valeurs y référant, N.Heinich propose pour le premier la beauté ou la virtuosité, et pour le second, la gourmandise ou la sensualité (en plus du très fin 'plaisir'). Je ne comprends pas en quoi ces valeurs devraient être placées dans deux catégories différents, à moins de considérer que la beauté visuelle ne fait pas partie des appréciations sensorielles... Je ne conserverai donc que l'idée du second, plus englobant.

« L'introduction d'un prix général du carbone de 50\$ par tonne de CO₂ émise coûterait beaucoup moins cher [...] et serait beaucoup plus efficace [que des subventions] pour la rénovation des bâtiments » (6Bii)

Une fois encore, il y a là une illustration du fait qu'il ne faut pas confondre un *domaine d'activité* et un registre de valeurs (rappelons que B.Latour, prudent en la matière, réserve le *domaine* économique trois catégories distinctes). Nous en avons déjà eu l'illustration avec le civisme, qui n'est pas hégémonique du monde politique – ni vice versa ; nous en avons maintenant l'illustration avec l'économie. Aussi, si nous voulons en faire une catégorie univoque, nous devons considérer le résultat civique, altruiste et hédoniste comme « aveugle » à l'optimum économique.

Typiquement, ainsi que nous le développerons longuement au chapitre 9, une taxe peut être défendue (ou attaquée) non seulement d'un point de vue économique, mais aussi d'un point de vue hédoniste, altruiste ou civique. Il ne faudrait donc pas voir dans la manifestation de ce registre un synonyme de 'monétaire', ou de 'capacité économique'. A l'inverse, le libéralisme économique était défendu sous un angle civique par A.Smith, pour qui il n'était pas un *but*, mais un *moyen* de pacifier les sociétés.

- Mettre en avant le registre *technique* revient à émettre un jugement à propos de l'idée d'innovation, d'avancée ou de progrès technologique *pour eux-mêmes*.

« Il faut voir la géo-ingénierie-solaire comme une opportunité supplémentaire de réduire les dommages ponctuellement. Elle s'inscrit dans le cadre d'autres mesures de géo-ingénierie prometteuses mais encore coûteuses comme l'albédo de surfaces [...], l'éclaircissement des nuages ou encore la maîtrise des traînées de condensation des avions. » (3Ai)

Nous verrons que, souvent, l'argument technique est utilisé conjointement avec celui des bénéfices économiques. Mais ce serait une erreur de les agglomérer en toute circonstance. Le meilleur contre-exemple est peut-être celui du développement des nouvelles générations de centrales nucléaires, souvent vues d'un bon œil d'un point de vue technique, mais au sujet desquelles on renonce à poursuivre l'investigation au prétexte que l'investissement ne serait pas rentable. En Suisse, la discussion multi-décennale autour des OGM est un autre exemple du fait qu'un bon pari économique peut être rejeté au motif qu'une technologie n'inspire pas l'enthousiasme.

- Mettre en avant le registre *juridique* consiste à faire de la légalité (ou de l'illégalité) d'une mesure ou d'un acte un argument moralement supérieur.

« La Cour européenne des droits de l'homme, je vous le prédis, condamnera la Suisse parce qu'elle criminalise les activistes du climat » (1Bi)

On pourrait penser qu'il s'agit d'un ovni dans le monde de la moralité. Ne doit-on pas, quoi qu'il en soit, respecter la loi ? Certes, mais deux éléments viennent soutenir le maintien de

cette catégorie dans la typologie.²³⁰ Premièrement, le plus souvent, l'aspect juridique n'est simplement pas pertinent : il serait parfaitement absurde de justifier une mesure au simple prétexte qu'elle soit légale, étant donné qu'il y a une infinité d'actions légales que nous n'effectuons pas, y compris en termes de décisions collectives.

Deuxièmement, et surtout, la légalité et la justification de la désobéissance civile sont des thèmes très saillants pour la lutte contre le changement climatique. Cela démontre le caractère profondément éthique de ce registre. En effet, contre l'accusation d'illégalité, nous observerons en tout cas deux types de justifications différents : i) les actions illégales sont nécessaires pour réveiller les consciences et susciter l'action (hiérarchisation prépondérante du registre civique) ; ii) en réalité, la désobéissance civile est légale comme moyen de dernier recours (contre-argumentation au sein du même registre). Notons aussi qu'un acteur peut amener le débat sur ce terrain-là en montrant, par exemple, à quel point il est difficile d'implémenter telle mesure, d'en contrôler le respect, etc.

- On parle d'argumentation de type *mystique* lorsqu'elle se réfère explicitement à des forces surnaturelles.

« les mondes minéraux et végétaux sont d'une importance capitale [...]. En reconnaître l'importance en accordant des droits à des espaces dits sacrés [...], à l'instar de fleuves, de sites, de montagne [...] ne signifie pas que nous devons nous obliger à penser comme un membre d'un clan d'un peuple premier, mais d'accepter humblement que leurs croyances ne sont pas forcément moins louables que celle de penser qu'aller sur Mars sera la seule solution pour notre espèce. » (2Aii)

Cette catégorie est celle qui s'éloigne le plus de notre imaginaire de rationalité, et on peut supposer que ce registre ne sera jamais beaucoup mis en avant publiquement dans nos sociétés sécularisées. Toutefois, il suffit de constater l'importance des théories liées à la figure de *Gaïa* (voir B.Latour 2015, ainsi que le commentaire de D.Silva Corrêa et A.Ricardo Magnelli 2020) pour faire l'hypothèse qu'elle pèse peut-être plus souvent qu'on ne le croit dans les prises de décision. Nous en avons d'ailleurs déjà discuté au chapitre 4, lors de la présentation des catégories de M.Hulme, qui considérait les références religieuses (*laudato si*, etc.) comme une 'idée' particulière du changement climatique.

- Le registre *désignateur* distribue les « bons » et les « mauvais » points de la lutte contre le changement climatique ; il s'agit d'attribuer la responsabilité en termes de faute ou de leadership.

« les politiques publiques ne doivent pas seulement protéger les plus faibles, mais aussi faire en sorte que les gros consommateurs soient limités dans leur consommation, car ce sont des dangers publics. » (4Aii)

²³⁰ A noter que L.Boltanski et L.Thévenot, pour leur part, n'incluent pas de « cité juridique » dans leur modèle. Si l'on compare avec l'importance donnée à la cité domestique, on peut en conclure que le modèle est passablement *interactionniste*, et qu'il convient moins bien à l'analyse des décisions *collectives*. B.Latour en fait un mode particulièrement « facile » à interpréter, puisque l'institution est reconnaissable géographiquement, mais aussi symboliquement (jusqu'aux habits portés par les magistrats). Ici encore, nous prendrons garde à ne pas confondre 'institution' et 'registre de valeurs'.

C'est ici que nous retrouverons le plus de proximité avec la célèbre cité 'de l'opinion', à laquelle L.Boltanski et L.Thévenot accordent la plus haute importance, et que N.Heinich reprend presque trait pour trait sous l'appellation du registre 'réputationnel'. Nous nous souvenons qu'attribuer une responsabilité-faute fait penser au fait d'adopter une critique de l'inaction (ç3), arguments pour lesquels nous avons souligné le risque d'un excès de positivisme. Mais nous avons aussi vu, par exemple avec R.Heede (ç5), que cette responsabilité-faute se traduit souvent en argument moral. Or, à la lecture de l'argument, il est difficile de déterminer si la responsabilité implique aussi une question de leadership. Nous avons choisi cet exemple, car en l'occurrence, il est explicite : pour l'auteur, ce ne sont pas les 'gros consommateurs' eux-mêmes qui devront se responsabiliser, mais les collectivités qui, par le truchement de lois restrictives, pourront faire en sorte de rétablir la situation. La responsabilité-leadership, ici, est du côté mondialiste sur l'Antinomie du leadership.

- Une justification *imaginée* apparaît lorsqu'il s'agit pour l'acteur de projeter le monde vers un futur utopique – ou, à l'inverse, dystopique.

« Une telle mutation appelle de nouveaux récits pour renouveler l'imaginaire des peuples. Car seule une véritable insurrection de l'imaginaire permettra de penser l'universel. » (1Aii)

« Je pense que ce dont nous avons besoin, c'est que la majorité culturelle change. Que nous pensions le monde différemment. Cela passe selon moi par changer de récit dominant, de représentations du monde. » (5Bii)

Ce registre est accueilli de façon mitigée au sein des différentes théories. B.Latour donne une grande importance au mode 'fictionnel'.²³¹ N.Heinich semble lui donner peu d'importance, reprenant le concept en registre 'ludique' mais se contentant de souligner qu'il gouverne 'le monde de l'enfance'. L.Boltanski et L.Thévenot n'en parlent même pas. Pourtant, il me semble qu'un espace essentiel peut être couvert avec ce terme, et que le respect du critère d'exhaustivité nous oblige à en tenir compte. Il suffit de penser au mouvement de la *collapsologie* pour se rendre compte de la pertinence et de la spécificité de ce domaine axiologique : la plupart des collapsologues savent bien que le monde ne va pas *s'effondrer* au sens propre, et leur but est plutôt de pousser les individus à imaginer d'autres futurs que celui, morose, qui nous attend si l'inertie tant décriée se poursuit. On retrouve cette idée dans la formule 'imaginaire écologique' (V.Manceron et M.Roué 2013).

En fonction de la justification employée, la décroissance peut aussi jouer aussi sur ce registre (S.Ingebrigsten et O.Jakobsen 2012), en imposant dans le débat le terme de 'post-capitalisme' ; il s'agit d'un monde imaginé, qui serait en tout point égal, à l'exception du système économique. Un tel monde relève tout aussi bien de l'utopie que de la théorie économique. La science-fiction, à travers des œuvres comme *Soleil Vert*, font aussi de

²³¹ Nous n'avons pas parlé jusqu'ici du mode de la 'métamorphose' chez B.Latour, qui se situe à mi-chemin entre le religieux et le fictionnel. N'oublions pas non plus que la catégorisation de M.Hulme (2022) réserve tout un pan idéologique aux images métaphoriques du changement climatique (voir ç4).

puissants arguments moraux, au point que F.Ducarme *et al.* (2017) parlent d'Hollywood comme d'un *miroir déformant de l'écologie*, faisant de la *Climate fiction* un genre à part entière (Y.Rumpala 2018).²³² Tout comme P.Rossello *et al.* (2023) parlent de 'bifurcations positives', de nombreux termes métaphoriques tombent dans le réceptacle imaginé, à l'image de celui de *récit* (B.Reber 2022), dont nous reparlerons plus loin.

Discussion autour des registres non repris

Nous avons réduit de 16 à 10 le nombre de registres différents (tableau 4). Dans quelle mesure est-ce justifié ?

Tableau 14

Esthétique ⇒ Hédoniste	Affectif	Civique	Domestique ⇒ Altruiste
Economique	Epistémique	Esthétique	Ethique
Fonctionnel	Herméneutique	Juridique	Ludique ⇒ Imaginé
Mystique	Pur ⇒ Naturaliste	Réputationnel ⇒ Désignateur	Technique

Redondance et ambiguïté

La plupart des abandons sont soit dus au fait que certaines catégories sont redondantes. Nous avons déjà évoqué le cas du registre « esthétique », que nous avons groupé avec « œsthétique » pour former le ^RHédoniste. Dans la même idée, nous pouvons procéder à l'élagage du registre « herméneutique » qui, à mon sens, n'a tout simplement pas de... sens (!). En effet, d'après la définition donnée par N.Heinich, il « *gouverne les humanités, les études savantes, le talmudisme aussi bien que la psychanalyse et l'art contemporain* » (p248). On ne voit pas en quoi il se distingue d'autres catégories (mystique, imaginé et/ou hédoniste). Celles-ci « cannibalisent » un registre « herméneutique », qui n'a plus d'arguments pour être conservé.

Après avoir tenté l'expérience, il se trouve que le registre « fonctionnel » ne peut pas non plus... fonctionner en tant qu'explication axiologique. Correspondant peu ou prou à la rationalité *en finalité* wébérienne, il faudrait, pour respecter le critère de bijectivité, qu'il s'oppose à tous les autres. Autrement dit, il faudrait que les conséquences des actions soient absentes des autres types de justification – ce qui, en pratique, n'est jamais le cas. Pour en défendre l'existence, N.Heinich donne en exemple les valeurs d'utilité et de sécurité. Mais ces concepts-là sont trop fins pour prendre une place indépendante : ils vont se fondre dans d'autres registres dès qu'on leur accolera un complément : Utile à *quoi* ?

²³² Voir aussi les livres de G.Orwell ou d'A.Damasio.

Apportant de la sécurité *pour qui et contre quel danger* ? C'est la réponse à ces questions qui dévoilera le registre mobilisé.

Le registre « affectif » pose lui aussi une difficulté insurmontable. Rappelons-nous que M.Weber faisait de la rationalité 'affective' une catégorie à part entière, à la limite d'ailleurs de la rationalité. Nous avons ensuite tenu à souligner que les affects sont intimement liés aux valeurs, puisque ces dernières, en quelque sorte, en *découlent* (ç6). Si je trouve que le comportement des dirigeants de multinationales actives dans le négoce du pétrole est *irresponsable*, c'est parce que j'estime qu'ils devraient avoir « honte », voire qu'ils me « dégoûtent », ou encore que les perspectives d'avenir me font « peur ». De même, si je juge une taxe environnementale *inégalitaire*, c'est parce que j'éprouve de la « pitié » pour les plus défavorisés, ou de la « colère » vis-à-vis des plus nantis ; etc. Il faut donc renoncer à l'hypothèse selon laquelle les affects sont absents des autres registres, et réaffirmer que les valeurs sont ce qui *transpire* des émotions et des sentiments, comme la partie émergée d'un iceberg, celle que l'on peut étudier *de visu*.

Avant-dernier restant, le registre « éthique » paraît indéboulonnable. Pourtant, à mes yeux, il est en fait hautement problématique, de par la délimitation de l'objet de recherche de ce travail (ç3). L'éthique, disions-nous alors, est le prisme au travers duquel nous pouvons comprendre les décisions collectives dans la lutte contre le changement climatique, dans un contexte où le conséquentialisme échoue à cette tâche, ou en tout cas dévoile des limites monstrueuses. Au chapitre 6, nous avons ensuite montré que pour M.Weber, par définition, la rationalité axiologique est une rationalité éthique, *en valeurs*. En d'autres termes, tous les registres entrent dans le domaine de l'éthique, qui englobe littéralement les autres justifications ; s'il y en avait qui relevaient d'autres logiques, lesdites logiques se situeraient en-dehors du cadre moral.

Illustrons cette exclusion en reprenant l'exemple de N.Heinich concernant la corrida (ç6). L'autrice dit que cette pratique oppose les registres esthétique et, précisément, éthique (ce dernier étant mis en avant par les opposants). *Au nom de quoi* militent-ils ? La réponse est facile : la vie (la non-mise à mort), en l'occurrence, des taureaux. D'après notre classification, il est évident de juger qu'il s'agit là d'une justification *naturaliste*, de par la dignité, le respect, etc., d'une espèce animale.²³³

A l'inverse, certaines valeurs semblent ne pas relever de l'éthique, comme la sécurité (dans un argument comme 'il faut sécuriser la montagne pour éviter des accidents'). Pour N.Heinich, cet argument entrerait dans le registre 'fonctionnel'. Pourtant, à partir du moment où on se demande à *destination de qui* ce conseil est prodigué, l'argument trouve aisément sa place dans le classeur des registres. Soit l'auteur se met à la place de

²³³ Evidemment, tout dépend du sens que l'on donne au mot 'éthique'. A ce titre, C.Gohier (2020 : 48) montre que « *Chez les philosophes contemporains, la définition de l'éthique ne fait pas consensus* » : la relation entre éthique et morale, éthique et déontologie, éthique et axiologie est ainsi l'objet d'incompréhensions. N.Heinich considère que l'éthique « se traduit essentiellement par le souci de l'autre ». Pourquoi, alors, ne pas parler plus simplement, comme nous le faisons, d' 'altruisme' ? Le fait de renoncer à ce terme, comme on le voit, ne nous empêche pas de viser à satisfaire le critère d'exhaustivité.

randonneurs, voire en est un lui-même, qui aimerait pouvoir randonner en toute sécurité (^RHédoniste); soit il pense avant tout aux habitants des régions de montagne, particulièrement exposés, et qui souffrent d'une inégalité (^RAltruiste); soit sa réflexion se centre sur les générations futures et le fait qu'il vaille mieux investir maintenant pour prévenir des dangers plus tard (^RCivique). Nous voyons bien que dans tous les cas, la présence d'un registre « éthique » serait redondante.

Le cas du registre « épistémique »

Comme le registre « éthique », il semblerait que le registre « épistémique » coule de source – et même, qu'il apparaisse très fréquemment dans les documents retenus. Il est difficile de trouver un texte où l'auteur ne glisse pas une petite phrase comme 'on sait très bien que', 'il faut suivre l'avis des scientifiques', etc. On parle d'adversaires « incroyablement hypocrites » et de « causes réelles », ou on affirme : « avant cela, je n'avais rien compris ». ²³⁴ Un des auteurs n'hésite pas, dans un élan de manichéisme exacerbé, à parler de « défendre de réel » contre la « négation du réel » ; on s'interroge : « S'agit-il de préférer la peur à la responsabilisation ? Effrayer plutôt que convaincre ? Emouvoir plutôt que raisonner ? » (1Ai). Une référence à un scientifique renommé est souvent utilisée ²³⁵ :

« Les climatologues sont les Galilée de notre époque » (1Bi)

« [Les] bien-pensants qui n'hésitent pas à traiter tous ceux qui ne pensent pas comme eux de platistes tombent furieusement dans le travers qui a valu beaucoup d'ennuis à Galilée. » (3Ai)

Cette double citation révèle tout à la fois l'illusion d'un registre « épistémique » et le fait qu'il s'agisse, précisément, d'une illusion. Rappelons que pour qu'une proposition soit catégorisée, il faut qu'elle contienne une disposition morale ('c'est une bonne chose que...'). De deux choses l'une. Soit la référence à Galilée signifie : « j'ai (ou 'certains ont') raison, tandis que vous avez (ou 'les autres ont') tort » ; soit elle signifie : « la vérité est une bonne chose, tandis que le mensonge est mauvais ».

Dans le premier cas, il s'agit clairement d'un argument qui en conteste un autre sur le plan *factuel* et non sur le plan axiologique. Il est clair que ces désaccords-là sont courants ('batailles de chiffres'), mais ils n'entrent pas dans le cadre de la discussion de ce travail, et pour cause : ces débats-là sont la plupart du temps stériles. Ainsi, la référence à Galilée est utilisée tant par les critiques de l'inaction (comme dans la première citation ci-dessus) que par ceux qui ont foi en la géoingénierie (deuxième citation ci-dessus). Il s'agit même d'une des formules préférées des climatosceptiques, qui estiment, comme le savant en son temps, détenir la vérité contre l'avis général, contre l'hégémonie du GIEC en matière

²³⁴ On se rappelle que lorsque G.Fernandez a fait une longue grève de la faim devant le Palais fédéral, il disait lui aussi avoir pris conscience, du jour au lendemain, de la réalité, en lisant l'AR6, WGI du GIEC (voir notre discussion sur l'accusation 'positiviste' de l'inaction (ç3)).

²³⁵ Elle se retrouve aussi dans des détournement de la célèbre formule 'et pourtant elle tourne' (soit 'elle se meurt'), reprise en « et pourtant, elle se meurt » (1Bi), ou le joli « et pourtant, elle s'émeut », que B.Latour (2015) dit emprunter à M.Serres.

d'expertise, contre le consensus scientifique, etc. Autant dire qu'elle revient en fait à proclamer le paralogisme suivant :

- Tandis que la majorité dit A, je dis B ;
- Or, la majorité n'a pas toujours raison ;
- Donc j'ai raison.

Posé ainsi, on comprend d'emblée la faiblesse de l'argument s'il se situe sur un plan de confrontation factuelle. Or, lorsqu'une telle dissension fait jour – c'est ce qui se passe entre les climatosceptiques et les « réchauffistes » –, toute discussion axiologique, précisément, est impossible. C'est pourquoi, pour l'entièreté des analyses du présent travail, le consensus scientifique et l'obligation morale qui en découle sont implicitement reconnus ; les divergences d'opinion ne porteront jamais là-dessus.

Si l'on voulait conserver un registre « épistémique », il faudrait donc considérer que la vérité *peut* être jugée « bonne » ou « mauvaise », c'est-à-dire *négociable*. C'est justement ce que conteste B. Williams (2006), qui souligne qu'une telle posture est en fait indissociable d'un pragmatisme assez radical (ç6).²³⁶ Cette voie est une impasse, à moins de douter du fait que lorsqu'un argument est énoncé – aussi chargé moralement soit-il – il n'y a aucune nécessité d'appuyer explicitement son propos par 'en plus, ce que je dis est vrai !'. Or, il serait franchement bizarre d'entendre une phrase comme : 'je suis d'accord que mon opinion n'est pas très vraie, mais je la maintiens'.

Lorsqu'il sera question de hiérarchisation, la situation devient même assez absurde, puisqu'on devrait dire qu'en fonction des circonstances, la vérité est « meilleure » ou « moins bonne » que d'autres justifications. On tomberait sur des phrases comme 'd'un point de vue les évolutions technologiques, c'est intéressant, mais du point de vue de la vérité, c'est assez faible'. On ne voit pas dans quelle circonstance une telle phrase aurait du sens sans contrevenir à la règle de Hume (ç3). Autrement dit, un « argument » épistémique n'en est justement pas un, car il manque de *consistance*. Pour que l'argument tienne, il faut lui ajouter une « couche » morale qui, elle, transpirera une préférence axiologique. Prenons un exemple :

« La politique nous a écoutés. [...] ceux qui doivent prendre des décisions, et qui se doivent de protéger la population, ils ont écouté, ils ont pris les mesures qu'il faut. » (6Bi)

Le terme 'mesures qu'il faut' semble tout droit issu du registre « épistémique » : 'les scientifiques disent qu'il faut faire A, et donc faisons A.' Mais ce serait passer outre la définition de A ! En l'occurrence, cette 'mesure qu'il faut' est celle d'inscrire le principe de l'urgence climatique dans un texte constitutionnel. Il s'agit donc bel et bien d'une proposition axiologique (quelque chose est jugé *bon*), qui peut tout à fait être classée dans

²³⁶ Lorsque N. Heinich parle de « valeurs de vérité, de connaissance, de savoir » (p249), elle va dans le sens du pragmatisme, qu'elle revendique d'ailleurs, tout en en futigeant le trait principal, à savoir la superposition des faits et des valeurs (voir ç6).

une catégorie existante : le ^RJuridique (inscrire l'urgence dans un texte juridique est une bonne chose). Ainsi, le registre « épistémique » est finalement, lui aussi, une coquille vide.

Des concepts aux registres [C-R]

Après avoir passé l'ensemble du corpus à travers ce filtre axiologique, nous avons le matériel nécessaire à la construction en deux temps du modèle. Comme décrit en introduction de ce chapitre, la première des deux étapes consiste à retrouver les concepts moraux épais que l'on peut lier, avec suffisamment de confiance, à un registre en particulier.

Résister aux algorithmes

Certains chercheurs ont vu, dans le développement de puissants logiciels informatiques accessibles à tout un chacun, un énorme potentiel en matière d'analyse lexicale quantitative. Dans le domaine des sciences sociales, F.Chateauraynaud (2003), par exemple, a conçu un logiciel comptant les occurrences et la proximité dans les discours de certains termes. Il s'agit aujourd'hui d'une méthode couramment utilisée, preuve de cet engouement pour l'analyse quantitative de contenu.²³⁷ Ces méthodes apportent cependant leur lot de difficultés, dont une, me semble-t-il, est rédhibitoire. En effet, de telles analyses quantitatives sont adaptées lorsque le corpus est extrêmement fourni (en tout cas au point de ne pas pouvoir parcourir l'ensemble du corpus). Or, dans le même temps, il faudrait parvenir à éviter l'écueil annoncé par le scepticisme de B.Williams (1990 : 152-154) en la matière. L'auteur fait part de son pessimisme vis-à-vis de l'analyse sémantique, lorsque celle-ci prête une intention *prescriptive* aux locuteurs qui utilisent les concepts moraux épais. Il juge que cela peut être une source d'erreur, par exemple dans les cas où il n'y a pas d'équivalent « neutre », c'est-à-dire purement descriptif.

Un exemple me revient en tête au moment d'écrire ces lignes. Une conférence publique, à laquelle participaient notamment L.Scotto d'Apollonia (voir ç3) et un membre du GIEC, avait donné lieu à une curieuse séquence. Le premier, avait passé les rapports du GIEC au crible d'un logiciel, en tirait la conclusion selon laquelle le résumé pour décideurs masquait les controverses que le rapport complet indiquait, puisqu'on n'y trouvait plus de termes comme 'incertitude' ; cela pouvait donner aux lecteurs et aux responsables politiques un sentiment qu'on les trompe sur les incertitudes scientifiques. Le membre du GIEC présent avait rétorqué que ces dernières n'étaient pas du tout masquées, puisqu'on indiquait systématiquement le niveau de confiance des assertions ; il aurait fallu chercher le mot-clé 'confiance' au lieu de 'incertitude'.²³⁸ En l'occurrence, la méthode quantitative est une bien mauvaise conseillère, et il est difficile de prévenir de telles énormes erreurs d'interprétation.

²³⁷ Voir la discussion récente de K.Nielbo et al. (2024) ; voir aussi des études de cas – T.Venturini et al. (2014) sur les relations internationales, D.Landivar et al. (2016) au sujet du terrorisme, ou encore P.Bechler (2017) sur le concept d'empowerment, qui reprend d'ailleurs la typologie des cités.

²³⁸ On peut facilement s'en rendre compte en consultant lesdits documents, qui sont publics.

Cet exemple, tout comme l'avertissement de B. Williams, invitent à demeurer, comme nous l'avons déjà mentionné, attentif au contexte d'élocution, c'est-à-dire de se méfier de la polysémie des mots (nous y reviendrons) et, surtout, de l'ambiguïté liée à l'utilisation d'un vocable plutôt que d'un autre.²³⁹ En revanche, il ne s'agit pas de postuler que chaque cas est unique, et que chaque analyse est donc contingente – loin de là : il me semble qu'on doit se montrer plus optimiste quant à une certaine systématique concernant la présence de « champs » sémantiques, mais en s'attachant à l'occurrence des mots et non à leur récurrence. Dans l'exemple du beluga d'O. Turbide et T. Maxwell (2020), si l'on connaît la position de l'association Equiterre, l'apparition du terme 'menacé' assorti de l'image aura la même transmission axiologique quel que soit l'endroit où l'affiche est posée, et quelle que soit la situation (campagne publicitaire, campagne de votation, manifestation, etc.).

Quant à l'accusation du risque de surinterprétation en cas d'absence d'équivalent « neutre », il semble que cela n'empêche pas que la 'coloration' positive ou négative d'un énoncé soit le plus souvent limpide, rendant les mots choisis tout sauf anodins. En d'autres termes, les mots peuvent dépendre du contexte, mais il n'y a pas une infinité de variantes non plus. Par ailleurs, le langage politique est ainsi fait que des termes mêmes qui paraissent descriptifs sont susceptibles, une fois qu'ils entrent dans un canevas (espace sémantique d'un parti), receler une forte connotation (G. Lakoff 2004).

Champs sémantiques

Nous repassons chaque transcription au peigne fin – précisément, chaque passage retenu – afin d'y relever les items qui y figurent (tableau 5). Nous avons déjà encodé le registre correspondant, et pouvons ainsi compléter au fur et à mesure la bibliothèque sémantique (tableau 15).

Tableau 15

N° Doc	Orientation idéologique	Arguments axiologiques	Registre correspondant	Concepts mobilisés
5Ai	'Individualisme'	<i>Votre décision de renoncer à un voyage en avion pourrait conduire d'autres personnes à en faire de même</i>	^R Désignateur	Renoncer (avion)
	
	
...

Cette étape est délicate, puisqu'il s'agit d'entreprendre un face-à-face avec toute la richesse et la variété du vocabulaire. Or, comme discuté au chapitre 6, plus un concept (qui peut se manifester sous forme de mots isolés, d'expressions ou même de phrases entières) est épais, plus il sera facile de lui attribuer un code univoque. A l'inverse, si quelqu'un parle

²³⁹ Le terme « contexte » est lui-même polysémique ; lorsque nous disons qu'il faut se méfier du contexte, il ne s'agit pas de réifier une sorte de perspectivisme dont les pragmatistes radicaux sont friands et nous avons pris soin de nous distancier (c6) ; il s'agit d'insister sur la méthode compréhensive dans laquelle nous nous situons, de sorte de rester au plus proche du sens et de la connotation que l'auteur voulait donner au mot ou à l'expression choisie.

de « justice » ou d' « urgence », nous devons examiner quel est le sens qui est véhiculé. Prenons deux exemples.

« les politiques publiques ne doivent pas seulement protéger les plus faibles, mais aussi faire en sorte que les gros consommateurs soient limités dans leur consommation, car ce sont des dangers publics. » (4Aii)

Cette citation doit être disséquée ; formulons les deux énoncés bruts ainsi : i) l'égalité est un but à atteindre (^RCivique) ; ii) certains acteurs sont davantage coupables que d'autres (^RDésignateur). Aussi, le ^RCivique contiendra les concepts comme la 'protection' et la 'limitation', tandis qu'on placera au sein du ^RDésignateur les 'gros consommateurs' qualifiés de 'dangers publics'.

Nous voyons que cette véhémence nous est utile, puisque les termes sont directs. Parfois, au contraire, l'épaisseur est quelque peu masquée. Voici le deuxième exemple :

« Quand vous faites une éolienne, vous avez une masse d'énergie dans le socle de mille à quinze cents tonnes de béton si c'est des très grosses éoliennes, dans les camions qui l'ont transporté, dans la consommation que les salariés ont eue, etc. » (4Bi)

Nous avons classé cette citation tout entière au sein du ^RTechnique. Il s'agit à présent de relever les mots ou expressions qui bariolent ainsi cet énoncé. Chaque mot de celui-ci semble *a priori* dénué de charge morale ; pourtant, l'ensemble donne une critique morale très claire ! L'orateur remet en question l'association entre énergie éolienne et énergie renouvelable. Nous sommes ainsi obligés de considérer des mots comme 'masse d'énergie', 'béton', et même 'éolienne' et 'camion' comme entrant, en l'occurrence, dans le champ sémantique du ^RTechnique.

A y regarder de plus près, d'ailleurs, ces termes sont tout sauf neutres. Par exemple, parler de 'très grosses éoliennes' est, me semble-t-il, négativement connoté. En revanche, cela n'aurait pas de sens de classer 'salariés' comme faisant partie du ^REconomique. Cela montre qu'une analyse rigoureuse doit examiner l'argument dans son ensemble, et même, en cas d'ambiguïté, dans son contexte d'élocution (toujours dans le sens de comprendre *quel est le propos de l'auteur*).

A ce stade, l'établissement d'une « bibliothèque » de concepts peut sembler dérisoire. Aussi, il ne faut pas voir un mot isolé comme une preuve irréfutable d'appartenance à un registre, car il agit en synergie avec d'autres mots et d'autres expressions. Mais si cette synergie crée un *faisceau d'indices*, chaque mot est bien un indice, et un argument incluant le terme 'béton' est *probablement* issu du ^RTechnique.

C'est avec toutes ces réserves que nous établissons le panorama des concepts mobilisés (tableau 16, p177). Nous remarquons que, du fait du relatif 'manque d'épaisseur' de nombreux concepts, il est souvent difficile de faire 'tenir' de façon univoque un concept dans un registre. C'est pourquoi nous avons parfois retranscrit un passage plus long, pour satisfaire cette condition. Il faut particulièrement se méfier des mots pouvant être reliés à

plusieurs registres en fonction du contexte, comme on avait vu avec ‘urgence’. Nous ne pouvons pas garantir que nous avons exclu toutes les possibilités alternatives de mobiliser un concept ; aussi, cette représentation est *schématique* du modèle [C-R], et il ne serait pas pertinent de prétendre qu’il s’agit *du* modèle à proprement parler. En fin de compte, nous avons été agréablement surpris de constater que ces ambiguïtés dans la classification sont relativement rares, et que certains mots ne seraient probablement pas apparus aussi nettement sans une analyse au cas par cas. Nous espérons ainsi que ce tableau défriche un peu le terrain axiologique de la lutte contre le changement climatique.

Malgré l’incomplétude déjà évoquée, on peut espérer retrouver un grand nombre de ces items à l’identique dans les analyses du chapitre 9. Notons enfin que nous avons ajouté des signes + et -, qui correspondent à la connotation utilisée dans les textes. Nous verrons par la suite qu’il n’est pas exclu qu’une connotation change en fonction de qui utilise le terme en question.

Tableau 16. Association entre concepts et registres : [C-R].

Registre	Exemples de concepts moraux
Altruiste	Groupes de bobos- ; Les plus pauvres- ; Cantines scolaires+ ; Epicerie/Restaurants locaux+ ; Personnes âgées+ ; Emplois non ubérisés+ ; Gros consommateurs- ; Dangers publics-
Civique	Fatalité- ; S’assurer que tout le monde puisse avoir un minimum+ ; Exploiter/Opprimer certaines régions- ; Punir/Priver- ; Unir tous les combats+ ; Une société égalitaire+ ; Les gens qui sont dans des situations très dommageables- ; Position plus ou moins privilégiée-
Désignateur	Responsabilité de s’engager+ ; Rosa Parks+ ; S’extraire de ses croyances+ ; Prendre le risque d’être considéré comme un traître+ ; Mentir- ; Dangereux radicaux- ; Philanthrocapitaliste- ; Ecocapitaliste- ; Mode de vie dominant- ; Positions bloquantes- ; Acteur de sa consommation+ ; Couper l’herbe sous le pied des grands industriels+ ; Une infime partie de l’humanité- ; Guerre du Vietnam+ ; Mai68+ ; Place financière-
Economique	Investir+ ; Grever les portefeuilles d’investissement- ; Créer des emplois+ ; Gagner de l’argent+ ; Subventions- ; Accélérer l’enrichissement de l’humanité/des pays du Sud+ ; Croissance qui détruit- ; Augmenter la consommation et la production- ; PIB = Economie saine+- ; Dogme de la croissance- ; Répartition des richesses+ ; Prix général du carbone+ ; Taxes d’incitation+- ; Internaliser les coûts+ ; Contribution fiscale+- ; Vérité des coûts+
Hédoniste	Chant des loups+ ; Pathologies- ; Consommation excessive de viande- ; Selon vos souhaits+ ; Economiser (temps, argent, espace)+ ; A moindre coût+ ; Habits plus stylés+ ; Un certain charme+ ; Guillotine prête à tomber-
Imaginé	Récit d’avenir/majoritaire+ ; Récit dominant- Horizons+ ; Imaginaire+ ; Humanisme pluriel et évolutif+ ; Subjectivité des gens+ ; Trouver du sens+ ; Se réenchanter dans la biosphère+ ; S’épanouir+ ; Inventer de nouveaux systèmes+ ; Utopie+- ; Idéaliste- ; Monde/Destin commun+ ; Autonomie collective+
Juridique	Séparation des pouvoirs+ ; Constitution+ ; Affaire Urgenda+ ; Condamner- ; Interdire- ; Autoriser+ ; Réglementations+- ; Châtiment- ; Coercition- ; Limiter+- ; Enfreindre la loi-
Mystique	Communiquer avec les arbres+ ; Conscience universelle+ ; Réalité spirituelle+ ; Nature incarnée+ ; Transition intérieure+ ; Espaces sacrés+ ; Evangéliser- ; Biodynamie+ ; Bon sens paysan+
Naturaliste	Détruire la nature- ; Saccager la campagne- ; Croissance urbaine- ; Arbres abattus- ; Vieux murs détruits- ; Dignité des plantes+ ; Au service du vivant+ ; Dix millions d’autres espèces parentes+ ; Pollinisateurs qui rendent la planète habitable+ ; Pâturages qui étaient un espace de jeu+ ; Espèces utiles/nuisibles- ; Rôle essentiel de l’animal+

Technique	Opportunité+ ; Technologie (maîtrise / haute / neutre)+- ; Nouveaux débouchés industriels+ ; Gaspillage- ; Efficience+ ; Développer une agriculture résistante+ ; Nous prémunir contre les ravageurs+ ; Civilisation industrielle- ; Solutionnisme- ; Quantité d'énergie- ; Joules- ; Béton- ; Solutions techniques/numériques+ ; Optimisation+ ; Innovation+ ; Génie humain+
------------------	---

Des registres aux idéologies [R-I]

Nous arrivons à la dernière étape de l'élaboration du modèle, qui consiste à comprendre et à décrire au mieux les liens qu'il existe entre la mobilisation de certains registres de valeurs et l'orientation idéologique privilégiée [R-I]. Là encore, nous devons observer dans quelle mesure il existe des *régularités* entre ces deux entités. Pour bien nous faire comprendre, esquissons ainsi le schéma du modèle [R-I] (figure 37, p178). Outre le fait qu'il s'agisse là d'une simplification 2D d'un schéma qui devrait être en 3D, il symbolise notre propos, qui est que la mobilisation de certains registres tend à apporter une justification en relation avec une antinomie plutôt qu'une autre – dit autrement, que la tendance vers une ligne idéologique idéal-typique passe par la mobilisation de certains registres plutôt que d'autres.

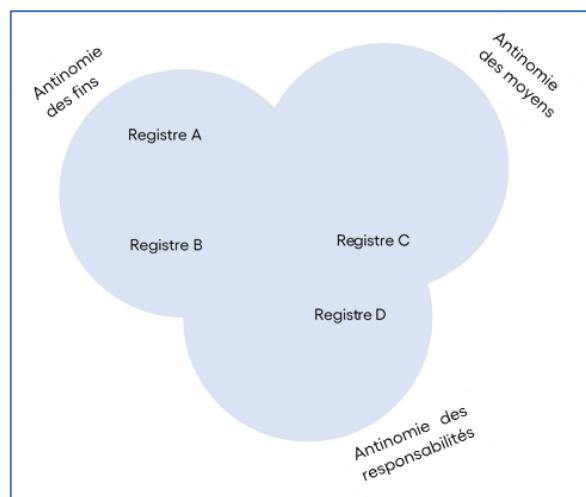


Figure 36. Schématisation 'vide' du modèle [R-I].

Nous avons déjà soulevé, lors de la définition des catégories, que certains registres semblent avoir une proximité particulière avec un axe plutôt qu'avec les autres (par exemple le ^RNaturaliste avec l'Antinomie des Fins, ou encore le ^RTechnique avec l'Antinomie des moyens). Mais peut-on observer cet état de fait ? Peut-on observer la *distance* entre un registre et un axe, comme on calcule, en géométrie vectorielle, la distance orthogonale entre un point et une droite ?

Registres dominants et registres secondaires

Pour y parvenir, nous devons comprendre quelle est la posture idéologique (ç4) que les auteurs des textes sélectionnés défendent (comme nous l'expliquions en début de chapitre, nous avons effectué le travail de sélection des documents en conséquence). A l'aide de l'encodage également déjà effectué, nous pouvons alors déterminer, pour chaque document, quel registre semble *dominer* l'argumentation, et quels registres sont utilisés en complément. Cette partie n'échappe pas, cette fois-ci, à une notion de quantité (importance relative des registres), faisant écho à la remarque selon laquelle « l'analyse qualitative de contenu conserve les avantages de la classique analyse quantitative de contenu, en incluant des étapes quantitatives dans l'analyse » (F.Kohlbacher 2006 ; voir

aussi P.Mayring et T.Fenzl 2022).²⁴⁰ Nous pourrions alors compléter la carte ci-dessus avec la position approximative de tous les registres. Le résultat pour chaque document est présenté ci-dessous (figure 38, p179).

Nous pensions que le fait d’avoir 24 documents à disposition était gage de solidité quant aux conclusions ; la réalité est plus nuancée. Quelques éléments ressortent néanmoins très clairement. D’une part, la proximité du ^RTechnique avec la deuxième antinomie est

		Altruiste	Civique	Désignateur	Economique	Imaginatif	Hédoniste	Juridique	Mystique	Naturaliste	Technique
Anthropo-centrisme	1Ai										
	1Aii										
	1Bi										
	1Bii										
Eccentrisme	2Ai										
	2Aii										
	2Bi										
	2Bii										
Techno-cratie	3Ai										
	3Aii										
	3Bi										
	3Bii										
Décroissance	4Ai										
	4Aii										
	4Bi										
	4Bii										
Individualisme	5Ai										
	5Aii										
	5Bi										
	5Bii										
Mondialisme	6Ai										
	6Aii										
	6Bi										
	6Bii										

Figure 37. En jaune, les registres dominants ; en beige, les registres secondaires.

frappante : rares en sont les apparitions parmi les documents que nous avons classés hors de cette égide, tandis que la quasi-totalité de ceux classés en son sein le prend en compte, et plus de la moitié en fait sa priorité. Si l’on avait montré une carte à « points »²⁴¹, le contraste aurait également été le plus frappant, certains auteurs misant exclusivement sur ce registre-là. En outre, il est intéressant de constater que cela concerne tout aussi bien les documents estampillés ‘technocrates’ que ‘décroissants’, preuve que la confrontation idéologique est vivace (voir notre discussion sur les concessions, ç9).

²⁴⁰ P.Mayring est l’un des auteurs ayant le plus contribué à la reconnaissance de l’analyse qualitative comme méthode efficace.

²⁴¹ Le tableau en question montre ma volonté de ne pas abuser avec l’apport quantitatif. Ma première idée (et mon premier essai) avait été d’attribuer des ‘points’ à chaque case, mais cela m’a semblé prendre beaucoup de risques pour un résultat somme toute similaire.

En outre, nous avons vu durant la présentation des catégories que nous soupçonnons un lien étroit entre le ^RTechnique et le ^REconomique. Les résultats montrent que ce lien existe, mais qu'il 'penche' nettement du côté de la troisième antinomie (leadership): le ^REconomique est ainsi en fait celui qui, nettement, est le plus utilisé par les 'Mondialistes'.

Comme nous le présentons aussi, le ^RNaturaliste est principalement employé par des auteurs baptisés 'écocentristes' – et même, par la totalité d'entre eux – tandis qu'il n'est qu'un parmi les autres dans les documents jugés anthropocentristes (d'après notre théorie, ce cas de figure est pourtant loin d'être absurde). Les 'Anthropocentristes' de notre échantillon combinent principalement les arguments issus de plusieurs registres: le ^RCivique, le ^RDésignateur et ^RImaginé. Seul le premier d'entre les trois semble toutefois être l'apanage de la première antinomie (les Fins). Notons encore l'importance du ^RImaginé dans son ensemble, lui dont la vocation est précisément de dépasser le cartésianisme. Quant au ^RDésignateur, tandis que nous nous attendions à ce qu'il soit l'apanage de l'Antinomie du leadership, nous voyons qu'il est également beaucoup utilisé par les auteurs 'anthropocentristes'.

Les autres registres se distinguent nettement moins sur le plan idéologique, ce qui s'interprète comme dépendant davantage du contexte de l'intervention. En d'autres termes, si l'on croise une argumentation de ces types-là, il faudra prendre plus de soin pour chercher à interpréter l'orientation idéologique de l'auteur; ces registres paraissent secondaires pour tout le monde. On s'attendait à ce résultat pour le cas des ^RMystique (en l'occurrence, totalement absent même de l'Antinomie des moyens) et ^RJuridique, mais sommes un peu surpris de la faible manifestation du ^RAltruiste. Notons enfin qu'il est rare qu'un acteur soit si représentatif d'un idéal-type idéologique qu'il en « oublie » de se positionner sur les autres. La catégorisation des documents elle-même est donc une faiblesse du modèle. Cette faiblesse est en partie compensée par le fait qu'il y a quatre documents par catégorie, mais il en faudrait sans doute bien davantage pour que ce modèle à trois niveaux s'impose comme référence.

Présentation schématique

La figure 39 est ainsi une représentation schématique du modèle [R-I]. Elle est constituée par la double comparaison du tableau de la figure 38. La première comparaison est « en ligne », d'après le poids respectif, au sein d'un axe idéologique, d'un registre par rapport aux autres. La seconde comparaison se fait « en colonne », en observant cette fois-ci le poids relatif de ce registre dans l'axe en question par rapport au même registre dans les deux autres axes. C'est en compilant ces deux comparaisons que l'on peut *situer* l'emplacement d'un registre, qui se trouve *aussi près de la ligne d'un axe que l'intitulé est proche de l'idéal-type (libellé hors cadre) correspondant*.

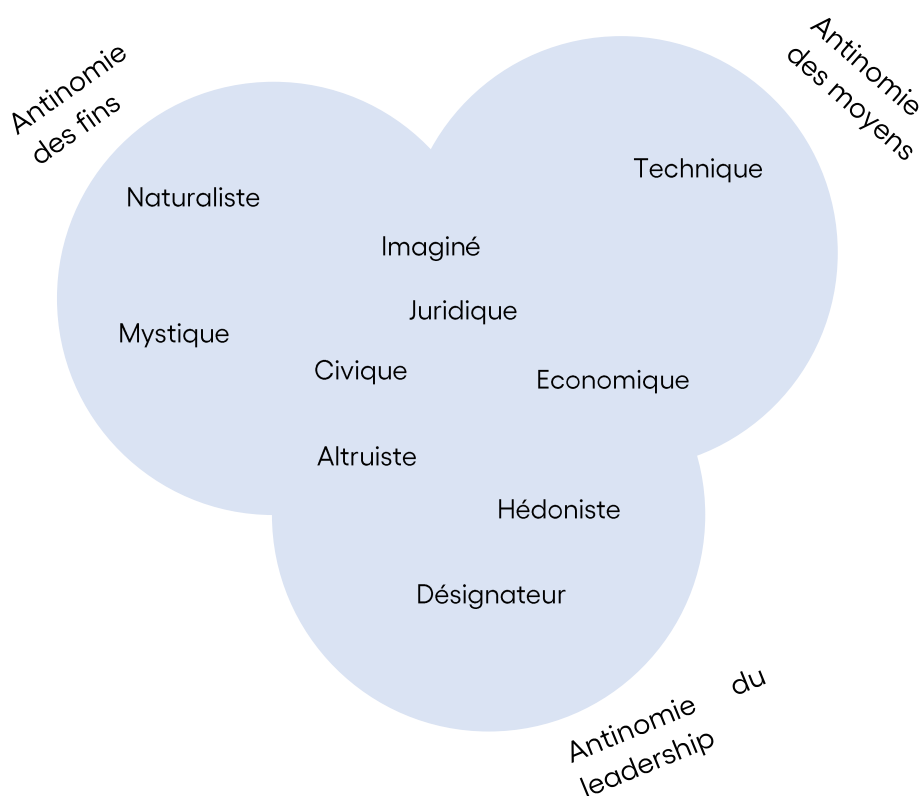


Figure 38. Modèle [R-I]

Le modèle [R-I] ne présente pas les mêmes difficultés que le modèle [C-R] présenté plus haut : il est *exhaustif* (tous les registres sont représentés) et directement *opérationnalisable*, c'est-à-dire que si tant est qu'il ait été correctement construit, nous pourrions ensuite l'utiliser tel quel. Mais bien sûr, il présente d'autres limites. La première est qu'il est *illustratif*, puisqu'il représente en 2 dimensions une carte qui devrait normalement être en 3 dimensions. Le second est qu'il est *approximatif*, puisqu'il est issu d'un décryptage qualitatif (voir note p178). C'est la raison pour laquelle nous avons laissé les mots 'flotter', sans y adjoindre de point indiquant leur emplacement exact.

Ce schéma illustre ce qu'on avait d'ailleurs déjà pu dire plus haut, soit, par exemple, qu'il est difficilement pensable de mobiliser le ^RNaturaliste *sans* se positionner sur l'échelle qui va de l'anthropocentrisme à l'écocentrisme ; etc. En vue d'une analyse empirique (ç9 et

ç10), les registres qui sont proches d'un pôle (axe) sont bien sûr plus pratiques, puisqu'ils permettront de situer la « zone » concernée par le débat.

Synthèse : Modèle [C-R-I]

Lors de la quatrième partie de cette thèse, nous aurons affaire à des situations concrètes de décisions collectives, face à des arguments lapidaires, qui proviennent d'acteurs dont nous ne connaissons que l'intervention présente. C'est pourquoi nous aimerions, sur la base de données relativement restreintes, pouvoir comprendre le positionnement idéologique et les tensions axiologiques qui en découlent.

Fabrication des cartes sémantiques

L'objectif est donc, à l'aide des modèles [C-R] et [R-I], de reconstituer la « zone » du débat dans laquelle se trouve l'interlocuteur. Lorsque cela est possible, nous pouvons demander l'assistance d'un logiciel informatique pour simplifier cette tâche laborieuse, à l'image du logiciel libre en ligne *nuagedemots*,²⁴² dont l'ergonomie est extrêmement simple et la visualisation qui en découle, exemplaire : les cartes sémantiques construites révèlent simplement le nombre d'occurrences de chaque mot par la taille de la police.

Le fait qu'il s'agisse cette fois-ci d'occurrences ne doit pas être vu comme un spectaculaire revirement méthodologique : la taille n'est pas essentielle, et on cherchera plutôt une *centralité* dans l'argumentation, du fait de la reconnaissance de concepts qui vont ressortir le plus nettement. Aussi, le postulat que nous nous devons de faire est qu'un acteur qui priorise un registre de valeurs emploie de manière *récurrente* certains des concepts que nous avons listés. Si le travail s'avère fructueux, nous pourrons, par la suite, passer par la fabrication de telles cartes sémantiques comme moyen de visualiser en un coup d'œil, *via* la reconnaissance des registres dominants, l'idéologie vers laquelle penche le texte ou le discours en question.

La majeure partie du travail consiste à éditer le résultat « brut », puisque sans cela, l'aspect de la carte est ridicule. (Les mots les plus fréquents sont les déterminants, les coordonnants, et les verbes auxiliaires. Toutes les cartes se ressemblent alors et ne disent rien, ou alors au prix d'un risque énorme de surinterprétation, des catégories construites précédemment.) Pour une visualisation optimale, la tâche est en fait double :

- Supprimer les mots « inertes », dont nous n'avons aucune raison de penser qu'ils sont davantage exploités par certains acteurs que par d'autres (pronoms de conjugaison, verbes auxiliaires, la plupart des adverbes, etc.) ;
- Grouper les mots de la même famille (singuliers et pluriels, conjugaison de verbes, etc.), à condition qu'ils véhiculent le même concept moral.

Une grande difficulté vient alors de la *polysémie* des mots. Comme nous l'avons vu avec 'urgence', un mot seul a peu de chance de dénoter tout à fait un registre ou un

²⁴² Accès au site : <https://www.nuagedemots.fr/>.

Un autre terme, qui est l'un des plus importants dans les deux textes, ressort nettement : *humanité*. Au cœur du registre civique, ce terme est utilisé tant par le document 'anthropocentriste' (à gauche) qu' 'écocentriste'. Nous verrons que c'est beaucoup moins le cas dans les textes que nous avons classés selon d'autres antinomies. Toutefois, c'est bien le texte de gauche qui utilise le plus nettement le ^RCivique, avec 'Etats', 'communauté', 'politique', 'citoyens', 'droit', 'gouvernance', 'international', etc. La domination de ce registre dans ce texte n'était pas aussi visible à la lecture.

A droite, on trouve également une 'spiritualité' pas complètement absente de la carte de gauche, puisqu'on y voit par exemple le mot *destin*. Nous avons vu plus haut que ce type de justification mystique – 'spirituel', 'révéler', 'pensée', 'conscience', 'religieux', et même 'philosophie' (il faudrait vérifier) – n'est pas seulement propre à l'auteur, mais est également caractéristique de l'écocentrisme ; en voilà une superbe illustration. Les autres registres font figure de parents pauvres dans ces cartes-là. En particulier, les apparitions du registre juridique et altruiste sont visiblement plus sporadiques.

➤ Décroissance vs. Technocratie (figure 41)



Figure 40. A gauche, la carte 3Bi ; à droite, la carte 4Bi.

Il n'y a aucun doute ici sur le fait que ces deux cartes sont celles d'auteurs ou d'orateurs présentant un propos lié à l'Antinomie des moyens (figure 6). En effet, le ^RTechnique se montre ultra-dominant. Plusieurs mots sont communs aux deux cartes, dont le plus visible, 'énergie'. Il est intéressant de constater que si ces deux orateurs sont idéologiquement opposés, ce terme est employé par les uns et les autres (même si la décroissance (à droite) l'utilise proportionnellement encore plus). Un terme « miroir » à celui d'énergie est 'solutions' : comme on a vu au chapitre 5, les solutions sont préconisées par les technocrates (à gauche), tandis que ce mot est souvent décrié par les décroissants.

Pour le reste, ce qui frappe surtout est l'utilisation de mots d'un même registre (technique, mais aussi économique), mais n'utilisent pas tout à fait le même vocabulaire. Ainsi, côté technocratie, on mise sur la 'technologie', avec de nombreux exemples de concepts y attachés : 'voitures'... 'électrique', 'résoudre', 'gaspiller', 'hydrogène', 'créer', etc.). Côté décroissance, ces termes sont plutôt liés à des craintes : 'matière', 'transport', et même

‘efficience’... qui est connotée de façon négative par l’auteur (voilà une illustration de ce qu’une carte sémantique est difficilement suffisante pour déterminer un positionnement idéologique : par précaution, il nous faudra systématiquement retourner dans le texte).

Concernant le ^REconomique, des termes comme ‘emplois’, ‘rentable’, ‘entreprises’, ou encore ‘investir’, viennent garnir le vocabulaire technocrate. A droite, on retrouve également dans ce champ plusieurs concepts-clés, comme ‘consommation’, mais aussi ‘économie’ ‘PIB’, ‘demande’, etc. L’exemple le plus net que les adversaires idéologiques se distinguent tout de même sémantiquement provient peut-être du terme ‘croissance’, utilisé (à droite) pour le critiquer, tandis que dans le discours technocrate (à gauche), le mot... ‘décroissance’ figure en grosses lettres !

A noter enfin que le ^RJuridique sont utilisés par les deux orateurs, le ‘technocrate’ utilisant à de nombreuses reprises le terme ‘réglementations’, et dans la carte ‘décroissante’, on voit ‘modération’, ‘limiter’, ‘encadrement’. Comme nous l’avions indiqué dans la figure 40, ce registre ne semble ainsi pas très marqué sur cette deuxième antinomie.

➤ Individualisme vs. Mondialisme (figure 42)

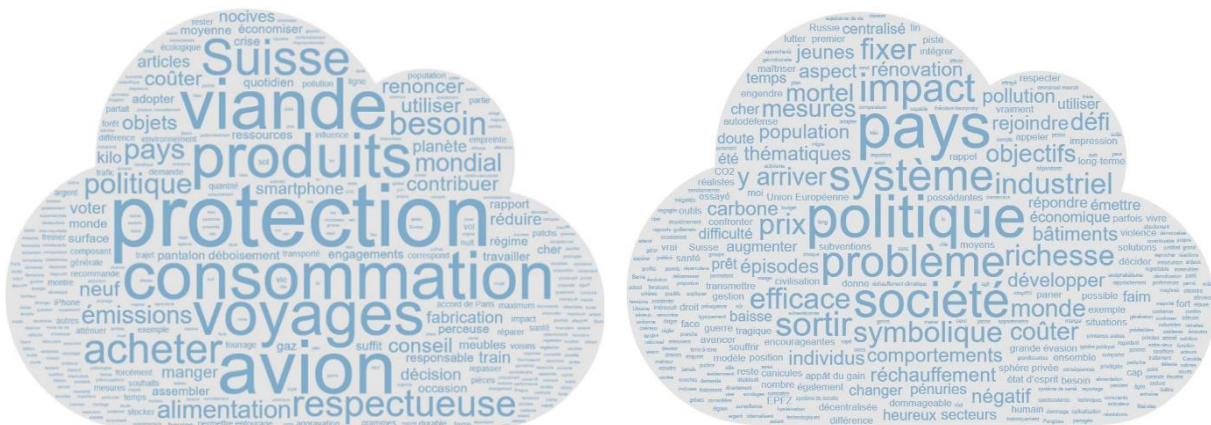


Figure 41. A gauche, la carte 5Ai ; à droite, la carte 6Bii.

Voyons ce qu’il en est de la troisième antinomie, celle du leadership (figure 7). On constate que le ^RDésignateur, qui est le plus proche de cet axe dans la figure 4 (p27), n’est pas facile à déceler. On aurait plutôt l’impression de voir une prépondérance du ^RCivique dans la carte de droite, et du ^RHédoniste dans la carte de gauche. En réalité, il faut vraiment se méfier des cinq termes qui dominent dans la carte de droite (‘pays’, ‘système’, ‘politique’, ‘problème’ et ‘société’), qui sont tous relativement fins, de même que ‘protection’.

Commençons donc par la carte de gauche (individualisme). Le terme ‘consommation’, que nous avons lié à d’autres termes du registre économique plus haut, est ici lié à ‘produits’, ‘acheter’, ainsi que ‘viande’, ‘voyages’ et ‘avion’, qui font tous référence à des attitudes de consommation. Il s’agit donc d’un vocabulaire typiquement écocitoyen, où l’on encourage les individus à adopter des « bonnes pratiques » ; malgré la discrétion du ^RDésignateur, on peut reconnaître une orientation individualiste (on remarquera également ‘besoin’, ‘respectueuse’ ou encore ‘conseil’).

Quant aux cinq mots-clés cités plus haut, ils peuvent tout à fait servir à désigner un leadership... mondialiste cette fois-ci. On peut s'en convaincre en comparant la taille de ces mots-clés-là (et notamment 'pays', 'politique' et 'société') et la taille des mots 'individus' et 'comportements'. En réalité, on voit également une forte présence, un peu moins visible au premier abord, du ^REconomique ('prix', 'richesse', 'coûter', 'pénurie', etc.). On y voit une obédience mondialiste en retournant dans le discours qui, suivant le Consensus de Schelling (ç5), se montre relativement sceptique quant au fait de laisser les individus se responsabiliser.

Néanmoins, cette troisième antinomie semble être celle que nous arrivons le moins bien à illustrer au travers de ces cartes sémantiques. Bien entendu, il se peut que nous soyons tombés sur des discours un peu moins révélateurs que prévu, ou un peu moins marqués sur cet axe-là. Avant d'avancer trop d'hypothèses basées sur un aperçu si modeste, relativisons ce manque de 'clarté' par le fait que les six exemples de cartes semblent bel et bien montrer des réalités idéologiques fort diverses.

Remarques intermédiaires

Puisqu'ici, en l'occurrence, le contexte de production du texte ou du discours différerait de document en document (ce qui était l'objectif – voir tableau 1), on pourrait émettre l'hypothèse selon laquelle les grandes divergences entre les cartes s'expliquent « bêtement » par ce fait, et non par des réelles divergences idéologiques. Cela annihilerait grandement nos efforts de différenciation idéologique par le discours. Nous ne pouvons que demander au lecteur un peu de patience, car aux chapitres 8 et 9, nous prendrons successivement des exemples provenant de contextes beaucoup plus étroits. Nous verrons alors que les différences entre les cartes seront tout aussi marquées, par exemple, lors d'un débat contradictoire entre individus pourtant soumis aux mêmes questions (ç9). C'est évidemment un très bon signe quant à la pertinence de l'observation de telles cartes.

Une deuxième interrogation concerne la différence potentielle qui réside entre un texte écrit et oral : on peut supposer que l'espace sémantique du premier sera beaucoup plus varié, puisqu'on évite davantage les répétitions. On peut alors se demander comment traiter ces deux sources différentes. Je n'ai pas de réponse à cet argument, et il restera un point à développer dans de futures enquêtes.

A propos d'existence, la troisième remarque est l'impossibilité de constater des *absences* (puisque visuellement, on ne voit bien sûr que ce qui existe). C'est une des raisons qui m'ont poussées à interpréter la *comparaison* de plusieurs cartes plutôt qu'une carte isolée. Certains mots, présents dans l'une et absente de l'autre, finissent par sauter aux yeux. Le cas échéant, on peut retourner dans le texte d'origine pour vérifier l'absence du mot ou de l'expression en question. Une autre façon de constater des absences serait de consulter le lexique (tableau 6, p23).

Enfin, on remarquera que certains registres ont été particulièrement discrets dans les cartes présentées. Outre le ^RDésignateur dont on a parlé, c'est le cas du ^RImaginé et du ^RAltruiste. De deux choses l'une : soit ces registres sont « par nature » plus difficiles à appréhender par des mots ou groupes de mots ; soit les textes mis en avant ne permettaient simplement pas de les traiter. Dans le premier cas, nous risquons aussi de passer à côté lors de futures analyses, auquel cas nous devons nous montrer particulièrement vigilants lorsqu'ils apparaissent. Là encore, nous verrons au chapitre 9 que l'importance de mots que nous avons déjà notés, comme 'récit' (^RImaginé) ou 'bobos' (^RAltruiste), prennent une grande importance dans les sujets d'actualité.

Nous avons le sentiment que ces cartes permettent bel et bien de mettre l'accent sur un ou deux registres prioritaires – ce qu'il est difficile sans leur concours. Parfois, un seul mot peut suffire, s'il est abondamment employé (comme 'nature' dans la carte 2Ai). La plupart du temps cependant, c'est un *ensemble* de mots et expressions qui, s'ils vont dans la même direction, font émerger un registre de manière nette – un peu comme si, dans l'obscurité, au lieu d'avoir une seule lumière sur nos têtes, nous avions tout une enfilade de feux follets traçant un chemin. Nous continuons ainsi à faire le pari que les cartes sémantiques sont un support à l'interprétation, sans pour autant que, à l'image des algorithmes, elles fassent gagner du temps : il ne serait pas envisageable de ne pas avoir accès au texte pour vérifier si un mot ou une expression est bien utilisée dans le sens où on l'a interprétée.

En guise de conclusion, nous tenons à dire quelques mots des critères d'exhaustivité et de bijectivité, dont nous avons parlé au début de ce chapitre, et qui nous semblent des critères à la fois nécessaires et suffisants pour une prétention de validité scientifique de notre entreprise. Le premier critère (exhaustivité) apporte globalement satisfaction, puisque nous n'avons pas eu de peine à ranger les citations. Toutefois, il faut noter qu'à l'oral – et, dans mon échantillon, à l'oral uniquement ! – il semble être de coutume de glisser subrepticement une indication sur ses propres gestes écocitoyens :

« Qui a une voiture électrique pour venir ici ? moi je suis venu en voiture électrique » (3Bi)

« moi je suis chercheur par exemple, pour faire une belle carrière dans la recherche il faut prendre l'avion pour s'internationaliser comme on dit. J'ai dit à ma hiérarchie, je ne prends pas l'avion » (4Bii)

« Moi-même je me suis mis à identifier les oiseaux dans mon jardin, ma femme est devenue une professionnelle des semis, nous avons relancé le potager » (5Bii)

« j'ai décidé que je veux plus voler, j'aimerais bien faire un voyage en Amérique mais je vais probablement y aller en bateau à voile. C'est normal pour moi de ne pas avoir de voiture. » (6Bi)

Ces apartés devraient-ils être classés ? Si l'on répond que non, la question de l'exhaustivité est réglée. Si, au contraire, on a l'impression que cette formule caractéristique 'moi, je' a une signification axiologique, il faudrait en découvrir le sens. Il me semble qu'on peut facilement transformer ces énoncés en énoncés axiologiques (on y retrouve entre autres l'idée de 'colibris'). Mais comme ils sont suivis d'autres arguments plus nettement dessinés,

il me paraît raisonnable de ne pas m'avancer davantage sur ce point ; en outre, le fait que les textes écrits n'utilisent pas ces formules à la prudence.

Quant au critère de bijectivité, nous avons réalisé au fil de l'analyse que deux techniques doivent impérativement être employées pour le respecter. D'une part, disséquer les citations. En effet, il arrive qu'un auteur ou un orateur hésite visiblement entre deux types de justification, voire davantage. Il se peut aussi qu'au fil de l'argument, le type évolue. Il faut alors reconstituer la proposition principale, ou séparer l'argument en plusieurs propositions. Dans les deux cas, il est difficile de se défaire de toute subjectivité, et c'est plutôt un ensemble de propositions qu'une seule qui détermine une préférence axiologique, et c'est à nouveau un ensemble de préférences axiologiques qui déterminent une préférence idéologique. Et d'autre part, se méfier du contexte de l'intervention. Une justification peut paraître ressortir d'une catégorie précise, et se révéler ressortir d'une autre catégorie lorsqu'on connaît le contexte. Tant que nous n'avons pas une grande expérience de quels sont les concepts assez épais pour être non ambigus, il faudra ainsi toujours *dézoomer* l'argument en observant ce qu'on peut lire avant et après, quitte à retourner dans le texte.